

L'alcool: 11 cents La bière: 1 cent Le vin: 13 cents Les cigarettes: 2.5 cents

Le gallon d'essence monte de 18 cents

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du budget qu'a déposé hier aux Communes le ministre fédéral des Finances M. John Crosbie.

- Augmentation immédiate de 18 cents de la taxe d'accise sur l'essence, qui passe de 7 à 25 cents le gallon; agriculteurs, pêcheurs commerciaux et transporteurs publics urbains bénéficient d'un remboursement de 10 cents.
- Instauration répartie sur deux ans d'un crédit d'impôt à l'énergie remboursable à raison de \$80

par adulte et de \$30 par enfant à l'intention des Canadiens à revenu modique et moyen.

- Après entente avec les provinces productrices, le prix du pétrole augmentera de \$4.00 le baril en 1980, puis de \$4.50 par année avec réajustement si nécessaire en 1982; le prix du gaz naturel sera relevé en proportion de 85 pour cent du prix du pétrole.
- Augmentation immédiate de la taxe sur les boissons alcoolisées: 11 cents par bouteille de 25 on-

ces de spiritueux, un cent par bouteille de bière, un demi-cent par bouteille de bière légère et 13.3 cents sur la plupart des vins.

- Augmentation immédiate de 10 pour cent de la taxe sur les tabacs, se traduisant par une hausse de 2.5 cents sur le paquet de 20 cigarettes.
- Relèvement, en 1980, des primes hebdomadaires d'assurance-chômage de \$1.35 à \$1.60 les \$100 assurables pour les employés, et de \$1.89 à \$2.24 pour les employeurs.

- Mise en oeuvre d'un programme de création d'emplois accordant à l'entreprise un crédit d'impôt de \$80 par semaine par emploi créé.
- Déductibilité pour fins d'impôt de la rémunération versée au conjoint dans une entreprise non constituée en société.
- Stimulants fiscaux sélectifs aux projets de développement dans les provinces de l'Atlantique et en Gaspésie.
- Application d'une surtaxe de 5 pour cent sur l'impôt des sociétés pendant deux ans.

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, MERCREDI 12 DÉCEMBRE 1979, 95e ANNÉE, no 290, 146 PAGES, 12 CAHIERS

25 CENTS ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI 57c METEO Nuageux et neige Maximum: -10 Minimum: 0 Demain: Beau et froid Détails à la page A 2

Le déficit baissera pour la première fois en cinq ans

Le budget de Crosbie ne sera pas populaire

par Paul LONGPRÉ de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le budget canadien grimpera l'an prochain à un niveau record de \$57.3 milliards, soit une hausse de plus de dix pour cent. Le fardeau fiscal des contribuables et des sociétés augmentera de plus de \$6 mil-

liards, ce qui permet au gouvernement Clark de réduire le déficit budgétaire pour la première fois depuis cinq ans.

En déposant hier son premier budget aux Communes, le ministre des Finances, M. John Crosbie, a admis d'entrée de jeu que son budget n'allait pas être populaire. Le nouveau gouverne-

ment, a-t-il dit, a été porté au pouvoir le 22 mai pour placer les finances du pays à l'enseigne du réalisme.

«Je suis bien déterminé, a-t-il précisé, à m'engager dans cette voie, même si elle doit nous exposer pour un temps à une certaine impopularité. Nous sommes persuadés que, à la longue,

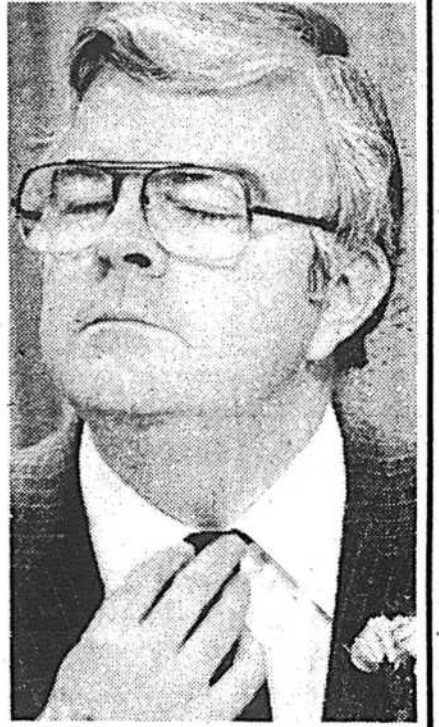
des principes économiques sains sont payants et, donc, constituent une bonne politique.»

Ainsi donc, le réalisme de M. Crosbie frappe durement le contribuable-consommateur. Dès hier soir, une taxe d'accise de \$0.18 le gallon faisait grimper le prix moyen de l'essence à \$1.25. — Voir BUDGET en page A-6

Deux pages

\$6 milliards de plus pour le fisc

— pages C 1 et C 2



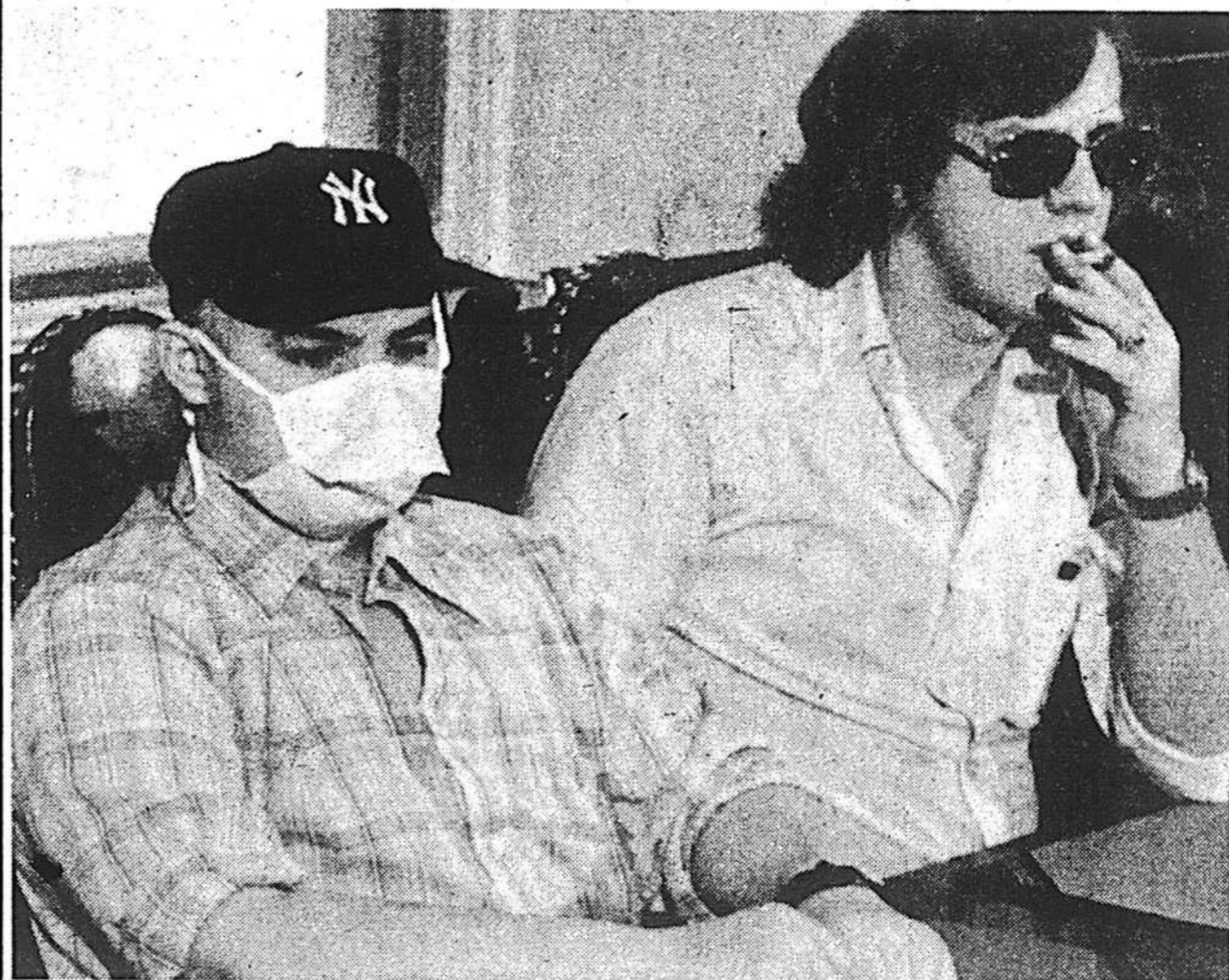
Un passé tumultueux

LeFlore, un père pour les joueurs mal pris...

Ron LeFlore, la nouvelle acquisition des Expos, a rencontré les journalistes montréalais hier. Réjean TREMBLAY a vu dans cet homme au passé tumultueux une maturité qui pourrait profiter aux jeunes loups des Expos, les Valentine, Dawson, Scott. LeFlore est bien d'accord, lui qui s'occupait avec les Tigers de Détroit de remettre sur la bonne voie ses coéquipiers troublés par des problèmes personnels.

— page D 3

Une première médicale au Québec



Le jeune John Melbrow, âgé de 15 ans, se remet de façon satisfaisante de la transplantation de moelle osseuse dont il vient d'être l'objet. C'est son frère Charles, 23 ans (à droite), qui a agi en qualité de donneur.

(photo LA PRESSE — Michel Gravel)

Transplantation de moelle osseuse par injection

par Denis DION

Pour la première fois au Québec, une transplantation de moelle osseuse a été effectuée et réussie par un médecin de l'Hôpital Général de Montréal. Cette

opération a été pratiquée par le Dr W. B. Rybka sur un jeune patient de 15 ans, John Melbrow, qui avait été touché par l'anémie aplastique, une affection de la moelle osseuse qui se traduit par

un arrêt de la production de cellules rouges, de cellules blanches et de plaquettes dans le sang.

Dans 80 pour cent des cas, on — Voir PREMIÈRE en page A 6

\$70 millions pour commencer Gros-Cacouna en chantier au printemps

par François FOREST et Jean-Guy DUGUAY

Gros-Cacouna, ce que l'on qualifie du projet du siècle depuis déjà une décennie dans le Bas-St-Laurent et la Gaspésie, verra le jour, dans sa première phase, dès le printemps prochain.

La nouvelle sera annoncée vendredi à Cacouna, en présence de plusieurs ministres provinciaux et fédéraux et de la société

Havre-Champlain, filiale de Mil-sener, premier investisseur avec huit autres compagnies dans ce projet en trois phases qui, une fois terminé, sera de l'ordre de \$350,000,000. La première étape qui sera mise en chantier au plus tard trois mois après la signature de l'entente, se chiffre à \$70 millions et consistera dans des contrats de dragage, d'édifica-

— Voir CHANTIER en page A 6

La succession de Trudeau

Ça grouille en deuxième liste...

par Gilbert LAVOIE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Comme dirait le sénateur Jean Marchand, dans le langage coloré qu'on lui connaît, «ça grenouillait fort» hier à Ottawa, à la suite de l'annonce du retrait de M. John Turner de la course au leadership libéral.

Bryce Mackasey, qui sera selon ses propres mots «fort probablement candidat», a lunché avec Robert Andras au restaurant parlementaire, Judd Buchanan, qui parle également de se présenter, a mangé en tête-à-tête avec M. Pierre Elliott Trudeau. «Tous les candidats à l'exception de Macdonald sont ici ce midi», a fait remarquer un député libéral, en signalant également la présence de Francis Fox, Eugene Whelan, et compagnie. — Voir LISTE en page A 6

édito

Le public a le droit de savoir par Ivan GUAY

— page A 4

sommaire

- Arts et spectacles: G 1 à G 7
- Horaires: G 6
- Bandes dessinées: I 6
- Carrières et professions: H 1 à H 6
- Décès, naissances, etc.: F 7
- Économie: C 1 à C 8
- Êtes-vous observateur?: H 13
- FEUILLETON Sophia Loren: H 11
- Horoscope: I 6
- Le bridge: F 2
- Le monde: B 1, B 4 à B 6
- Le transport: J 2
- Médecine d'aujourd'hui: E 7
- Mot mystère: I 6
- Mots croisés: I 6
- Petites annonces: H 7 à H 19
- Quoi faire aujourd'hui: G 6
- Radio et télévision: G 6
- Sports: D 1 à D 18
- Vivre aujourd'hui: E 1 à E 8

La société blessée

Négociations trop centralisées?

— 4 —



Lysiane GAGNON

de notre bureau de Québec

Pour le ministre des Finances Jacques Parizeau, la dernière ronde de négociations dans le secteur public a démontré que le recours à la grève n'a pas de rapport direct avec la durée des négociations — autrement dit, que même si les négociations se font (relativement) vite, la grève

continue à en faire partie intégrante.

Cela renverse les prédictions de bien des spécialistes en relations du travail, qui croyaient que si l'on resserrait l'échéancier de la négociation, les syndicats seraient moins portés à recourir à la grève comme moyen de pression.

«On a fait la preuve cette année, dit le ministre, et des deux côtés, qu'on pouvait négocier plus vite qu'auparavant. On a même trouvé de nouveaux mécanismes utiles, par exemple ce «super-comité» composé des trois coordonnateurs du Front commun et de trois représen-

— voir page A 11

LES POLICIERS DE LA CUM SONT...



Girard

La Cour suprême rendra jugement demain sur la loi 101

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — La Cour suprême du Canada fera connaître demain son jugement concernant la constitutionnalité de la Loi 101, huit jours plus tôt qu'elle ne l'avait annoncé la semaine dernière.

Selon un porte-parole du plus haut tribunal canadien, les déclarations du premier ministre René Lévesque, selon lesquelles la date initiale du 21 décembre n'était pas appropriée puisqu'elle coïncidait avec l'ajournement de la session à l'Assemblée nationale, n'a pas influencé les juges dans leur décision de devancer le verdict.

On parle de «décision administrative» à la Cour suprême, sans trop l'expliquer cependant et sans non plus rappeler que le 21 décembre sera aussi le jour où le gouvernement Lévesque fera connaître le libellé de la question référendaire.

Dans le cas où certaines dispositions de la Loi 101 seraient déclarées inconstitutionnelles, le Parlement québécois devra adopter des mesures spéciales pour valider les législations adoptées depuis sa promulgation en 1977. Ce qui aurait été beaucoup plus difficile à réaliser s'il avait fallu rassembler d'urgence les députés partis dans

leur comté pour le temps des fêtes.

Le premier ministre Lévesque a semblé heureux de la décision de la Cour suprême d'avancer son jugement à demain, déclarant que cela donnera amplement le temps, s'il y a nécessité, d'agir sans panique au point de vue législatif pour s'occuper des quelques 200 lois en cause.

Illégalité ?

Par ailleurs, le professeur Frank Scott, de l'université McGill, affirme que le gouvernement québécois ne peut légalement faire voter un bill omnibus pour corriger la Loi 101, si la Cour suprême du Canada déclarait certaines parties de celle-ci inconstitutionnelles.

M. Scott a déclaré qu'en agissant ainsi, le gouvernement serait dans l'illégalité la plus complète, car cela signifierait que les députés anglophones, et par extension la minorité anglophone, seraient privés de leurs droits de légiférer.

Selon le spécialiste de l'université McGill, le gouvernement serait tout à fait «irresponsable» de vouloir procéder de la sorte dans un domaine si fondamental.

Autour du salon bleu Santa Claus détrôné



Le premier ministre Lévesque n'a pas hésité une seconde à prendre la défense du bon vieux Santa Claus.

toujours le premier magistrat de la métropole. L'empressement qu'a mis le ministre Guy Tardif à le saluer, alors que c'était le président de l'Union des conseils de comté qui témoignait, le montre bien. Tout le monde était sur ses gardes, se disant que si le maire avait cru bon de se déplacer, ça devait être que quelque chose d'important se préparait. Mais il s'agissait d'une fausse alerte. Bien sûr la ville de Montréal avait des critiques à faire à propos du projet de loi 57, mais c'est le président du comité exécutif, Yvon Lamarre qui a lu le mémoire et répondu aux questions des députés. M. Drapeau n'est intervenu que deux fois et sur des questions marginales. Mais l'histoire ne dit pas s'il s'est livré à des pressions de coulisses, qui sont parfois plus efficaces que les représentations officielles.

Fernand Lalonde s'est contenté de remarques ultra-partisanes. Son principal souci a semblé être de convaincre tout le monde que le ministre Morin s'était fait avoir par son collègue Parizeau. Jean Noël Lavoie a tenté de faire mieux avec les municipalités mais il donnait l'impression de bien mal posséder ses dossiers et de ne pas trop bien comprendre un projet de loi au demeurant fort complexe. Faut dire que les libéraux ont perdu leur spécialiste de ces questions, l'ancien ministre des Affaires municipales, Victor Goldbloom.

Turner comme Ryan

Au tour du Salon Bleu, on prend avec un grain de sel la décision de John Turner de ne pas être candidat à la direction du Parti libéral du Canada. On se rappelle bien, ici, qu'à peine quelques mois avant d'annoncer sa candidature au leadership des libéraux québécois, Claude Ryan avait fait part de sa décision «irrévocable» de ne pas être de la lutte, or non seulement est-il entré en lice, mais il a remporté une facile victoire. M. Turner, connaissant le proverbe, s'est probablement dit «jamais un sans deux». Attendons-nous à ce qu'il publie bientôt ses conditions dans quelque gazette torontoise (M. Ryan l'avait fait dans Le Devoir) et qu'il demande qu'on écarte de sa route quelque «oncle Paul» ontarien.

Louis Falardeau

Une faiblesse des libéraux

Ce sont les libéraux qui avaient le plus insisté en Chambre pour que l'Assemblée nationale entende une dernière fois les représentations des commissions scolaires et des municipalités urbaines et rurales à propos du projet de loi 57. Or ils sont apparus bien mal préparés et leur contribution aux travaux de la commission, si elle a été substantielle en temps, ne restera pas dans l'histoire par sa profondeur d'argumentation. Face aux comités scolaires,

Visite discrète du maire Drapeau

Le maire de Montréal, Jean Drapeau, était à l'Assemblée nationale, lundi, alors que l'Union des municipalités du Québec comparait devant la commission parlementaire qui étudie le projet de réforme de la fiscalité municipale. L'événement a provoqué, tant chez les députés et ministres que chez les journalistes, une commotion qui indique bien le très grand pouvoir que possède

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN
Minimum: -10	Maximum: 0	Beau et froid
Nuageux et neige		

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-	-15	Nuageux, neige	Beau et froid
Outaouais	-	0	Nuageux, neige	Beau et froid
Laurentides	-	9	Nuageux, neige	Beau et froid
Cantons de l'Est	-	5	Nuageux, neige	Beau et froid
Mauricie	-	-12	Neige (5 à 10 cm)	Beau et froid
Québec	-	-4	Nuageux, neige	Beau et froid
Lac-Saint-Jean	-	-12	Neige (5 à 10 cm)	Beau et froid
Rimouski	-	-10	Neige (5 à 10 cm)	Dégagement
Caspésie	-	-10	Neige (5 à 10 cm)	Dégagement
Bas-Caraïbe	-	-10	Neige (5 à 10 cm)	Dégagement
Sept-Îles	-	-13	Neige intermittente	Quelques flocons

au Canada

Province	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	-3	8
Alberta	Neige	Edmonton	-22	-7
Saskatchewan	Nuageux	Regina	-25	-14
Manitoba	Dégagement	Winnipeg	-19	-18
Ontario	Dégagement	Toronto	3	12
Nouveau-Brunswick	Dégagement	Fredericton	-14	-10
Nouvelle-Écosse	Dégagement	Halifax	-14	6
Île-du-Prince-Édouard	Flocons	Charlottetown	-16	-4
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	-14	0

si vous partez...

aux États-Unis					
	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	4	16	Chicago	-4	-2
Washington	4	20	San Francisco	8	15
Boston	-	-	Nlle-Orléans	-	-
			Miami	23	27

vers les capitales

Amsterdam	-	9	Londres	-	8	Stockholm	-	4
Athènes	-	17	Le Caire	-	-	Sydney	-	18
Berlin	-	8	Lisbonne	-	17	Tokyo	-	8
Bruxelles	-	8	Madrid	-	14	Tunis	-	18
Casablanca	-	18	Moscou	-	-	Vienne	-	13
Genève	-	10	Paris	-	10	Varsovie	-	5
Hong Kong	-	19	Rome	-	17			

vers les plages

Acapulco	24	32	Bermudes	19	22	Nassau	23	27
Mexico	9	23	Barbade	25	28	Rio de Janeiro	22	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	lundi au samedi	\$1.75
	lundi au vendredi	\$1.25
	samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	Nombre de semaines	
	13	26
par courrier: Canada	13	26
lundi au samedi	\$37.00	\$74.00
lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00
samedi seulement	\$13.00	\$26.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines	
	13	26
par courrier:	13	26
lundi au samedi	\$55.25	\$110.50
lundi au vendredi	\$34.45	\$68.90
samedi seulement	\$20.80	\$41.60

INFORMATION GÉNÉRALE

285-7272
 REDACTION 285-7070
 PROMOTION 285-7100
 RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)

Commandes 285-7111
 du lundi au vendredi 9h à 17h
 Pour changer ou annuler du lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202
 National, Télé-Press, Vacances, voyages 285-7306
 Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285-6892
 Petites annonces 285-6901
 Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 9h à 16h): 285-6911

1979 Le début véritable de la francisation du Québec

QUEBEC (PC) — L'année 1979 a marqué le début véritable de la francisation du Québec tout aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public», affirme le dernier rapport annuel de l'Office de la langue française.

Le rapport a été déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin.

«D'une façon générale, la grande entreprise a très bien répondu aux exigences de la Charte et des règlements qui ont pour but sa francisation», poursuit le rapport. Dix-huit certificats permanents de francisation avaient été octroyés en mars 1979, «démontrant que le français a déjà atteint dans ces entreprises le statut recherché par les programmes de francisation».

On note que parmi ces entreprises comptant toutes plus de 500 travailleurs, il y a quelques multinationales.

Des ententes étaient intervenues avec 14 autres grosses entreprises au sujet de la langue à utiliser dans leur siège social.

«Le respect de la Charte de la langue française manifesté par les dirigeants d'entreprises est très encourageant, mais le travail ne fait que commencer, poursuit le document. L'étude des premiers programmes de francisation et leur mise en oeuvre effective témoignent du degré réel d'acceptation de la Charte et de la bonne volonté avec laquelle les efforts de francisation des entreprises seront faits.»

Le président de l'Office, M. Raymond Gosselin, déclare dans le rapport qu'il «appartient aux Québécois eux-mêmes d'alimenter et de faire accélérer le processus de changement déjà bien engagé.»

La Quotidienne Tirage d'hier 7-4-6

ACHETEZ-MOI! LOUEZ-MOI!

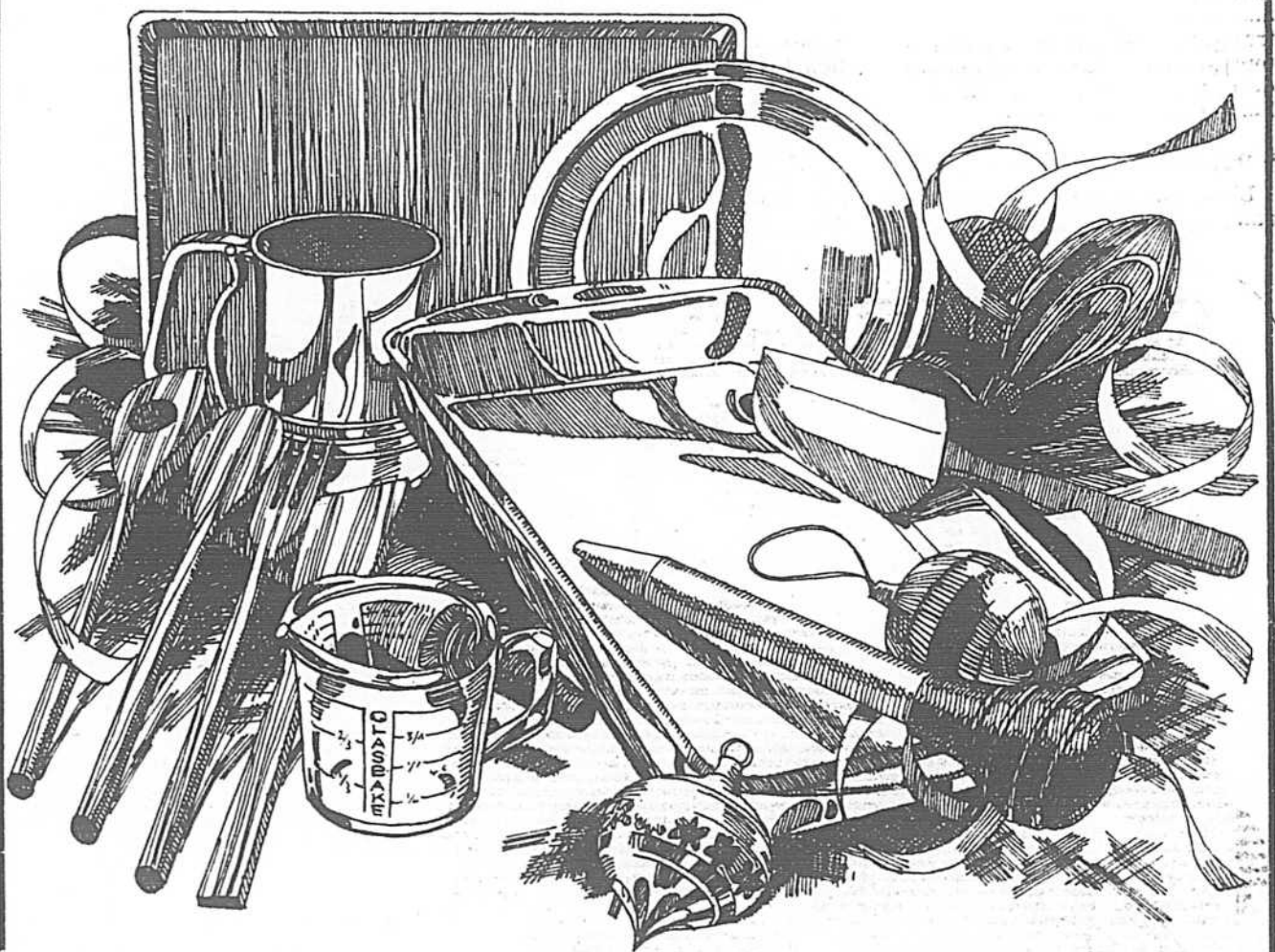


Actasca Division Winnebago

3 semaines et plus rabais 10%
J.L. TRANSPORT INC.
 1940 Boul. des Laurentides
 Pont-Viau, Laval
 663-7942 (ferme dimanche)

Au temps des fêtes, faites-vous en pas, Steinberg est là!

Demain les Fêtes et vous vous apprêtez à cuisiner? Avant de mettre les mains à la pâte, venez donc vous laisser tenter par l'assortiment d'ustensiles de cuisine que vous réserve Steinberg. Et tous sont à bas prix. Profitez de l'occasion, profitez de la variété pour faciliter votre tâche. Et qui sait, avec ces ustensiles si pratiques, toute la famille voudra peut-être coiffer le bonnet du chef...



TAMIS À FARINE
 EN ACIER INOXYDABLE CHROME
 3 TASSES
 PIÈCE

\$289

FOUET
 PIÈCE

\$139

ASSIETTES À TARTES EN ALUMINIUM
 SIPRATIC
 POT ECONOMIQUE DE 24

\$198

CASSE-NOISETTES ET 4 BÂTONNETS
 L'ENSEMBLE

\$139

MOULE À PAIN
 GLASSBAKE
 1 1/2 PINTES
 PIÈCE

\$219

RÔTISSOIRE EN FEUILLE D'ALUMINIUM
 SIPRATIC
 FORME RECTANGULAIRE
 GRAND FORMAT
 PIÈCE

\$175

BOLS À MÉLANGER \$118 \$599
 EN ACIER INOXYDABLE
 1 À 8 PINTES

Il se peut que certains petits magasins n'offrent pas toute la variété ci-haut mentionnée. Pas de coupon de garantie de prix sur ces articles.

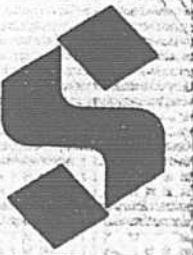
THERMOMÈTRE À BONBONS
 PIÈCE

\$219

COUPE-BISCUITS
 MOTIFS DE NOËL
 1/2 CHOIX
 PIÈCE

\$189

Oui, Steinberg est de votre côté.



AUJOURD'HUI DANS la presse

lisez les cahiers suivants:

- MIRACLE MART
- RADIO SHACK

Raffineries: la situation s'envenime

Le Syndicat des travailleurs unis du pétrole déclenche une grève générale de ses 1,300 membres montréalais le 22 décembre prochain, si les négociations entreprises avec les raffineries Shell, Pétrofin et Texaco en vue de la signature d'une convention collective n'ont pas permis d'en arriver à une entente d'ici là.

Mais déjà les ouvriers des trois raffineries sont soit sous le coup d'un lock-out, soit en débrayage de solidarité. Pétrofin et Texaco ont déclaré un lock-out, respectivement lundi et hier. D'autre part, les ouvriers de Shell ont débrayé hier pour manifester leur solidarité avec ceux des deux premières compagnies. Auparavant, les dirigeants de Shell avaient indiqué qu'ils décrèteraient un lock-out au cas où il se produirait un arrêt de travail chez eux.

Les porte-parole de Texaco et Pétrofin ont déclaré pour leur part que les portes des installations de raffinage demeureraient fermées tant et aussi longtemps qu'une convention collective n'aura pas été négociée à fond et signée. Question de raffiner selon les règles de l'art et en toute sécurité.

«Je ne laisserai pas les ouvriers revenir au travail tant qu'il n'y aura pas un protocole de retour au travail», a déclaré M. J.R.D. Bruce, directeur de la raffinerie de Texaco, à Montréal-Est. C'est une question de sécurité; nous ne pouvons faire fonctionner une raffinerie au petit bonheur. Il faut une surveillance continue.

D'autre part, M. Normand Lépine, porte-parole de Pétrofin, a dit que son entreprise n'avait reçu qu'un avis de deux heures avant le débrayage de lundi. «Nous voulons maintenant nous assurer qu'il n'y aura plus de débrayages spontanés», a-t-il dit.

L'approvisionnement

L'envenimement de la situation dans les raffineries met de plus

en plus en péril l'approvisionnement en mazout des Montréalais.

L'unité d'hydro-craquage de la raffinerie Shell, partie essentielle du processus de raffinage du mazout et du carburant diesel, a été fermée temporairement pour effectuer les mesures d'entretiens périodiques. La compagnie a bon espoir de remettre l'hydro-craqueur en marche d'ici à la fin de semaine. «Cette tâche ne pourrait être accomplie sans l'aide des ouvriers syndiqués», selon le porte-parole syndical, et «il est essentiel que Shell évite de se mettre en position dangereuse en se privant de ses travailleurs». Les représentants de Shell nient cette prétention et croient pouvoir repartir cette unité avec ou sans l'aide des syndiqués.

Texaco était déjà en difficulté et sa décision de fermer la porte à ses ouvriers ne fait qu'envenimer une situation déjà hasardeuse.

Cette dernière avait, elle aussi, fermé son unité de cracking pour effectuer des réparations urgentes. La raffinerie n'avait été remise en marche qu'il y a quelques semaines et n'opérait qu'à 80 pour cent de sa capacité. Les cadres peuvent continuer de faire fonctionner la raffinerie à ce rythme mais il est probablement hors de question de lui faire atteindre sa vitesse de pointe avec des effectifs aussi réduits.

Les raffineurs se targuent d'être en mesure de faire fonctionner leurs installations avec du personnel réduit. Ils l'ont fait, ici même à Montréal, pour une vingtaine de jours lors de la dernière grève des Travailleurs unis du pétrole. «On a même réussi à fonctionner pendant six mois dans l'Ouest canadien il y a trois ans». C'était cependant au beau milieu de l'été et certains doutent que l'exploit puisse être répété à Montréal au beau milieu de l'hiver.

Face à cette situation que personne n'ose encore qualifier de catastrophique, les raffineurs ne parlent pas encore de plans de contingentement ni de mesures d'urgence.



Des visages connus à Edmonton

On peut se demander ce que Barbara Streisand et Charles Bronson faisaient hier en plein coeur d'Edmonton. Rien du tout, car ils ne s'y trouvaient pas: ce sont leurs sosies que l'on voit ici. Joan Glasser et Nick McNichols, de passage dans la capitale de l'Alberta à l'occasion de l'ouverture d'un nouveau restaurant, «Jiggers», décrit comme une incurSION dans le monde fantastique de Hollywood.

La CUM condamnée à verser \$60,000 à quatre ouvriers

par Léopold LIZOTTE

Montréal devra ajouter une somme nouvelle de \$60,000 au déficit olympique, si on peut dire, à la suite d'une décision rendue hier par le juge Victor Melançon, de la Cour supérieure.

En tranches diverses, selon les cas, la CUM devra en effet verser ce montant à quatre ouvriers

de la construction, MM. Léo Maher, Roland Bouchard, Robert Lépine et Roger Giroux, qui avaient été exclus du chantier olympique, de mai à décembre 1975, dans le cadre des mesures de sécurité «prises à la suite de difficultés considérables rencontrées dans la poursuite des travaux du stade et du vélodrome.»

Après avoir procédé à la fermeture complète des lieux pendant une dizaine de jours, on avait instauré un système de vérification très strict de l'embauche et, par la suite, personne ne fut admis au chantier que s'il était porteur d'une carte d'identité émise par le service de sécurité du parc olympique.

Cette sécurité était assurée par le service de police de la CUM qui travaillait en étroite collaboration avec un autre comité, comprenant des membres d'autres corps de police de tout le pays.

Dans le cas des quatre requérants, la preuve a démontré que deux d'entre eux avaient été délégués de chantier dans le passé et que les deux autres n'avaient occupé aucun poste syndical, ni n'avaient pris part de quelque façon que ce soit à des débrayages ou des manifestations.

Mais il n'y a pas la moindre preuve, de commenter le juge Melançon, pouvant motiver leur exclusion du chantier.

Quant à la CUM, elle a tenté de dégager sa responsabilité ou de la reporter sur d'autres, mais le tribunal a rejeté tous ses arguments en ce sens, et a conclu que le service de sécurité relevait

bien de cet organisme, et que c'est lui qui devait être tenu responsable des dommages.

Le juge accorde à chaque requérant le salaire brut qu'il aurait gagné à cet endroit pendant ce temps, moins le salaire brut qu'il a pu gagner ailleurs, pendant la même période.

Cela signifie \$18,118 pour M. Maher, \$17,316 pour M. Bouchard, \$16,256 pour M. Lépine, et \$8,171 pour M. Giroux. Plus, évidemment, les intérêts encourus depuis.

La Fraternité:

Vignola a eu tort de faire une telle sortie

par Raymond GERVAIS

La Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal déplore les propos tenus au cours du week-end par le directeur de la police de la CUM, M. Henri-Paul Vignola, et estime qu'il n'avait pas de raison pour faire une telle sortie contre les policiers.

C'est ce qu'a déclaré hier le vice-président de la Fraternité des policiers, M. Pierre Lenoir, à la suite de la déclaration du directeur Vignola qui a fait état au cours de la fin de semaine de la détérioration de la qualité des services de police sur le territoire de la CUM et qui impute cette détérioration aux policiers en général ainsi qu'aux officiers.

Selon M. Lenoir, le directeur de la police n'a fait que donner un coup de plus au moral déjà passablement bas des policiers depuis la décentralisation policière lorsqu'il a déclaré que les policiers manquaient de courtoisie, de politesse et d'efficacité dans l'accomplissement de leur devoir.

«On trouve que sa déclaration est inopportune surtout lorsqu'il a lui-même manqué de délicatesse et de courtoisie sur les ondes d'une station radiophonique il y a quelques mois, en traitant les syndicalistes de baveux et de barbouillés.»

Selon le vice-président de la Fraternité, si l'efficacité de la police est aujourd'hui mise en doute par les citoyens, c'est à cause de la décision de la direction d'imposer la décentralisation aux escouades et non pas à l'horaire 4-3.

Toujours selon lui, les effectifs policiers sont mal affectés et, souvent, les sergents-détectives sont à rien faire dans différents postes de la ville parce que les enquêtes sont menées par les policiers qui prennent les rapports des délits.

«Avant de vouloir mettre de l'ordre en bas, il faut mettre de l'ordre en haut», a dit M. Lenoir. Cette affirmation du vice-président visait une remarque du directeur Vignola qui a dit il y a quelques jours que s'il y avait des officiers qui ne prenaient pas leurs responsabilités, il y verrait lui-même.

M. Lenoir a conclu en rappelant que depuis les derniers 18 mois, il n'avait eu que douze plaintes déposées par des citoyens contre des policiers, auprès du comité des plaintes de la police de la CUM.

SUGGESTIONS DE CADEAUX

pour de chaudes soirées



a. Peignoir style judo, de «Majestic» Velours pelucheux. Brique, brun ou vert foncé. Grandeur universelle **\$65.00**

b. Ensemble de détente 2 pièces signé «Majestic». Brique, marine, bordeaux ou brun. Grandeur P.M.G.T.G. **\$75.00**

c. Pantouffles en velours. De «Kaufman». Lavable. Chaude doublure en peluche. Semelle en caoutchouc. Tan, bleu ou brun. Pointures 6 à 12. **\$14.98**

c'est pas pour rien qu'on dit: meilleures marques, meilleurs prix!

SAUVÉ FRÈRES

6554, Plazo Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213 281-1611

MFA SUPER VENTE 65^e ANNIVERSAIRE

George Pouliot
FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Stationnement gratuit **527-8664** Depuis 1914

André Piché
TAILLEUR INC.

25 ans d'ajustement à ce qui convient à chaque client. Chez nous, le tissu, la coupe et les accessoires, ça s'tient.

5007, boul. Levesque
Saint-Vincent-de-Paul Laval Québec
661-1122

Giroux & Des Lauriers INC.

1500 EST, RUE MONT-ROYAL 521-3184
MÉTRO MONT-ROYAL
6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813
MÉTRO JEAN-TALON 4029, RUE ONTARIO 521-9414
MÉTRO PIE-IX

Si vous avez les pieds sensibles...

Il vous faut absolument un ajustement par des experts.

Votre confort est notre premier souci.

GRAND CHOIX DE CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES POUR HOMMES ET FEMMES

Plusieurs modèles attrayants pour vous satisfaire

OFFREZ UN CADEAU PRATIQUE
Des pantouffles pour dames et messieurs. Ils seront fiers de recevoir ces confortables pantouffles Giroux & Deslauriers depuis **\$895 à \$3995**

aussi: sacs à main
bottes à neige pour dames
bottes à neige (genre sport) pour hommes

À deux pas des stations de métro Jean-Talon et Mont-Royal
Personnel compétent et bilingue pour vous servir.

Le public a le droit de savoir

Les 300 travailleurs de la raffinerie Pétrofi-na sont en grève depuis lundi matin. Les travailleurs des sociétés pétrolières Shell et Texaco sont en négociations. Les ouvriers de la raffinerie Texaco ne sont d'ailleurs pas entrés au travail dimanche parce qu'ils ont eu «une journée d'étude syndicale». En outre cette raffinerie ne fonctionne qu'à 80 pour cent de sa capacité et ses stocks de mazout à chauffage sont plus bas que l'an dernier. Les approvisionnements en pétrole brut de la raffinerie Gulf, qui viennent en grande partie du Venezuela, seront réduits. Et on entre dans l'hiver et les températures sous zéro. Mais à part cela tout va très bien, madame la marquise!

Les journalistes dramatisent souvent les situations, par déformation professionnelle. Mais les politiciens et les chefs d'entreprise, en l'occurrence les dirigeants des sociétés pétrolières, par la même déformation professionnelle, font la démarche contraire. Comme résultat la population est tenue dans l'ignorance et l'incertitude. Mais il faut tout de même se rendre compte que les citoyens, autant que contribuables que comme consommateurs, ont un minimum de droits dont celui d'être informés avec précision n'est pas le moindre. Les déclara-

tions du premier ministre fédéral, M. Clark, et du ministre québécois de l'Énergie, M. Bérubé, selon lesquelles il ne fallait pas dire toute la vérité au public pour ne pas l'affoler, sont non seulement outrageantes pour la population mais surtout largement mensongères. Car il est évident que les maîtres de la situation sont les sociétés pétrolières qui ne disent aux gouvernements que ce qui fait leur affaire.

Il y a mille et une façons de cacher la vérité au public dont la plus sournoise est la technique des demi-vérités. On n'a pas à enseigner à quiconque ayant passé l'âge de raison que la façon la plus efficace de mentir est de ne révéler qu'une partie de la vérité sans jamais dire de fausseté. Le mensonge par omission est précisément la monnaie courante des politiciens et en l'occurrence des dirigeants des sociétés pétrolières.

La population ne s'est pas accrue de façon dramatique depuis un an. Pas plus d'ailleurs que le nombre d'automobiles. Pourquoi alors est-il tellement difficile de savoir avec une certaine précision si les gens manqueront de mazout cet hiver? Les sociétés pétrolières répondent qu'on ne peut pas être sûr des approvisionnements en pétrole étranger. Mais la rédu-

tion des approvisionnements en provenance d'Iran, par exemple, a été compensée par l'accroissement des approvisionnements en provenance des autres pays de l'OPEP. D'ailleurs les sociétés pétrolières canadiennes sont des succursales des sociétés américaines et il est reconnu que celles-ci ont importé à peu près la même quantité de pétrole que l'an dernier. Si l'on tient compte du fait qu'il y a plus de petites voitures que par le passé et surtout que le chauffage électrique est de plus en plus répandu, on ne peut pas blâmer le public de se demander si les pénuries ne sont pas artificiellement provoquées.

Le gouvernement du Canada comme celui des États-Unis poursuit ses investigations concernant la collusion plus ou moins tacite entre les sociétés pétrolières pour faire monter les prix de leurs produits par diverses manœuvres. Il est évidemment très difficile de prouver des ententes de cartel. Mais ce serait verser dans l'angélisme que de croire qu'elles n'ont pas été tentées et parfois réussies même si elles peuvent difficilement être prouvées devant les tribunaux. L'empire du pétrole a une histoire sordide dont les péripéties ont dépassé souvent la fiction des romans-feuilletons. L'émergence de

l'OPEP n'a fait qu'attirer l'attention publique sur un aspect plus récent de cette même réalité, sans en changer la nature. L'épopée de Rockefeller ne devient pas plus morale si on en fait un conte des Mille et une nuits.

Quoi qu'il en soit, les citoyens se sentent dupés dans la question du pétrole. Que les sociétés pétrolières cachent une partie de la vérité aux gouvernements ou que ceux-ci soient de mêche avec elles pour «atténuer» la vérité n'a pas d'importance. Les citoyens n'ont pas élu les dirigeants des sociétés pétrolières mais ils ont élu leurs gouvernements et ils veulent que ceux-ci leur disent la vérité. C'est à eux d'assumer leurs responsabilités et s'il le faut de passer les lois nécessaires pour connaître avec précision l'état de la production pétrolière et pour prévenir les pénuries.

L'éloquence des politiciens peut chauffer à blanc l'enthousiasme de leurs partisans mais ne peut pas hausser d'un seul degré la température des domiciles des citoyens. À Ottawa comme à Québec les citoyens ont des gouvernements qui ont une prétention à la transparence et à l'information du public. Il est temps que ces paroles se transforment en actes.

Ivan GUAY

bloc-notes

Autonomie des commissions scolaires

Le projet de loi 57 sur la réforme de la fiscalité municipale et scolaire, qu'on discute présentement à l'Assemblée nationale, soulève de sérieuses réserves, comme on le sait, du côté des commissions scolaires. Celles-ci craignent une dangereuse érosion de leur autonomie.

Il faut dire qu'on envisage pour elles un mode de financement qui constitue une rupture brutale par rapport à ce que nous connaissons chez nous depuis longtemps. En vertu de la réforme projetée, c'est le gouvernement provincial, par le biais de subventions, qui assumerait toutes les dépenses ordinaires des commissions scolaires. Ces dernières ne pourraient recourir dorénavant à la taxe foncière que pour des dépenses spéciales ou supplémentaires. Il y aurait d'ailleurs une limite à ce pouvoir de taxer qui ne pourrait être dépassée qu'avec une autorisation des contribuables donnée sous forme de référendum.

Le nouveau régime fiscal se justifie sûrement à plusieurs

égards. Il est normal, en effet, que la taxe foncière serve d'abord aux municipalités. Ce sont elles qui rendent des services à la propriété. Au surplus, les revenus qu'elles tirent de cette même taxe sont devenus nettement insuffisants. Tôt ou tard, il fallait demander aux commissions scolaires d'abandonner au moins en grande partie ce champ d'imposition.

Il fallait aussi, pour que la mesure ait un sens, qu'on limite la possibilité qu'on laissait aux organismes scolaires de continuer à prélever des taxes pour leurs dépenses spéciales. On a fixé cette limite à 6 pour cent. Ce chiffre peut être discutable, mais un frein s'imposait si on ne voulait pas que les commissions puissent réintégrer par la porte de derrière un champ qu'on leur demandait d'évacuer.

Mais si la réforme, dans son ensemble, était ainsi inévitable et justifiée, il faudrait bien qu'on apporte dans la loi les précisions nécessaires pour garantir aux commissions scolaires que le nouveau mode de financement ne les laissera pas à la merci ou à

l'arbitraire du ministre des Finances, du ministre de l'Éducation ou du gouvernement. C'est sur ce point que les craintes s'expliquent en bonne partie.

Il semble, à la lecture du projet de loi, qu'il pourrait être difficile pour les commissions scolaires de connaître à l'avance et avec assez d'exactitude l'enveloppe budgétaire globale dont elles pourraient disposer. Dans de telles circonstances, comment peut-on planifier sérieusement les services qu'on entend rendre à ses administrés?

Il faudrait peut-être aussi, toujours dans l'optique du respect de l'autonomie des commissions scolaires, qu'on prévoit pour elles des façons plus souples de disposer de ladite enveloppe budgétaire qui sera mise à leur disposition. Il n'est pas bon que toutes les priorités de dépenses soient dictées par Québec.

Le ministre de l'Éducation continue de répéter qu'il veut décentraliser le domaine de l'éducation et laisser encore plus d'initiative aux élus locaux. Il serait important que cette intention apparaisse clairement dans la loi.

Il sera toujours temps, par la suite, d'indiquer aux commissions scolaires les responsabilités que cette autonomie leur impose, notamment au chapitre de leur prise de décisions et du droit de parole ou de regard des parents. L'autonomie ne doit pas être considérée comme une fin en soi, mais comme un moyen d'impliquer davantage le milieu dans le projet éducatif.

Vincent PRINCE

Banquiers et policiers: vaudrait mieux se parler

Le directeur de la police de la GUM, M. Henri-Paul Vignola, a pris l'habitude, récemment, des déclarations percutantes. Il va falloir qu'il s'habitue également aux répliques mordantes. Si ce genre de dialogue peut servir la population, il peut bien se continuer, mais il peut aussi semer le doute.

Non pas que M. Vignola dise des faussetés: qu'il parle de ses policiers, de ses officiers ou des hold-up dans les banques, il affirme un certain nombre de vérités qui font réfléchir. Le danger, c'est peut-être dans l'affirmation globale, absolue, qu'il se trouve: ce qui n'est qu'à moitié vrai a l'air d'être totalement faux. Et ceux qui l'attaquent sont toujours prêts à contredire. Par exemple, les banquiers.

Chiffres à l'appui, M. Vignola prouve que l'on a compté 18 vols dans les Caisses populaires pendant que les banques en subissaient, elles, 80, pour un nombre semblable de banques et de caisses.

On sait que les Caisses populaires utilisent les services d'agents de sécurité et des systèmes antivols: une personne en uniforme, armée, doit sûrement servir d'élément de dissuasion pour ceux qui ont la tentation du vol. Les banques utilisent des systèmes moins sophistiqués et refusent d'engager un personnel de sécurité. A priori, le vol est plus facile.

C'est peut-être vrai que les banquiers considèrent qu'il ne faut en coûte pas plus cher de payer la facture des vols que de prendre les moyens de les éviter.

C'est peut-être vrai que c'est là une question d'économie qui fausse les chiffres de la criminalité à Montréal. Mais on fait peu de cas de la protection du personnel et de la clientèle.

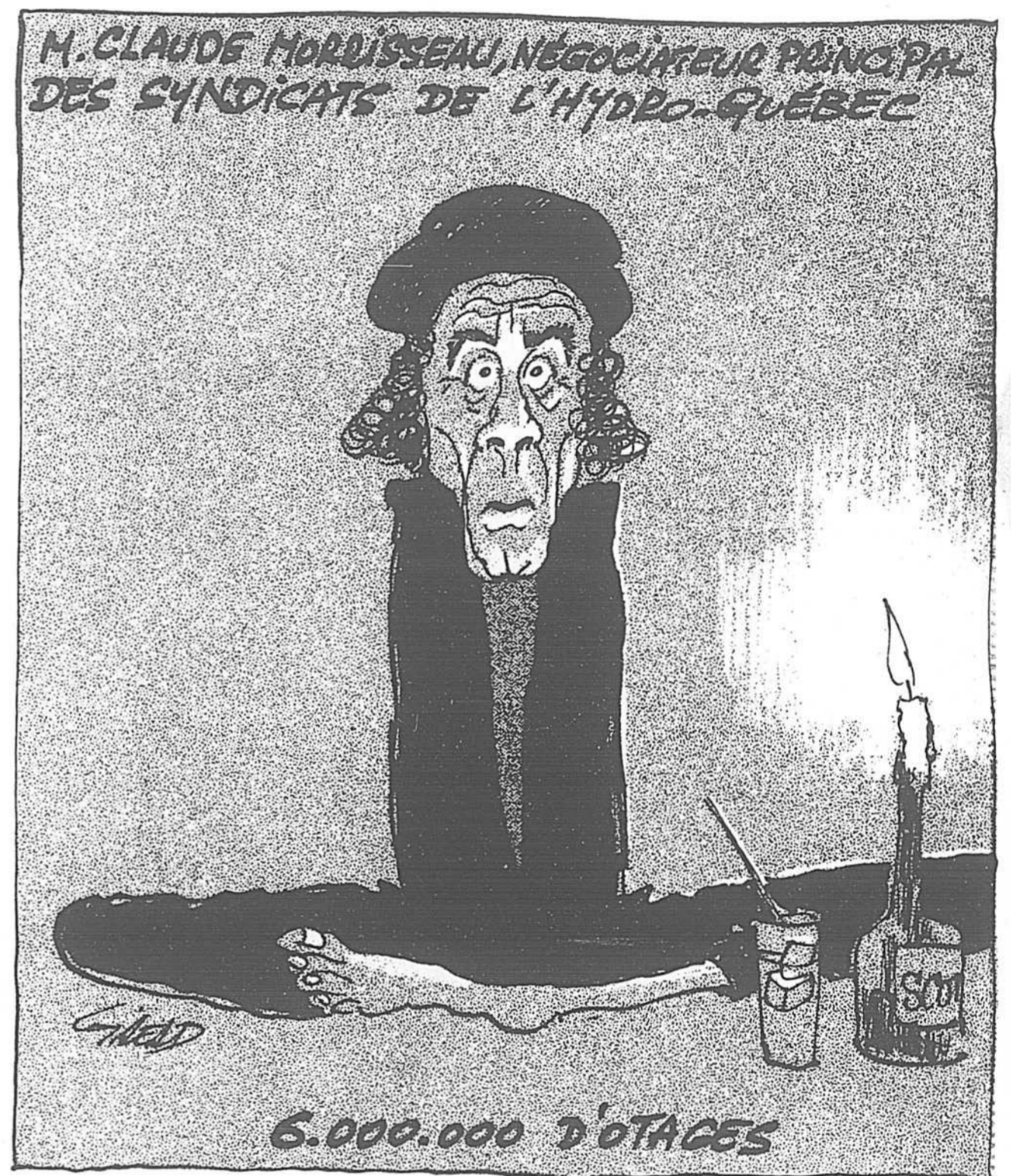
Les banquiers répondent: les vols de banque ne représentent que 10 pour cent du total des vols. De plus, 62 pour cent des hold-up de banques, disent-ils, sont perpétrés sur le territoire de la GUM qui ne possède que 8 pour cent des institutions bancaires au Canada. Il semblerait bien que Montréal représente un problème particulier.

Oui, Montréal représente vraiment un problème particulier en matière de criminalité. Les banquiers en souffrent, les commerçants en souffrent, la population en souffre. Tout le monde souffre de l'impuissance affligeante des policiers face à la montée de la criminalité et au très bas indice de crimes éclaircis.

On peut bien se lancer la balle de part et d'autre avec des chiffres plus ou moins accrocheurs: il reste que la responsabilité de la lutte contre le crime appartient à la police et c'est elle qui sera toujours blâmée du manque de protection du citoyen. Que la faute soit aux officiers ou aux policiers, peu nous importe: la police doit s'organiser pour protéger ceux qui la paient.

Bien sûr, les banques pourraient faire davantage. Les juges ont aussi quelque responsabilité, comme le système pénitentiaire. Mais vaudrait mieux s'entraider que s'engueuler.

Jean-Guy DUBUC



Droits réservés

L'Iran en lutte avec ses démons

Les accrochages sanglants, à Tabriz, entre les partisans de l'ayatollah Khomeiny et ceux de l'ayatollah Chariat Madari, ont quelque peu relégué dans l'ombre l'affrontement irano-américain au sujet des otages. Ces accrochages mettent en relief la gravité du différend constitutionnel qui oppose khomeinistes et madaristes, et apporte une nouvelle dimension à la crise.

De sa résidence de Qom, l'ayatollah Chariat Madari a lancé un grave avertissement. Il a dit que si le gouvernement de l'ayatollah Khomeiny persiste à commettre des erreurs en ce qui concerne les troubles qui perturbent présentement la province d'Azerbaïdjan, au nord du pays, les gens vont commencer à s'entre-tuer et ce sera la guerre civile.

Pour apprécier la justesse de cette sombre prédiction, il importe de rappeler que l'Azerbaïdjan est une province où la majorité de la population parle turc. Or, le gouvernement Khomeiny avait fait la promesse d'accorder l'autonomie à cette province, mais il a passé outre à sa promesse dans la constitution qu'il vient de faire

ratifier par référendum, d'où la colère des turcophones d'Azerbaïdjan. Cette colère est telle que l'ayatollah Madari déclare ne pouvoir l'apaiser tant que l'autorité centrale n'aura pas pris le bon parti de tenir sa promesse.

Les ferments de révolte qui agitent sporadiquement (mais depuis longtemps) les minorités turques (Azerbaïdjan), kurdes (Kurdistan) et arabes (Khuzistan) en Iran semblent indiquer que ce pays est voué à l'autodestruction. Les dissensions internes pourraient bien finir par avoir raison de l'unité issue provisoirement du nationalisme islamique, lui-même issu de l'évangile khomeiniste.

Mais le nationalisme n'a toujours qu'un temps. L'Iran est aux prises avec de fort graves problèmes économiques. La question constitutionnelle et l'incidence absolutiste qu'y accole l'iman Khomeiny semblent devoir se révéler fertile en rebondissement imprévus et débilants. Enfin, il ne faut pas oublier que près de 20 pour cent de la population appartiennent à la classe moyenne — cette classe issue de la modernisation intensive opérée

par les politiques progressistes de l'ex-chah. Cette classe moyenne se tient bien tranquille en ce moment. Mais elle ne se barricadera pas indéfiniment dans le mutisme qu'elle s'impose depuis l'avènement de Khomeiny. Tôt ou tard, et probablement plus tôt que tard, elle secouera le joug du cléricisme moyenâgeux qu'un vieillard dépassé tente d'imposer à toute la collectivité.

Un autre danger guette l'Iran, et c'est l'aventurisme dont raffolent certains mullahs. Ainsi, quel que 10,000 Iraniens veulent aller combattre le sionisme au Sud-Liban, et ce, envers et contre les Libanais, et même envers et contre l'OLP. Qu'à cela ne tienne, les illuminés ont décidé de partir et ils se moquent éperdument de l'opposition qu'entendent leur faire Libanais, Palestiniens ou autres Syriens. Cette stupide aventure pourrait fort bien provoquer une nouvelle conflagration au Proche-Orient. Khomeiny y accorde sa bénédiction.

Mais la suppression du sionisme n'est que le modeste début d'un vaste plan d'ensemble: celui

d'abord d'affirmer la suprématie du chiisme sur l'ensemble du monde musulman, et celui ensuite d'écraser l'infidèle, c'est-à-dire le monde non musulman.

Vue dans cette perspective, la prise des otages apparaît comme un bien modeste prélude au plan grandiose que l'ayatollah Khomeiny a conçu dans son prophétique cerveau. Le personnage entre progressivement dans son rôle de directeur de la conscience universelle. En fin de semaine, il a eu des égardes pour les Américains. Il leur a conseillé de «ne pas voter pour Carter» car il n'est «ni un bon président, ni un bon homme politique». Que les Américains se le tiennent pour dit, comme dirait l'autre.

La guerre civile, le marasme économique, le prophétisme: autant de facteurs propres à créer une heureuse diversion. Pendant que les Iraniens se réveillent à la réalité, la fièvre créée par la prise des otages américains se dissipe, et l'impasse, en s'éternisant, finira peut-être par se détruire d'elle-même.

Jean PELLERIN

«La femme, espoir pour un monde meilleur»?

Suite à la lettre d'Evelyne Letécheur intitulée «La femme, espoir pour un monde meilleur», dans l'édition du 28 novembre 1979, voici mon commentaire.

Si les hommes peuvent se vaner en affichant leur supériorité sur le plan de la force musculaire dont notre civilisation n'a que faire, sur le plan de l'intelligence il se peut fort bien qu'il y ait un léger avantage aux femmes. Même si un gouvernement mondial devait être composé un jour de 75 pour cent, voire de 100 pour cent de femmes, si elles étaient véritablement plus intelligentes que la moyenne, je trouverais cela tout à fait normal.

«La femme est l'avenir de l'homme...» dit le poète, et il a sûrement raison, car le monde de violence que nous connaissons maintenant est le fruit d'une succession de gouvernements presque exclusivement masculins, et c'est peut-être un signe du ciel que juste au moment où les hommes s'apprennent à tout faire sauter, les femmes commencent à avoir droit de parole. On pourrait donc traduire la phrase du poète par «La femme est l'avenir de l'humanité...»

Il est certain que jamais une femme n'aurait donné l'ordre d'envoyer la bombe qui détruisit Hiroshima, que jamais une femme n'aurait ordonné la fabrication d'armes bactériologiques.

Les femmes ont un plus grand respect de la vie peut-être parce qu'elles ne sont pas élevées dans une atmosphère où l'on fait autant l'apologie de la force, mais le résultat est là. Les mani-

festations de femmes qui ont eu lieu en Irlande du Nord sont une preuve que les femmes seront un des leviers principaux de la paix universelle.

André PINSONNEAULT
Chomedey, Laval

Sexisme dans la publicité

Une étude récente faite par O'Donnell et O'Donnell (1978) mérite d'être connue par ceux qui seraient tentés de croire que la lutte entreprise par le Conseil du Statut de la Femme contre le sexisme viendrait trop tard et que la situation actuelle ne commande pas une prise de position énergique. Les chercheurs ont analysé le contenu de 367 messages commerciaux visionnés entre 20:00 et 22:00 heures en termes:

- 1) du sexe de la personne dont on entend la voix en surimposé;
- 2) la nature du produit annoncé (domestique ou non);
- 3) le sexe de la personne jouant le rôle de représentant de la compagnie ou du produit et la nature du lieu où l'action se déroule.

Dans 93% des cas, la voix en surimposé était celle du mâle expert, lorsque le produit annoncé est un produit domestique, le

représentant du produit est une femme dans 86% des cas alors que pour des produits non domestiques le rôle du représentant revient à l'homme dans 70% des cas. Enfin, on l'aurait deviné, l'homme est montré dans un décor d'intérieur de maison dans 13% des occasions à comparer à 42% pour ce qui est de la femme. Rien de nouveau direz-vous! Pourtant, si. Les résultats de 1978 comparés à une étude semblable faite en 1971 montrent que la situation n'a pas évolué ou s'est détériorée légèrement. Les femmes sont plus que jamais dans la cuisine, près du savon, du déodorant et des muscles endoloris de leur expert de mari!

Camil BOUCHARD

Département de psychologie
Université du Québec
à Montréal

O'Donnell, J.W. et O'Donnell, K.J.
Update: Sex-role messages in TV commercials. *Journal of Communication*, Hiver, 1978, 156-158.

Mme Evelyne Letécheur, dans *La Presse* du 28 novembre 1979, nous dit: «Les guerres ont été engendrées et commandées par les hommes, à nous les femmes de faire la paix.»

dans son évolution. La femme semble avoir présentement un problème d'identification, mais aussitôt ce problème réglé, elle devra se réintégrer à l'humanité et assumer ses responsabilités.

Ensuite, à travers le temps, elle nous cite une série d'actes de violence, mais regrette qu'à New York l'on parle de ne plus massacrer et emprisonner les utilisateurs de certaines drogues. Pour elle, les méchants ce sont les expérimentateurs de psychédéliques. Ne commettez-vous pas, Mme Letécheur, la même faute que tous? Car figurez-vous que pour les Iraniens, ce sont les Américains qui sont les méchants; pour la Zambie, la Grande-Bretagne; et pour le voisin d'en avant, celui d'en arrière, et vice versa évidemment. C'est cela la guerre: ne pas accepter les divergences des autres. Il en est ainsi depuis le commencement des temps et il en sera ainsi jusqu'à la fin. C'est compris dans le Grand Plan.

Ici sur terre, tout n'est que dualité: positif/négatif, homme/femme, paix/guerre, etc., etc. Cette dualité est nécessaire à notre évolution. Ce qui importe à travers toutes ces contradictions, c'est de faire ce que l'on doit; malgré toutes ces apparences de gâchis et d'erreurs, je persiste à croire qu'il y a des hommes qui font pour le mieux quand on regarde d'un point de vue plus positif, comme de raison. Plus on se renseigne sur le combat des natures, plus on comprend le pourquoi des choses et par le fait même ne sommes-nous pas portés à rendre un jugement moins arbitraire et expéditif?

Lucien BRUNET
Mirabel

Quand l'Homme ne se dispute pas quelque chose avec le pays voisin, c'est avec son frère qu'il se dispute. Quand je parle de l'Homme, la femme est comprise évidemment. Que la femme cesse de toujours se placer à part et ce sera un grand pas

P.S. Lorsque vous dites plus près de nous «la découverte du Canada... le massacre des Indiens et des Acadiens», vous oubliez les Patriotes encore plus près de nous. C'aurait pu être utile en ces temps référendaires.

Les États généraux II

Comité organisateur
Etats généraux
CSN-CEQ
Montréal

Nous avons assisté comme femmes aux États généraux II des travailleuses salariées québécoises. Comme femmes, nous avons montré beaucoup de patience. Comme femmes militantes, cependant, nous nous devons de protester contre l'organisation et le fonctionnement de ces États généraux II.

Comme groupe de femmes hors des syndicats, nous étions enthousiastes de participer aux États généraux II pour connaître davantage la situation des femmes travailleuses, et ce d'autant plus que la lutte du Front commun donnait priorité dans ses revendications aux droits parentaux. Mais notre présence ne nous a rien appris. Nous avons assisté à une série d'interventions sans réponse, hors d'ordre, ou d'amendements non discutés et non retenus.

Quant à notre participation comme groupe de femmes hors des syndicats, elle s'est réduite à

peu de chose. Nous nous sentions vraiment étrangères, vraiment dérangeantes. Pourtant nous pensions bien avoir des choses à dire: entre autres, sur la violence faite aux femmes et sur le droit à la liberté sexuelle.

Si les États généraux I étaient des plus intéressants pour le mouvement des femmes en général, les États généraux II sont loin d'avoir fait avancer les femmes militantes dans les syndicats et les groupes de femmes hors des syndicats. Si une plateforme commune et complète avait pu être adoptée, si les femmes dans et hors des syndicats avaient pu se parler, si un plan d'action réaliste avait pu être décidé ensemble, le mouvement des femmes en serait sorti plus fort. Ça, on le sait, C'EST DANGEREUX pour tout établissement patriarcal. Les règles de procédure nous ont toutes déviées de ce beau danger. Peut-on les qualifier, maintenant, juste d'incident de parcours? C'est la question que maintenant nous nous posons.

La Maison des femmes
de Québec
Québec

GRÈVES

Sus à l'éditorialiste!

Réponse à M. Vincent Prince concernant les négociations du gouvernement avec le Front commun.

J'ai lu assidûment vos articles. Vous êtes atteint, mon cher monsieur, d'une maladie très à la mode depuis quelques mois et qui consiste à parler à travers son chapeau.

Pour vous et vos semblables, voici la description du PARADIS TERRESTRE, dans lequel nous, travailleuses et travailleurs du secteur hospitalier, évoluons jour après jour:

- 1- Chez nous, au Centre Hospitalier Côte-des-Neiges, sur 575 syndiquées et syndiqués du Syndicat canadien de la Fonction publique, 450 reçoivent de \$190.40 à 226.70 comme salaire brut par semaine. Et vous nous traitez de grassemment payés.
- 2- Nous avons droit à 13 congés fériés par année. Rares sont ceux et celles qui peuvent les prendre la journée même de la fête, comme le reste de la population. Nous devons aussi, au lieu de fêter à Noël et au Jour de l'An comme vous, travailler au moins une des deux fêtes.
- 3- De plus, la grande majorité des travailleuses et des travailleurs du secteur hospitalier travaillent trois fins de semaine sur quatre avec leurs congés reportés dans la semaine, ce qui a pour effet de briser la vie sociale des pères et des mères de famille ainsi que des célibataires qui ne peuvent entreprendre de projets avec leurs enfants ou leurs amis, amis, trois fins de semaine sur quatre.
- 4- Il est vrai que nous jouissons d'un mois de vacances après une année de travail (même si en neuf ans, je n'ai jamais pu les prendre en été) et jusqu'à présent de douze journées de maladie par année. Avez-vous déjà es-

sayé mon cher monsieur de payer votre épicerie ou le garagiste avec des journées de maladie ou une semaine de vacances?

- 5- De plus, j'entends souvent de vos semblables nous traiter de paresseuses et de paresseux, payés à ne rien faire, etc. Je vous lance le défi, vous les gros bras de la construction, vous les garagistes, vous les journalistes et les autres, à venir travailler un mois auprès des malades et ensuite nous en reparlerons de vos accusations à bon marché.

J'entends souvent cette réflexion: «C'est avec nos taxes que nous payons vos salaires et vos augmentations.»

C'est aussi parce que vous, travailleuses et travailleurs du secteur privé, réclamez des salaires et des augmentations que je dois payer mon beurre, mon pain, mon steak, mon lait, mes produits Kraft, mes produits Johnson, etc... beaucoup plus cher d'année en année. Vous êtes coupables, vous les garagistes, les mécaniciens, les journalistes, les employés, employés de Steinberg, les travailleuses et travailleurs de la construction, de GM, de GE... si je paie un prix toujours plus élevé, pour tout ce qui vous passe entre les mains.

Je suis d'accord avec ceux et celles qui prétendent que le climat économique n'est pas des plus brillants, et je crois que mes consœurs et confrères du secteur hospitalier sont d'accord pour se serrer la ceinture, en autant que tous les citoyens et toutes les citoyennes du Québec en fassent autant, en commentant par les députés et les ministres qui se sont voté une augmentation de \$6,000. (Leur salaire n'est-il pas payé aussi par vos taxes? Pourtant vous demeurez silencieuses et silencieux.)

Chez nous, au Centre Hospitalier, la grande majorité des pa-

tients et des patientes ne reçoivent presque jamais de visites, sinon jamais. C'est nous qui nous occupons de leur fournir toute la chaleur humaine, la tendresse dont ils et elles ont besoin. Et voilà que cette même opinion publique crie au meurtre et se met à jouer à la sainte nitouche lorsqu'il y a des conflits dans les hôpitaux. Et alors, comme par hasard on se souvient qu'il y a un parent, une parente à l'hôpital. On s'imagine que le sang pisse partout, qu'il y a des morts et des mortes par centaines.

Pourtant, lorsque les syndicats se battent contre les coupures de postes, contre les coupures de lits, contre les malades qui traînent dans les corridors (doublement affectés psychologiquement, se sentant délaissés, abandonnés), ou êtes-vous?

Où êtes-vous, Monsieur Prince, fameux défenseur de l'opinion publique, alors que l'on est en train d'automatiser les soins dans les hôpitaux. Cinq minutes pour laver un malade, quatre pour lui faire une piqûre et ainsi de suite, pour en arriver à tant de malades par infirmière. Comme si des humains se comparaient à des boîtes de conserve! Et si jamais l'infirmière avait le malheur de dialoguer avec la petite malade de 1 ans pour lui enlever sa peur de recevoir une piqûre et de prendre plus de temps que prévu, eh bien, c'est le malade ou la malade en bout de ligne qui aura moins de temps, donc moins de soins.

Moi, mon cher monsieur, lorsqu'il survient un conflit de travail au journal LA PRESSE, où partout ailleurs, je me renseigne sur les clauses revendiquées par les travailleuses et les travailleurs avant de gueuler à tort et à travers, sinon je me tais.

Je n'entrepris jamais un puzzle sans posséder toutes les pièces.

Maurice BOISVERT
Montréal

Le conflit à la CTCUM

Je suis en parfait accord avec M. Vincent Prince qui écrit le 30 novembre au sujet du conflit à la CTCUM: «La grève veut faire céder la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM). En réalité, ce n'est pas elle qu'elle frappe mais la population.» Il est bien évident qu'en dernier ressort, c'est la population qui doit payer les pertes et déficits subis par la CTCUM.

Cependant, je conteste catégoriquement l'assertion de M. Prince quand il conclut immédiatement à la phrase suivante: «La CTCUM, largement déficitaire, perd simplement moins d'argent chaque jour où ses véhicules demeurent remis au garage.»

On ne peut souscrire à cette conclusion si on tient compte du fait que certains frais généraux d'opération annule de la CTCUM, tels le capital investi, taxes, entretien des édifices, assurances, immatriculation de véhicules, chauffage, éclairage, coût des bénéfices sociaux, primes d'assurance collective, assurance-chômage, R.A.M.Q., R.R.Q., contributions au fonds de pension et à la Commission des accidents de travail, vacances annuelles, rémunération des jours fériés non travaillés, rémunération des congés de maladie, coût des uniformes et autres

frais fixes représentent un important pourcentage du budget et demeurent les mêmes à chaque jour, peu importe que les véhicules soient remis au garage ou sur la route à recueillir des recettes.

La paralysie de tous les véhicules par un arrêt de travail d'une journée, qu'il soit qualifié de «journée d'étude», «grève sauvage», ou «grève légale», se traduit toujours par la perte totale des recettes d'une journée, tandis que si les véhicules étaient sortis cette journée précise, les salaires et le carburant auraient été pratiquement les seuls déboursés additionnels occasionnés, puisque les frais fixes ci-dessus mentionnés déjà encourus couvrent ces dépenses pour 365 jours par an, qu'il y ait grève ou pas.

J.-Donat RONDEAU
Montréal

Intolérance

Dans une lettre ouverte parue le 30 novembre, deux «profs profondément choqués» dénonçaient leur confrère, M. André Bougie, qui avait osé écrire que «chez les profs de cégep, on se plaint le ventre plein...»

Les deux signataires de cette lettre, sans doute aveuglés par leur sainte colère, oublient malheureusement de répondre aux arguments de M. Bougie. Au lieu de critiquer les opinions et affirmations de leur confrère, ils y vont d'allusions, d'attaques personnelles. En particulier, dès le premier paragraphe, ils énoncent trois questions dont la portée et la pertinence ne s'éclaircissent que dans l'avant-dernier paragraphe.

En effet, on y apprend que M. Bougie aurait été défendu par son syndicat il y a quelque 10 ans. Et les auteurs ajoutent: «Il est rare qu'une bête morde la main qui la nourrit...» Devrait-on comprendre que, dès qu'un syndicat défend la cause de l'un de ses membres, celui-ci devrait en éprouver une telle reconnaissance qu'il ne pourrait formuler la moindre critique 10 ans plus tard? Aussi bien dire que le syndicat s'achète la complaisance éternelle du syndiqué.

Duplessis disait à l'un de ses ministres: «Toé, tais-toé!», sachant très bien que celui-ci ne pouvait se rebiffer, devant son poste à son maître tout-puissant. A l'époque, également, le citoyen qui recevait des «faveurs» du gouvernement, était avisé de «voter du bon bord».

On pensait que les mentalités avaient évolué. On pensait que le gouvernement qui distribue des subventions, que le patron qui engage un employé, que le syndicat qui fait son boulot et défend ses membres, n'ont pas le droit d'exiger en retour une fidélité éternelle, un appui inconditionnel à toutes leurs politiques. On croyait naïvement que l'on gardait le droit de penser, le droit de critiquer, même si on a reçu.

On se trompait semble-t-il. La même intolérance fleurit encore au Québec.

Roch OUELLET
Longueuil

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

ZENITH

SYSTEME 3

LE MEILLEUR ZENITH DE TOUS LES TEMPS...
EST ENCORE AMÉLIORÉ!



Le CARIBBEAN • L1960W

Style contemporain moderne. Coffret compact et décoratif au riche fini simili-noyer américain veiné. Le coffret et le piedestal noir sont rehaussés de garnitures en aluminium brossé.

Special leppard

Plusieurs autres aubaines Zenith en magasin
Garantie et services rapides à nos ateliers
Assortiment complet de magnétoscopes

A LA GRANDE ENSEIGNE VERTE

LEPPARD

2219, chemin Chambly, Longueuil — Tel : 677-8984

Un effet inflationniste important

BUDGET

SUITE DE LA PAGE A 1

premier palier vers un autre sommet de \$1.39 quelque part l'été prochain. Les contributions des employés et des employeurs au régime d'assurance-chômage augmentent de près de 20 pour cent, pendant que les produits de luxe, alcool, tabac et cosmétiques viennent ajouter plus de \$200 millions au trésor fédéral.

Les particuliers et les sociétés voient leur fardeau fiscal s'accroître globalement d'un montant à peu près égal (de l'ordre de \$1.5 milliard), mais ce sont toujours les particuliers qui demeurent les vaches à lait du régime, versant au fisc \$17.8 milliards contre \$8.9 milliards pour les sociétés. Ces dernières se voient frappées d'une surtaxe de cinq pour cent, soit un apport de \$370 millions, somme qui devrait atteindre un peu plus de un demi-milliard au cours de l'exercice financier 1981-82. La mesure est présentée comme temporaire, pour deux ans.

Train énergétique

Le budget Crosbie contient toute une série de mesures fisca-

les énergétiques dont les mécanismes d'application sont conditionnels aux pourparlers qui se poursuivent entre Ottawa et le gouvernement albertain; crédits d'impôt pour les contribuables à revenus faibles et moyens destinés à compenser en partie les hausses de prix de l'énergie; aide spéciale aux provinces de l'Atlantique dont la majeure partie de l'électricité est générée à partir du pétrole; améliorations au programme thermique des maisons et création de la Banque canadienne de l'énergie déjà promise par M. Clark.

Au chapitre des bonnes nouvelles, le budget comprend le programme de crédit d'impôt pour intérêts hypothécaires et impôts fonciers qui se trouve présentement devant les Communes (bill C-20) et devrait être adopté avant Noël. A elle seule, cette mesure découlant des promesses électorales du gouvernement Clark (l'une des rares promesses réalisées d'ailleurs dans ce premier budget) ajoute \$575 millions aux dépenses fédérales en 1980-81, somme qui atteindra près de \$3 milliards à la maturité du programme, soit en 1983-

84. Il y a bien quelques autres mesures d'appoint visant la petite et moyenne entreprise, mais la liste des cadeaux s'arrête à peu près là.

M. Crosbie justifie son budget d'austérité par le besoin urgent d'enrayer deux fléaux qui menacent l'économie canadienne: le déficit budgétaire et le déficit de \$7 milliards de la balance courante (échanges commerciaux et financiers avec l'extérieur). A l'heure actuelle, fait valoir le ministre des Finances, les dépenses du gouvernement fédéral sont supérieures de 25 pour cent à ses revenus et son déficit dépasse en ampleur le budget total du gouvernement de 1967. Le déficit de la balance courante équivalait à plus de deux pour cent du Produit national brut (ensemble des biens et services produits).

«Aucun des autres grands pays industrialisés n'enregistre un déficit aussi élevé en proportion de son économie. En tant que pays et en tant que gouvernement, nous devons faire face à l'obligation de payer nos factures et cesser d'emprunter toujours plus, aux dépens de notre avenir.»

Budget inflationniste

Cela étant dit, les projections de dépenses d'Ottawa, telles que formulées par le ministre Crosbie, sur quatre ans, n'en contiennent pas de peser de plus en plus lourd dans l'économie du pays, contrairement aux promesses faites par tous les ministres des Finances qui se sont

succédé à Ottawa ces dernières années et aux vœux maintes fois formulés par les milieux d'affaires.

Malgré tout, M. Crosbie se targue d'avoir sabré sévèrement dans les projections de dépenses du gouvernement. Le déficit passe de \$11.2 milliards à \$10.4 milliards, c'est-à-dire que le rythme d'accroissement des dépenses se maintiendra à environ dix pour cent, soit près du taux d'inflation prévu pour le prochain exercice financier. Dans les prévisions de dépenses et déficits qu'il publie pour la première fois pour une période de quatre ans, le ministre se fait fort de couper le déficit de moitié d'ici 1983-84.

Paradoxalement, le budget de M. Crosbie a quand même un effet inflationniste important. Le ministre reconnaît lui-même que la seule hausse des prix de l'énergie fera monter l'indice des prix à la consommation d'un point de pourcentage dès l'an prochain et son impact sera encore plus dramatique au cours de l'exercice financier suivant, en raison des augmentations successives qui surviendront au cours de l'été et par la suite périodiquement, tant que le prix du baril de pétrole domestique n'aura pas rejoint celui de Chicago.

Quant à l'amélioration de la balance des paiements, le ministre compte beaucoup sur la récente décision d'Ottawa d'accroître substantiellement ses exportations de gaz naturel vers les Etats-Unis pour la redresser.

LISTE

SUITE DE LA PAGE A 1

Un autre député libéral, anglophone celui-là, et très certainement candidat, a pris un plaisir malin à rappeler à LA PRESSE que plusieurs de ses adversaires éventuels du Canada anglais ne sont pas bilingues. «Eugene Whelan ne parle pas français, Lloyd Axworthy non plus, et Buchanan n'est pas meilleur que Clark», a-t-il soutenu en demandant évidemment qu'on ne le cite pas sur ce point.

La décision de M. Turner a ouvert la porte «à ceux qu'on appelle ici «les candidats de deuxième liste», et qui n'auraient eu aucune chance dans un duel entre Turner et Macdonald. La situation est changée du tout au tout: on aura besoin de ces candidats pour donner à tout le moins un semblant de lutte au congrès de mars. Et à moins d'une candidature-vedette imprévue, même les partisans de M. Macdonald qui hésitent jusqu'à maintenant à se présenter de peur de nuire à leur candidat au premier tour de scrutin, pourront maintenant le faire en toute quiétude. Leur démarche actuelle consiste à évaluer de quel côté se rangeront les partisans de M. Turner maintenant que ce dernier n'est plus dans la course.

Jean Chrétien

Le premier nom qui revient constamment sur les lèvres actuellement est celui de M. Jean Chrétien. Même le président du parti, le sénateur Al Graham, a soulevé hier la possibilité que les délégués «dans leur sagesse» élisent de nouveau un Canadien français.

Malgré tout ce n'est pas l'euphorie chez le principal intéressé, dont on dit «qu'il sera bel et bien candidat, et qu'il a déjà amorcé sa campagne de financement».

Joint par LA PRESSE, M. Chrétien a déclaré qu'il n'était pas pressé de rendre sa décision, tout en précisant qu'il sera fixé avant les Fêtes. Il a néanmoins confirmé implicitement avoir amorcé sa campagne de financement, en révélant avoir obtenu l'assurance qu'il ne s'endettera pas s'il est candidat.

Les autres aspirants au titre de chef du Parti libéral du Canada ont également fait savoir hier qu'il ne fallait plus s'attendre à l'annonce de candidatures avant Noël. M. Herb Gray a expliqué qu'il lui fallait s'assurer d'un bon appui financier, M. Judd Buchanan a révélé qu'il lui faudrait un certain temps avant de sonder ses appuis éventuels au sein des partisans de M. Turner, et M. Robert Andras a indiqué que sa période de réflexion se poursuivait jusqu'en janvier.

Le plus déterminé actuellement semble être l'ancien ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, qui jouit d'un appui certain dans les milieux ruraux. M. Whelan a rappelé hier que même s'il n'est pas bilingue, il est aussi «français que Pierre Elliott Trudeau». «Mes deux grand-mères étaient des francophones du nom de Richard et Mayville», a-t-il expliqué avec fierté. M. Whelan, qui a également prêté ne pas être en mesure d'annoncer sa candidature, a néanmoins déclaré qu'il avait un avantage sur tous les autres candidats.

PREMIÈRE SUITE DE LA PAGE A 1

ne connaît pas l'origine de la maladie alors que pour les 20 pour cent restants, cette forme d'anémie peut être d'origine familiale, être causée par l'ingestion de certains médicaments, dont un antibiotique du nom générique de chloramphénicol.

En ce qui concerne le cas du jeune Melbrow, on ne connaît pas l'origine de sa maladie qui s'est déclarée au mois d'août dernier.

Il arrive, dans le cas de cette maladie, qu'une guérison spontanée se produise mais c'est là un phénomène rare et la plupart des malades connaissent plutôt une fin rapide et décèdent par hémorragie ou infection, habituellement au cours de l'année qui suit le diagnostic.

A l'heure actuelle, le seul traitement que l'on connaisse pour lutter contre cette maladie consiste à remplacer la moelle os-

seuse du patient par celle d'un proche parent. Dans le cas du jeune John Melbrow, c'est son frère Charles, 23 ans, qui a fourni la précieuse moelle, après qu'on eut établi qu'il y avait compatibilité entre sa moelle et celle de son jeune frère. L'opération consiste à faire plusieurs prélèvements de moelle dans la hanche du donneur, moelle que l'on mêle au sang donné par transfusion au receveur.

Si l'opération est réussie, l'organisme du receveur ne manifeste pas de réactions de rejet à l'encontre de la moelle reçue et celle-ci commence à assurer la fabrication des cellules rouges, des cellules blanches et des plaquettes dans le sang.

A cet égard, l'opération pratiquée sur John Melbrow semble un succès puisque sa formule sanguine est maintenant redevenue normale. On continuera cependant de le suivre de près pendant un an pour vérifier si son système immunologique fonctionnera normalement.

CHANTIER

SUITE DE LA PAGE A 1

tion de silos à grains et de la construction d'un nouveau quai de 800 pieds par 120 pieds.

Les deuxième et troisième phases de ce vaste complexe qui devra être terminé avant les années 90, comprendront la mise sur pied de terminaux de charbon et de fer ainsi que l'agrandissement du «stockpiling» (stockage) et la construction d'une jetée à l'extérieur de 2800 pieds qui devrait faciliter l'accès à des transporteurs de 150,000 tonnes.

Ce terminal ou super-port n'est conçu que pour la marchandise en vrac ce qui aura, semble-t-il, sérieusement facilité la négociation avec le provincial au niveau des questions d'environnement.

Ce dossier, largement étudié, programmé et vendu grâce à la gouverne de l'ancien ministre Otto Lang sous le gouvernement Trudeau a mis plusieurs années à germer.

Selon un informateur de LA PRESSE, la première difficulté pour le fédéral en fut une de crédibilité face aux investissements publics qu'il avait déjà engagés dans ce dossier (plus de \$50 millions en dragage et construction de digues). En effet, en cédant et pour les 43 prochaines années (l'an 2022) à l'entreprise privée plus de 100 acres de «terres publiques», les politiciens fédéraux se sont souvent demandé quel type de réaction la population du Québec et ses politiciens auraient.

Mais le récent rapport des hauts fonctionnaires de l'ancien ministre Otto Lang, repris la semaine dernière lors des auditions de la Commission canadienne du blé, était clair et aura facilité la décision qui sera entérinée demain au Conseil du Trésor: le port exportateur de Vancouver est surchargé; un demi-milliard de tonnes de grain n'ont pu être acheminés: il fallait absolument un terminus dans l'est du pays pour acheminer les céréales canadiennes vers les ports du Maine et éventuellement vers l'extérieur du continent. Bien entendu, toutes céréales de l'Ouest seront transportées par voie de chemin de fer.

Si la participation du gouvernement fédéral s'est chiffrée à \$50 millions et plus dans le dossier, celle du gouvernement provincial en dehors des études écologiques et économiques sur cette région handicapée par un taux de chômage de 25% se sera bornée à la cessation de lots d'eaux à «l'intérieur de la rade».

Selon toutes les indications, la première phase du projet Gros-Cacouna — longtemps qualifié de «bombe politique» que l'on lâchait en lieu et temps — créera 200 emplois et son parachèvement au cours des prochaines années aura fait travailler directement ou indirectement plus de 5000 ouvriers au Québec seulement.

Hier, tant chez Havre-Champlain, avec Me Marcel Piché comme porte-parole, qu'au bureau de Marcel Léger à Québec et à celui de Roch LaSalle à Ottawa, on a confirmé la nouvelle.

Kennedy ne veut pas se rendre en Iran

WASHINGTON (AFP) — Un porte-parole du sénateur Ed-



Le sénateur Kennedy

ward Kennedy a démenti, la nuit dernière, les informations diffusées par radio Téhéran selon lesquelles le candidat à la présidence des Etats-Unis aurait écrit à l'ayatollah Khomeiny pour lui exprimer son soutien à la révolution iranienne et demander l'autorisation d'aller en Iran.

«Le sénateur n'a eu aucun contact avec qui que ce soit au sein du gouvernement iranien — en particulier aucune lettre n'a été envoyée à l'ayatollah», a déclaré le porte-parole de M. Kennedy, M. Richard Burke.

Radio Téhéran avait lu hier matin une lettre attribuée au sénateur du Massachusetts dans laquelle ce dernier aurait, selon la radio, apporté son soutien à la révolution iranienne et demandé à visiter l'Iran en compagnie de deux collaborateurs.

La vente se termine mercredi, le 19 décembre

NOËL PROLONGÉ POUR

GRANDS SOLDES CANADIEN DE TAPIS

En vedette! Tant qu'il y en aura jusqu'à \$70 de rabais sur une grande sélection de carpettes décoratives et fins de séries de moquettes.

AUSSI PEU QUE LA 12 OU MOINS DU PRIX DE LA FACTORIE DE TAPIS.

4 millions de dollars de revêtements dernière mode-moquettes, carpettes et prélatras en vinyle en montre dans tous nos entrepôts.

Plan de crédit différé offert. Installation sur demande avec garantie de service à vie. Coupe immédiate sur mesure.

Satisfaction ou remboursement 19 Entrepôts géants.

La Factorerie de Tapis

FACTORIE DE TAPIS MD

Nous faisons tout sauf la fabrication

BROSSARD 7205 BOUL TASCHÉREAU OUEST OUEST DU PONT CHAMPLAIN 656-8440

ST-LEONARD 6878 RUE JEAN-TALON EST À L'EST DE L'ANGELIER 259-2571

ST-LAURENT 3450 COTE VERTU EN FACE DE PLACE VERTU 332-2851

LAVAL 1710 BOUL DES LAURENTIDES AU COIN DU ST-MARTIN 668-1140

OTTAWA 1560 CHEMIN MERIVALE AU COIN DU MEADOWLANDS DR 226-3961

HEURES D'OUVERTURE DU TEMPS DES FÊTES «Lundi au vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 18h.»

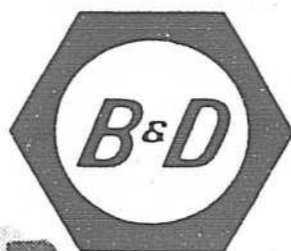
VISA

goineau-bousquet

super vente

Les jeudi, vendredi, samedi, 13-14-15 décembre 1979

1000 WORKMATE



79-005-04:

«WORKMATE» DE LUXE 2 hauteurs

- 29" de long, 31¼" de haut, 26" de large
- Se replie à 29½" de haut, 7½" de large, 29" de long
- Surface utile, 9¼" les mâchoires refermées,
- 15¼" les mâchoires écartées
Écartement limite des mâchoires, 5¼"
- Capacité de serrage à l'aide des mordaches orientables, 12" parallèlement aux mâchoires, 21" diagonalement aux mâchoires.
- Hauteur de travail de 32¼" les montants dépliés, 23¼" les montants repliés
- Encombrement: 26" en largeur, 38" en longueur
- Poids net 34½ lb, poids brut 39½ lb



**N.B. SI VOUS
ACHÉTEZ UN WORKMATE
EN CADEAU À VOTRE AMI
OU À VOTRE MARI,
N'OUBLIEZ PAS DE LUI
DIRE, QUE VOUS AIMEZ
LES PLANTES VERTES ET LES
PLANTES DE NOËL.
D'AILLEURS ELLES VOUS
SERONT LAISSÉES À
50% DE RABAIS CHEZ
GOINEAU & BOUSQUET.**

\$5151

UN SEUL PAR CLIENT

Nous garantissons un escompte de 20% et plus sur tous nos outils électriques ainsi que sur nos outils Stanley.

POLITIQUE DE VENTE

• Tous ces spéciaux devront être payés comptant et emportés par le client
• Aucune commande téléphonique
• Ces prix sont applicables sur marchandises en magasin seulement

TOUTES VENTES SERONT FINALES

PEPINIERE

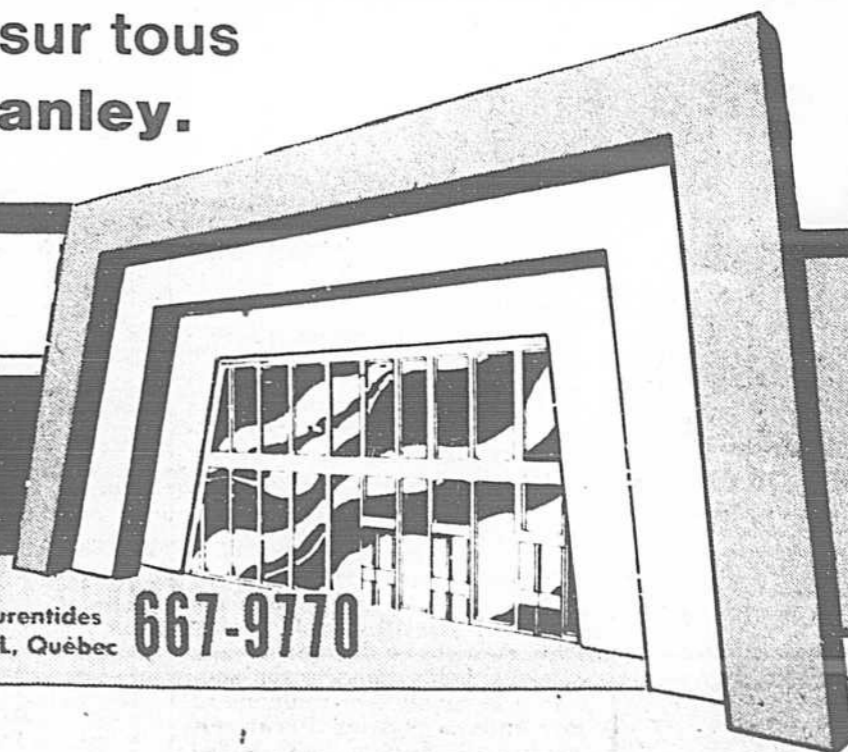


goineau-bousquet

LE PLUS GRAND CENTRE DE RÉNOVATIONS EN AMÉRIQUE

164, boul. des Laurentides
PONT-VIAU, LAVAL, Québec

667-9770



CHARGE

Campagne au leadership du Parti libéral

Macdonald veut un débat sur la question constitutionnelle

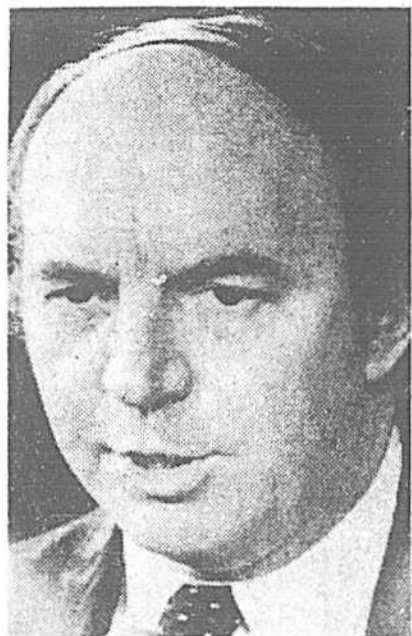
par Gilbert LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Candidat non déclaré au leadership du Parti libéral fédéral, M. Don Macdonald croit que les postulants au titre devront se prononcer sur la question constitutionnelle et prendre position sur les propositions de réforme que le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, fera connaître au début de l'année.

«C'est inévitable, car la publication du document de M. Ryan sera l'un des événements les plus importants de cet hiver», a-t-il déclaré hier dans une entrevue accordée à LA PRESSE. «Il est nécessaire pour tous les libéraux et non seulement pour ceux du Québec, d'étudier les réformes à envisager à l'approche des années 80», a-t-il ajouté.

M. Macdonald a dit être conscient des critiques émises dans certains milieux, où l'on estime que les libéraux fédéraux ont été trop préoccupés par cette question sous le régime Trudeau. Néanmoins, il croit que la campagne référendaire au Québec et la publication des propositions de M. Ryan sont des événements trop importants pour qu'on puisse les passer sous silence.

Il a déclaré qu'il aura probablement une rencontre avec M. Clau-



«C'est inévitable», d'affirmer M. Don Macdonald.

de Ryan, s'il décide d'être candidat au leadership.

L'avocat torontois a par ailleurs révélé qu'il s'est déjà mis au travail avec des amis de la faculté de Droit de l'Université de Toronto et des collègues libéraux pour «discuter des politiques qui devront faire l'objet de débats pendant le congrès libéral».

Selon lui, les questions sociales et notamment la réforme des régimes de pensions seront également des sujets prioritaires qui devront être discutés publiquement. «Je ne dis pas que nous aurons les réponses à tout, mais je crois qu'il s'agit d'une bonne occasion pour amorcer le processus de renouvellement des politiques du parti». L'ancien ministre des Finances estime que la compétition entre les candidats devra se faire au niveau des idées, et non autour des personnalités.

Décision en janvier

Par ailleurs, M. Macdonald a fait savoir qu'il attendra probablement quelques semaines encore avant d'annoncer officiellement s'il sera candidat à la succession de M. Trudeau. Faisant allusion au retrait de M. John Turner, il a expliqué qu'il a maintenant «quelques semaines de plus» pour prendre sa décision. «Bien sûr, il y a des partisans enthousiastes qui font pression pour obtenir une décision rapide, mais je me suis donné le luxe de prendre une décision personnelle».

Il a dit avoir reçu beaucoup de témoignages d'appuis au cours des dernières semaines, mais il a rappelé que dans la plupart des congrès au leadership, et notamment celui qui a élu M. Joe Clark, «ce n'est pas toujours le candidat le plus en vue qui gagne la cour-

se». «Il y a de la concurrence... Jean Chrétien a ses militants par exemple», a-t-il indiqué.

Enfin, M. Macdonald a révélé que les principaux organisateurs qu'on voyait dans l'entourage de M. Pierre Elliott Trudeau au cours des dernières années, en l'occurrence le sénateur Keith Davey et M. Jim Coutts, ne font pas partie de son organisation. «Je crois que le sénateur Davey a accepté le fait qu'il y a un besoin de changement au sein du parti, et qu'il ne m'aiderait pas en étant un de mes militants. Il ne jouera donc pas un rôle très actif au congrès, et il n'est pas membre de mon équipe. Quant à M. Coutts, on me dit qu'il travaillera peut-être pour un autre candidat».

Il faut rappeler que M. Macdonald a participé à la réunion des libéraux à Winnipeg à l'automne et qu'il a été en mesure d'évaluer l'ampleur des critiques portées contre MM. Davey et Coutts. LA PRESSE a d'ailleurs appris hier que M. Marc Lalonde ne sera pas non plus un membre de l'organisation de l'ancien ministre des Finances.

Ce dernier a par ailleurs indiqué hier que s'il était élu chef libéral et par la suite premier ministre, son cabinet accueillerait un certain nombre d'anciens ministres libéraux, mais également des députés qui n'ont pas encore accédé à de telles fonctions.

Atkey refuse d'interdire l'entrée des étudiants iraniens au Canada

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Immigration, M. Ron Atkey, a refusé hier d'interdire l'entrée des étudiants iraniens au Canada, tant que les otages américains détenus actuellement à Téhéran n'auront pas été libérés, comme le lui recommandait aux Communes M. John McDermaid, député conservateur de Brampton-Georgetown.

Le ministre a cependant précisé qu'il n'était pas exclu que de nombreux étudiants iraniens se voient refuser l'entrée au Canada, s'ils étaient suspectés d'activités terroristes. Dans ce cas, dit-il, ils constitueraient un danger pour la sécurité nationale, aux termes des règlements qui régissent l'immigration.

M. Atkey a ajouté que ces règlements s'appliquent à tout étudiant étranger qui sollicite un visa d'entrée au Canada et qu'il n'était nullement question de prendre des mesures d'exception à l'endroit des étudiants iraniens.

Autres raisons

Un porte-parole du ministère de l'Immigration a déclaré, pour sa part, que les activités terroristes n'étaient qu'un des nombreux critères au terme desquels des étudiants iraniens peuvent se voir refuser l'entrée au Canada. Selon lui, plus d'étudiants étrangers peuvent être refusés pour raisons financières que pour raisons politiques.

M. Duncan Beattie, député conservateur de Hamilton-Mountain, a relevé que selon certaines informations de presse

seuls 10 à 15 p.c. des étudiants iraniens seraient soumis à des vérifications. M. Atkey a répondu en disant que ces chiffres n'étaient pas corrects.

Les agents de l'immigration en Iran et aux États-Unis ont reçu ordre de soumettre toutes les demandes de visa aux vérifications rigoureuses prévues par la procédure.

Les moyens financiers

Entre autres, un étudiant qui sollicite un visa d'entrée au Canada doit prouver qu'il a les moyens financiers pour couvrir ses frais de scolarisation et de subsistance, ainsi que le prix d'un billet de sortie du Canada aussitôt ses études terminées.

Un étudiant étranger doit se munir également d'une lettre confirmant son inscription dans une institution canadienne et prouver qu'il pourra rentrer dans son pays d'origine après avoir terminé ses études.

M. Atkey a souligné que l'on avait enregistré, la semaine dernière, une augmentation appréciable du nombre d'étudiants iraniens d'Iran et des États-Unis sollicitant un visa d'entrée au Canada. Plusieurs jeunes Iraniens qui avaient envisagé de faire leurs études aux États-Unis, avaient dû changer de destination par suite des récents événements.

Le ministre ne pense pas que cela va entraîner un flux d'étudiants iraniens, car l'année scolaire est déjà bien avancée. Il est donc peu probable qu'à une date aussi tardive un grand nombre d'étudiants soient admis.

NOËL chez FAUCHER



MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR MODERNE
comprenant 2 pièces

L'ensemble comprend un canapé à 3 places ou 4 personnes peuvent s'asseoir confortablement et un fauteuil. Chacun a un dossier haut capitonné. Les coussins de siège sont également capitonnés, ils ont un rembourrage mousse d'environ 6 1/2 po d'épaisseur. Chaque siège est muni d'une suspension à ressorts qui résistent à l'affaissement. Les accoudoirs sont dotés d'un confortable rembourrage mousse. Ce mobilier est recouvert de tissu 100% acrylique, une fibre synthétique pratiquement inusable et facile à entretenir.

BAS PRIX FAUCHER \$679⁹⁵

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT



MOBILIER DE CHAMBRE DE STYLE CONTEMPORAIN
comprenant 4 pièces

Ce joli mobilier, réalisé en bois de placage noyer de teinte foncée, comprend les pièces suivantes: une commode basse à 3 caissons contenant 9 tiroirs (dim. 60 x 30 x 16 po), surmontée d'un miroir vertical encadré, une commode haute à 5 tiroirs (dim. 32 x 46 x 16 po) et un panneau de tête de lit large de 54 ou 60 po. Tous les tiroirs sont construits selon la technique d'assemblage à queue d'aronde et glissent facilement grâce à un coulisseau central en bois dur paraffiné.

BAS PRIX FAUCHER \$349⁹⁵

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT

N.B.: 2 tables de chevet assorties peuvent y être ajoutées moyennant un supplément modique.



TABLE À SERVIR ROULANTE
en érable de style colonial

Table à 2 abattants, petit tiroir sous le plateau supérieur, plateau inférieur, 2 grandes roues à rayons et 2 roulettes sphériques pivotantes.

BAS PRIX FAUCHER \$149⁹⁵

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT



MOBILIER DE CUISINE MODERNE

Ce ravissant ensemble comprend une table et 4 chaises. La table a un plateau de verre fumé d'une épaisseur peu commune, mesurant 60 x 36 po, qui supporte un solide piètement en tube d'acier chromé. Le dossier et le siège des chaises ont un épais coussin en mousse capitonné. Leur monture et leur piètement est en tube d'acier chromé (comme le piètement de la table).

BAS PRIX FAUCHER \$689⁹⁵

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT

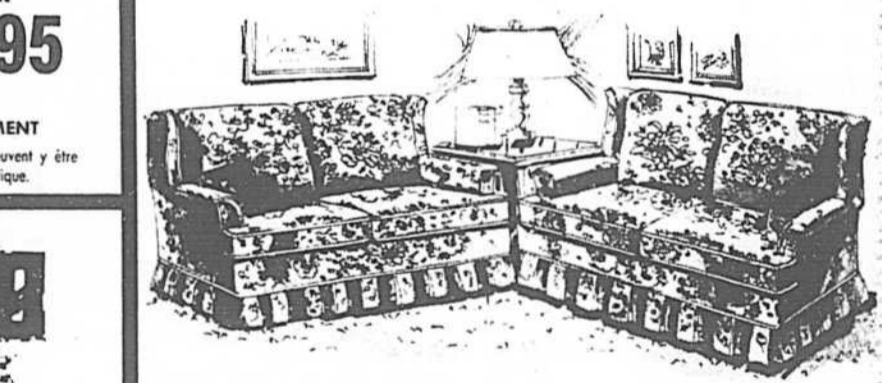


MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR MODERNE
comprenant 2 pièces

L'ensemble comprend un grand canapé à 4 places et un fauteuil confortablement rembourrés mousse. Les carcasses sont en bois dur séché au four. Les dossiers sont hauts, les sièges sont dotés de coussins amovibles en mousse dont l'épaisseur est d'environ 6 1/2 po sous une enveloppe à glissière. Les sièges sont munis d'une suspension à ressorts qui résistent à l'affaissement. Les deux pièces sont recouvertes de tissu de polypropylène (une fibre synthétique pratiquement inusable), à jolis rayures au dossier et sur les coussins de siège. Chacune est montée sur des roulettes sphériques pivotantes qui facilitent les déplacements.

BAS PRIX FAUCHER \$399⁹⁵

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT



CAUSEUSE Kroehler

Ravissante causeuse recouverte de tissu fleuri. Dossier haut, siège muni d'une suspension à ressorts qui résistent à l'affaissement, volant plissé, coussins de siège et de dossier rembourrés mousse (épaisseur environ 6 1/2 po) et indépendants, carcasse solide.

BAS PRIX FAUCHER (CHACUNE) \$199⁹⁵

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT



MOBILIER DE CHAMBRE signé Vallières

De style méditerranéen, réalisé en bois de placage frêne et orné de moulures en érable, ce magnifique ensemble comprend les pièces suivantes: une commode basse large de 72 po, surmontée d'une grande glace à 3 faces encadrées (1 panneau central avec 2 panneaux latéraux articulés), une commode-armoire, un panneau de tête de lit large de 54 ou 60 po et 2 tables de chevet à 2 tiroirs. La commode-armoire a un grand tiroir à la partie inférieure, la partie supérieure forme une armoire à 2 portes dont l'intérieur, doté de tablettes, est en cèdre odorant, poncé à la main et verni. Tous les tiroirs sont construits selon la technique d'assemblage à queue d'aronde et glissent facilement grâce à un coulisseau central en bois dur paraffiné.

BAS PRIX FAUCHER \$699⁹⁵

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT



FAUTEUIL DE RELAXATION genre borcauso sur roulement à billes

En bois, de style canadien ou colonial américain, à dossier haut et siège doté d'un confortable coussin en mousse avec enveloppe en tissu de polypropylène (une fibre synthétique pratiquement inusable).

BAS PRIX FAUCHER \$114⁹⁵

TABOURET ASSORTI (aussi sur roulement à billes) \$89.⁹⁵



FAUTEUIL DE RELAXATION Berkline

Modèle 118041 — Dossier capitonné mousse, inclinable à diverses positions. Coussin de siège rembourré mousse. Repose-pieds escamotable. Habilage vinyl.

BAS PRIX FAUCHER \$89⁹⁵

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT



TABLES DE SALLE DE SÉJOUR

De style contemporain, réalisées en bois de placage pacanier, elles compléteront agréablement votre mobilier. Elles offrent une armoire à 2 portes à poignée de métal chromé.

BAS PRIX FAUCHER \$69⁹⁵

LIVRABLES IMMÉDIATEMENT CHACUNE



MEUBLE BAR en bois de placage noyer

Dessus relevable découvrant un logement pour service de verres (compris), porte abattante servant de tablette pour le service, dessous rangement à 2 portes coulissantes.

BAS PRIX FAUCHER \$119⁹⁵

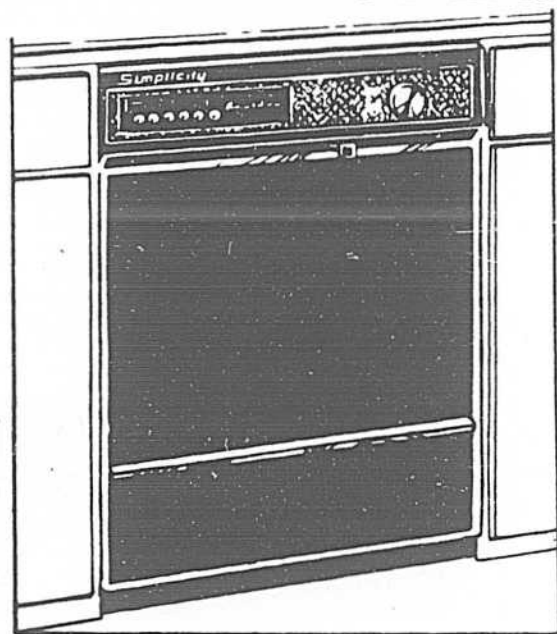
LIVRABLE IMMÉDIATEMENT

NOËL chez FAUCHER

**MAGASINS OUVERTS
JUSQU'À 9 h
TOUS LES SOIRS
du 11 au 22 décembre.**



CHOIX DE LAVE-VAISSELLE À PRIX SPÉCIAUX



LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER

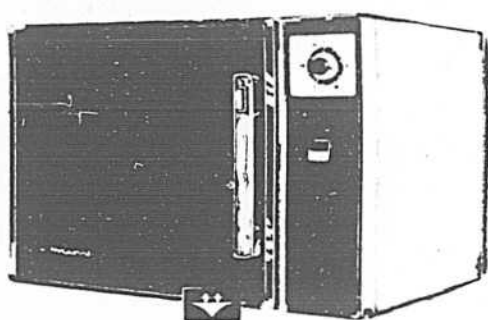
Capacité 16 couverts. Choix de 6 programmes, sélection par boutons-poussoirs. 3 programmes à économie d'énergie. 2 brosses gicleuses. Plateau en Mélatine. Garantie 2 ans sur toutes les pièces. Façade blanche.

**BAS PRIX
FAUCHER**

\$299

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT
Proposés avec une carrosserie blanche, tous ces lave-vaisselle sont aussi livrables avec une carrosserie de couleur moyennant un supplément modique.

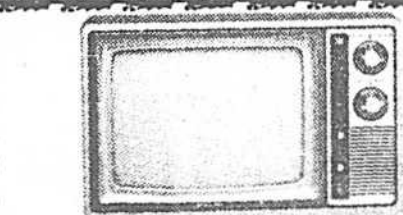
MOFFAT MKB-1238, modèle à encastrer	\$349
MKC-1238, modèle adaptable	\$369⁹⁵
MKC-1258, modèle adaptable	\$399
HOTPOINT SU-310, modèle à encastrer	\$359
SU-510B, modèle à encastrer	\$389
SU-810BS, modèle à encastrer	\$429
SC-310, modèle adaptable	\$379
SC-510, modèle adaptable	\$409
SC-812, modèle adaptable	\$449
BÉLANGER 61-0238, modèle à encastrer	\$339
61-0598, modèle à encastrer	\$359
ROY GU-541D, modèle à encastrer	\$359
GU-761D, modèle à encastrer	\$409
GC-541D, modèle adaptable	\$409



FOURS À MICRO-ONDES LITTON-MOFFAT

BAS PRIX FAUCHER

Modèle MUC-2458	\$569
Modèle MUC-2558	\$689
TOSHIBA Modèle ER-749 (Garantie 30 mois)	\$469
Modèle ER-759	\$529
Modèle ER-798	\$699
Modèle ER-899	\$799
BÉLANGER Modèle 56-0567	\$549

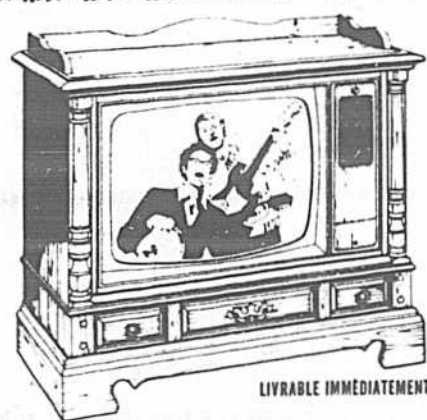


TÉLÉVISEUR COULEUR TOSHIBA

à écran Blackstripe 14 po
Modèle C393 — Châssis à technique modulaire. Réglage automatique des couleurs ABC par un seul bouton-poussoir donnant chaque fois la meilleure image possible. Obtention immédiate du son et de l'image. Dispositif de branchement à la télédistribution (télévision par câble). Coffret moule plastique décor noyer.

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT

À BAS PRIX FAUCHER



TÉLÉVISEUR COULEUR à écran 25 po de marque renommée

Châssis Titan entièrement transistorisé. Tube-image Chromacolor II. Meuble en pin.

**BAS PRIX
FAUCHER \$729**

À BOUCHERVILLE:

1501, rue Ampère (angle boul. Montarville)
À 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Accès par la sortie 95 (direction boul. Montarville) de l'autoroute 20, la Transcanadienne.
Tél.: 655-3630 ou 527-8001
*Pour app. Interurbain sans frais: 1-800-361-9226

À LAVAL:

48, boul. des Laurentides
(quartier Pont-Viau)
Du pont Viau, accès par virage à gauche aux premiers feux de circulation.
Tél.: 384-0590

À LASALLE:

LIBRE-SERVICE
NOUVELLEMENT OUVERT DANS LE MAGASIN
LaSalle AU
1277, 1^{er} sul. Shevchenko
(angle rue Jean-Brillon)

Ensemble BÉLANGER «Châtelaine»

Machine à laver

Modèle BL-2622 — 5 cycles, 1 vitesse, 3 réglages de température. Filtre de recirculation. Distributeur d'agent de blanchiment. Interrupteur de sécurité. Carrosserie couleur amande.

Séchoir

Modèle BS-2622 — 2 cycles, y compris celui pour tissu sans repassage, 3 choix de température. Filtre à charpie visible. Interrupteur de sécurité. Echapement 2 positions. Carrosserie couleur amande.

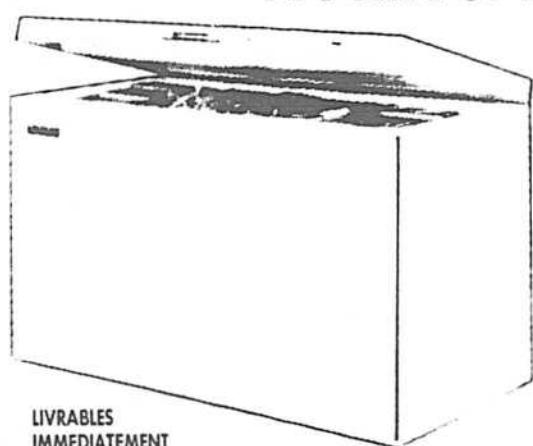
**BAS PRIX FAUCHER
L'ENSEMBLE \$599**

Frais de service après-vente non compris.



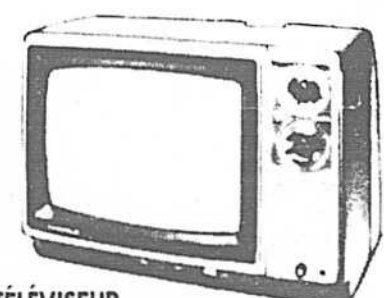
LIVRABLE IMMÉDIATEMENT

CHOIX DE CONGÉLATEURS À PRIX SPÉCIAUX



LIVRABLE IMMÉDIATEMENT

MOFFAT Coffre 8 pi ³	\$249
Coffre 12 pi ³	\$279
Coffre 16 pi ³	\$299⁹⁵
Coffre 19 pi ³	\$319⁹⁵
Coffre 23 pi ³	\$359⁹⁵
BÉLANGER Coffre 8 pi ³	\$249⁹⁵
Coffre 12 pi ³	\$279⁹⁵
Coffre 15 pi ³	\$299⁹⁵



TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIF à écran 13 po

de marque renommée
Châssis entièrement transistorisé à technique modulaire. Blocs d'accord VHF et UHF. Bouton unique de réglage automatique. Coffret habille façon noyer veiné.

**BAS PRIX
FAUCHER \$329**

GARANTIE 3 ANS (pièces et main-d'oeuvre) avec service à l'usine.

CHOIX D'AUTRES TÉLÉVISEURS COULEUR:

Modèle à écran 14 po, produit japonais	\$339
Modèle à écran 20 po, produit japonais	\$399
Modèle à écran 14 po, d'une marque canadienne mondialement renommée	\$349

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT

• Toute marchandise peut être réservée jusqu'au jour de livraison choisi avant les fêtes de fin d'année.
• Léger supplément pour la livraison à domicile.

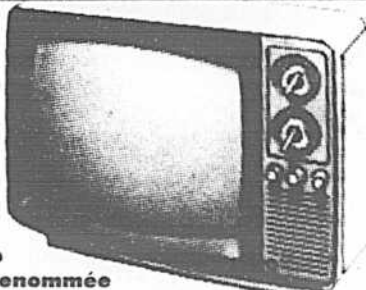
TÉLÉVISEUR «NOIR ET BLANC» PORTATIF

à écran 12 po de marque renommée
Châssis entièrement transistorisé. Blocs d'accord VHF et UHF. Prise pour écouteur. Coffret blanc. — Modèle à fonctionnement sur secteur (CA) seulement.

**BAS PRIX
FAUCHER \$89⁵⁰**

Modèle à écran 14 po.....	\$99⁵⁰
Modèle à écran 20 po.....	\$149⁹⁵

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT



Tourbec

Tourbec: Zihuatanejo c'est tout un Mexique



Mexique

Zihuatanejo

Séjour 11 jours: 31 déc. **\$799.**
7, 14, 21, 28 janvier;
février, mars, avril: **\$869**

Sur la côte Pacifique, un village, une plage, des activités de plein air, un animateur Tourbec et suffisamment d'énergie solaire pour recharger vos batteries à Zihuatanejo.
Departs: tous les lundis à 17 h de Montréal
Ce prix comprend:

- le transport aéroport-Montréal-Mexico-Zihuatanejo-Mexico-Montréal
- les transferts aéroports-hotels

- un accompagnateur à Mexico et à Zihuatanejo
- visite de Mexico et du Musée Anthropologique avec un guide professionnel
- l'hôtel à Mexico 3 nuits, et à Zihuatanejo 7 nuits en chambre double air conditionné et salle de bain privée
- taxes et services dans les hôtels
- cocktail de bienvenue à Mexico et Zihuatanejo
- demi-pension (petit-déjeuner et souper, soit 14 repas à Zihuatanejo)

Mexique Indien et Yucatan

Circuit de 14 jours **\$1399.**
Mexico Teotihuacan-Oaxaca Palenque Campeche Merida-Akumal demi-pension sauf à Akumal
2 départs: 23 déc. et 31 mars

Mexique en Solo

Séjour libre 11 jours **\$380. et \$400.**
Ce prix comprend:

- l'avion Mtl-Mexico-Mtl
- 3 nuits d'hôtel à Mexico
- visite de Mexico

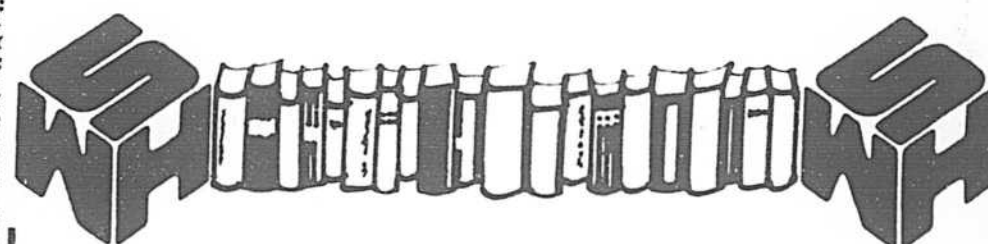
Departs tous les lundis du 31 décembre au 07 avril

Tourbec Montréal
1440, rue St-Denis
Montréal, H2X 3G8
(514) 298-4455

Tourbec Québec
29, rue d'Artois
Québec, G1R 4B9
(418) 694-0424

Tourbec Sherbrooke
74, rue Wellington, nord
Sherbrooke, J1H 5B8
819-563-4474

Tourbec détenteur d'un permis du Québec



Encore Et Toujours Des Best-Sellers



Capitaines et Rois Taylor Caldwell

— Un roman violent, dramatique, qui relate, dans l'Amérique du XIXe siècle, l'ascension sociale et financière de Joseph Armagh, dont l'ambition et l'absence de scrupules feront un multimillionnaire puissant et redouté.
— Un récit où s'affrontent impitoyablement amour, haine et cupidité.

2 Tomes: **\$10.95** chacun



Pour La Sécurité De l'État Ian Adams

— Un suspense inquiétant, qui s'amorce à Montréal pendant la crise d'Octobre et se poursuit jusqu'à Alger, pour prendre à Paris un tour final et inattendu; avec comme toile de fond l'univers implacable des organismes internationaux de renseignements.

\$14.95



Chesapeake James Michener

— 780 pages d'une fresque saisissante, qui s'étale de l'arrivée des premiers colons à la crise du Watergate, en passant par la Guerre d'Indépendance et la Guerre Civile.
— Un roman historique qui divertit en même temps qu'il incite à la réflexion.

\$19.95

WHSMITH

en vente dans toutes nos succursales

- Place Vertu • Les Promenades St-Bruno • Centre D'Achats Fairview
- Place Victoria • Place Ville Marie • Gare Centrale
- 1004 ouest, Rue Ste. Catherine

4—Le club des milliardaires

« Nous sommes encore des nains »



Alain
DUBUC

LES QUÉBÉCOIS FRANCOPHONES contrôlent leurs épargnes et peuvent être heureux de s'être dotés d'institutions multimilliardaires comme le Mouvement Desjardins ou la Banque Nationale.

Mais la fierté que cela peut susciter ne doit pas faire oublier une vérité que rappelle à LA PRESSE Michel Bélanger, le président de la Banque Nationale: «Nous sommes encore des nains.»

Malgré leurs progrès, les institutions financières francophones sont en effet considérablement moins puissantes que leurs concurrents anglo-canadiens, un déséquilibre qui a de multiples conséquences sur leur rôle et leur potentiel.

Un seul chiffre suffit à illustrer ce déséquilibre. La Banque Royale, à elle seule, avec des actifs de 850 milliards, est plus grosse que l'ensemble de toutes les institutions financières francophones sans exception, y compris la Caisse de dépôt!

Cette réalité fait dire à Michel Bélanger: «C'est vrai qu'il y a progrès, il faut le dire, mais ça ne règle pas tout»; ou à l'ancien ministre Claude Castonguay: «Il y a encore beaucoup à faire.»

A l'exception du mouvement coopératif des caisses populaires, qui fait cavalier seul, cette juxtaposition d'entreprises canadiennes-françaises, aux prises avec des géants anglophones qui peuvent en faire une bouchée, se retrouve dans tous les domaines de la finance. Cette puissance se mesure avant tout par les actifs que contrôlent ces entreprises.

Les géants: les banques

Le déséquilibre dans le cas des banques est probablement le plus criant. A la mi-79, l'actif total des 11 banques à charte canadiennes atteignait \$201 milliards. Là-dessus, les deux banques francophones n'affichaient que \$14.5 milliards, soit un maigre 7.1 pour cent du marché.

Et outre la Royale, trois autres banques détenaient des actifs plus de deux fois supérieurs à ceux de la nouvelle Banque Nationale, soit la Banque de Commerce, la Banque de Montréal et la BNE.

Quelles sont les implications de ce déséquilibre? Le poids est en effet important pour une institution financière. Tout d'abord en terme d'efficacité, il permet de fournir des services plus complets, d'améliorer la rentabilité et d'offrir une intermédiation financière à coût moindre.

En terme de contrats, la grosseur d'une institution lui permettra plus faci-

lement de financer de grandes entreprises ou de se lancer dans un financement international, et de façon générale, de conquérir de nouveaux marchés. Toutes ces raisons ont d'ailleurs convaincu la BCN et la Provinciale de fusionner.

Il faut cependant noter que le secteur bancaire canadien-français a toujours résisté à la concurrence anglophone, qu'il a conservé sa part du marché, et qu'avec la nouvelle fusion, il s'est doté d'une structure lui donnant encore plus d'agressivité.

Assurance

Dans l'assurance-vie, les quelque 23 compagnies canadiennes-françaises affichaient des actifs d'environ \$2.2 milliards en 1977 tandis que les anglo-canadiennes en activité au Québec et les sociétés étrangères étaient seize fois plus riches avec \$35.8 milliards, selon les données contenues dans le rapport du Surintendant des assurances.

Quant à la taille de ces entreprises, l'Industrielle, le numéro un québécois avec des actifs de \$613.5 millions, arrive en dixième position dans l'ensemble canadien, derrière des concurrents tous largement milliardaires. Quatre sociétés anglophones sont de surcroît chacune plus grosse que les 23 canadiennes-françaises réunies ensemble.

On assiste néanmoins à une croissance fulgurante des francophones dans ce secteur, face à la concurrence acharnée de 121 entreprises anglo-canadiennes ou étrangères en 1977.

«Le Québec contrôle plus ses primes que l'Ontario où les compagnies américaines en mènent plus large qu'ici», note Marcellin Tremblay.

A l'heure actuelle, le monde de l'assurance-vie doit en partie sa vigueur à sa concentration. «Il y a deux secteurs dans l'assurance-vie canadiennes-françaises», explique Claude Castonguay, président du Fonds Laurentien, «les petites, et les groupes». Et ce sont ces groupes qui font surtout preuve de dynamisme, notamment dans leur développement hors du Québec, comme le groupe Laurentien, qui contrôle l'Impérial de Toronto, ou le groupe Brenor avec la Northernlife de London.

Fiducies

C'est un peu le même déséquilibre, (en pire), du côté des fiducies. Les sept fiducies canadiennes-françaises sont à peine milliardaires mises ensemble, puisqu'elles affichent des actifs d'environ \$1.2 milliard, et la plus importante d'entre elles, le Trust Général, \$470 millions.

En contraste, le numéro un canadien, le Royal Trust, est deux fois plus important que l'ensemble du marché canadien-français, et l'actif de l'ensemble des fiducies au Canada s'établissait en 1977 à \$36 milliards. De ce total, 29 fiducies anglophones faisaient des affaires au Québec, détenant \$15.8 milliards d'actifs.

Du côté des biens gérés par les fiducies, le même déséquilibre se reproduit:

les 7 québécoises administrent \$5.4 milliards et les huit grands anglophones, \$53.6 milliards!

En outre, même si elles perçoivent 31.1 pour cent de l'épargne destinée aux fiducies, les institutions francophones de ce secteur sont en perte de vitesse face à leurs concurrents. En 1965 par exemple, les actifs des fiducies francophones, à \$194,000, constituaient 15 pour cent du total des sociétés opérant au Québec; cette proportion passait à 8.1 en 1973, et à 7 pour cent en 1977, selon les données contenues dans le Rapport de l'Inspecteur des compagnies de fidéicommissaires.

Cette perte de terrain est principalement due au fait que la croissance des fiducies hors du Québec est nettement plus forte que dans la province.

Paradoxalement, les Canadiens français sont donc faibles dans un secteur fort, les fiducies, et forts dans un secteur en déclin, l'assurance-vie.

On pourrait dire à tout le moins les caisses populaires échappent à cette domination. Mais il n'en est rien. Même si, en principe, elles sont rois et maîtres sur leur terrain, elles sont néanmoins des concurrents directs des autres banques et quasi-banques.

Et à l'heure actuelle, le Mouvement Desjardins fait face à un risque de plafonnement, faute de nouveaux sociétaires, qu'il ne pourra éviter qu'en diversifiant ses activités, donc en accroissant la concurrence avec ces géants.

En fait, seule les Caisses de dépôt et de placement peut se targuer d'être de taille avec son équivalent pan-canadien.

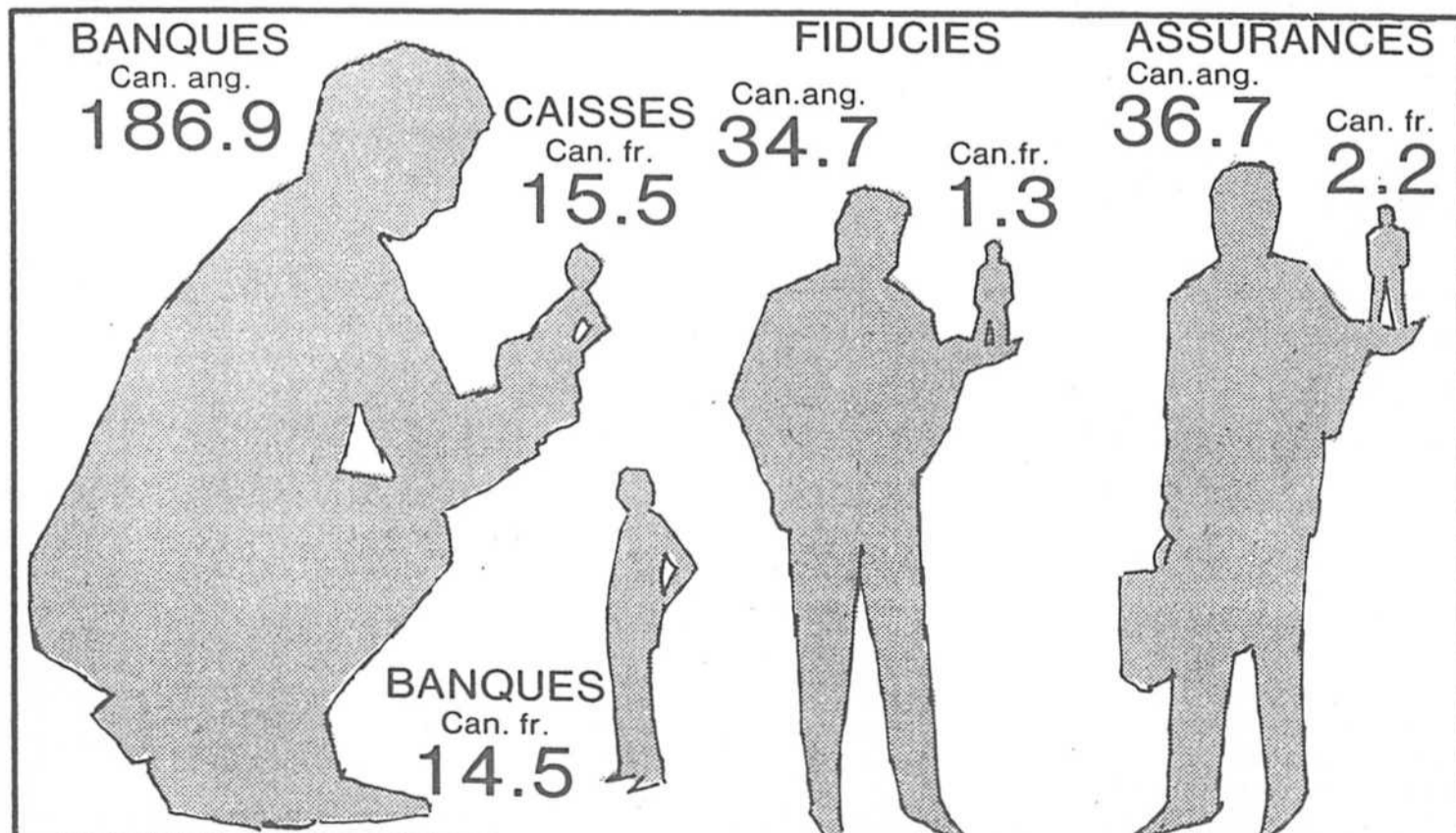
Les effets

Ce déséquilibre dans la puissance des institutions se profile par ailleurs sur une toile de fond peu encourageante, celle du déclin de la puissance financière de Montréal et donc du Québec. Et tandis que peut-être l'on en a profité — la croissance des francophones pouvant être en partie imputable au départ vers Toronto des centres de décision anglophones — cet affaiblissement a des conséquences économiques précises, sur la disponibilité du crédit, l'accès au know-how et à l'information.

«On ne peut non plus ignorer le rôle joué par Toronto dans le secteur financier et le pôle d'attraction qu'il représente pour les compagnies nationales ou multinationales», affirme l'économiste André Ryba. «L'éloignement des marchés financiers et des centres de décision des institutions financières rend l'obtention de crédit bien moins aisée pour les entreprises québécoises.»

De façon générale, le contrôle de l'épargne par des institutions canadiennes-françaises représente certes un signe de dynamisme et de pénétration du marché québécois. Mais en un mot, à ce succès local, devra nécessairement succéder un succès de plus grande envergure vers un développement extérieur, dont on voit les premiers signes.

DEMAIN: Les différents types d'institution.



DES NAINS ET DES GÉANTS: Les institutions francophones sont de taille minuscule lorsque l'on compare leurs actifs à ceux de leurs concurrentes anglophones. Les banques anglo-canadiennes sont treize fois plus grosses que la Banque Nationale, les fiducies anglophones ou étrangères vingt-huit fois plus importantes que les francophones, et les compagnies d'assurance-vie francophones seize fois moins grandes que les autres. Les données sur les actifs des sociétés en 1978 proviennent de la Banque du Canada, du surintendant des Assurances de Statistique Canada et de divers rapports annuels.

*Sources: Banque du Canada, surintendant des assurances, Statistique Canada, rapports annuels des compagnies québécoises



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Michel Bélanger: «Il y a encore beaucoup à faire.»

C'est quoi, un CF?

Savez-vous ce qu'est un «CF»? C'est un Canadien français, dans le jargon des hommes d'affaires québécois francophones. Ce vocable rappelle l'époque récente où les Canadiens français étaient des citoyens de seconde zone dans le domaine des affaires et où le cloisonnement entre les deux communautés était quasi absolu.

Bien sûr, les choses changent, à mesure que les francophones prennent du «poil de la bête», mais les traces du passé sont encore assez fortes pour que l'on puisse affirmer qu'il y a encore deux communautés linguistiques distinctes dans le monde des affaires.

Tous les financiers interrogés par LA PRESSE ont confirmé qu'il existe une telle chose que des entreprises et des entrepreneurs «canadiens-français», et que l'on retrouve un cloisonnement dans les conseils d'administration et même dans les organismes patronaux. Il suffit de se rappeler l'existence de deux Chambres de commerce à Montréal, la francophone et le Montreal Board of Trade.

La distinction est assez claire pour que, tout au long de ce dossier, il ait été possible de séparer sans difficulté les institutions financières canadiennes-françaises des autres, une méthodologie qu'économistes et sociologues utilisent aussi fréquemment.

«Une institution dirigée en français par des francophones est canadienne-française, peu importe qui en est propriétaire», définit Michel Bélanger, de la Banque Nationale.

«Les conseils d'administration n'étaient pas mêlés», se rappelle Alfred Rouleau. «Pendant longtemps, il n'y avait pas d'administrateurs francophones. Avant, les anglophones ne considéraient pas les francophones assez compétents.»

Ceci dit, les choses changent. «On a dit souvent que l'on n'était pas présents dans les entreprises anglo-canadiennes», souligne Claude Castonguay. Mais ça commence. A la BNE, à la Banque de Montréal. «De plus, au fur et à mesure que nos institutions commencent à prendre de l'ampleur, il commence à y avoir une diminution de l'étanchéité. Par exemple, nous contrôlons l'Impériale à Toronto et cela provoque des mélanges.»

«Ça s'accroît», souligne également Marcellin Tremblay, président des Prévoyants. Il y a parfois des Canadiens français sur les conseils d'administration anglophones. On n'est plus là pour le décor.»

Cette transformation progressive, ce décloisonnement ont cependant eu un effet sur la communauté des affaires anglophones. «Ça été un choc pour les anglophones», affirme Tremblay. «Les financiers anglophones se montrent plus prudents, découvrent qu'ils ont des comptes à rendre.»

Cependant, les résistances sont encore lourdes, même du côté francophone. «Il est difficile de faire entrer l'autre dans son cénacle», souligne Alfred Rouleau. Il est bien naturel de vouloir garder la mainmise.»

La société blessée (4)

Des négociations trop centralisées ?



Lysiane GAGNON
de notre bureau de Québec

SUITE DE LA PAGE A 1

tants gouvernementaux (son chef de cabinet, M. Serge Guérin, le chef négociateur, Me Lucien Bouchard, et deux représentants du Conseil du Trésor). Le petit groupe a constamment exploré des voies de règlements, pas seulement dans le domaine monétaire, mais aussi dans le normatif.

Ultime centralisation d'un appareil de négociations déjà très centralisé: les conditions de travail des employés des écoles, des hôpitaux, toutes choses concrètes et à répercussions multiples, sont évoquées, discutées et négociées entre technocrates qui n'ont rien à voir avec la réalité des institutions, et qui, bien sûr, soumettent toutes ces hypothèses de travail à leurs mandants respectifs mais qui infléchissent les décisions dans le sens du règlement le plus avantageux possible sous l'angle politique et administratif mais ou la qualité de l'enseignement et la qualité des soins médicaux risquent d'être plus ou moins sacrifiées. Le ministre Parizeau n'est pas d'accord avec ce genre d'interprétation: cette année, dit-il, la négociation a été contrôlée, du point de vue patronal, par les «élus» plutôt que par les technocrates. Et d'ailleurs, M. Parizeau, qui se flatte d'être un «jacobin» (à l'époque où en France le même mot prend des connotations de plus en plus négatives) estime que la négociation devrait être encore plus centralisée: «Le Front commun syndical, je souhaiterais qu'il soit plus fort et plus large: les petits groupes à la remorque des gros provoquent des négociations interminables et artificielles, des «side-shows» où en réalité on prend prétexte de n'importe quoi pour retarder le règlement: on attend le Front commun.»

«J'aimerais aussi, dit-il, que le Front commun soit plus uni, plutôt que d'avoir toutes ces divisions dans un même secteur (exemple, les employés de soutien dont les uns acceptent les offres et les autres les rejettent, le tout dépendant de l'affiliation syndicale).»

Un gigantesque «Woodstock»...

Pour le ministre, toute décentralisation des négociations qui redonnerait

plus de pouvoirs d'une part aux institutions (commissions scolaires, hôpitaux, collèges) et d'autre part aux syndicats locaux, mènerait «au chaos que j'ai bien connu dans les années 60, ce gigantesque Woodstock où il y avait 200 tables de négociation et une épouvantable surenchère».

En réponse à ceux qui, comme l'écrivain Maurice Champagne-Gilbert, estiment que «le fractionnement du cartel syndical mettrait la société à l'abri de grèves générales et simultanées dans tous les secteurs névralgiques», le ministre Parizeau préfère, lui, «prendre le risque d'une grève générale de temps à autre pour garder le contrôle budgétaire». Pourtant, en Ontario par exemple, les négociations dans le secteur hospitalier se font régionalement. Mais M. Parizeau estime que l'Etat ne peut pas laisser cette responsabilité à des institutions qui risqueraient, pour régler à tout prix, de «craquer le plafond budgétaire», sachant bien que le gouvernement comblera le déficit après coup.

Les problèmes qui l'agacent: l'exercice de la grève dans les hôpitaux, évidemment. Et puis le fait qu'«on a gardé, des deux côtés, la vieille habitude de vouloir ouvrir les conventions collectives sur 400 points, alors que les deux-tiers de ces demandes sont simplement d'ordre tactique, ce qui a pour effet d'enlever tout sérieux aux étapes initiales de la négociation».

En réponse à ceux qui croient que la décentralisation permettrait aux syndicats de la base d'avoir un meilleur contrôle sur leurs conventions collectives, le ministre évoque plutôt le risque des inégalités; l'ex-sous-ministre de l'Éducation et coauteur du rapport Martin-Bouchard (1978) sur le régime de négociation, M. Yves Martin, diffère d'opinion.

Ce dernier, tout en regrettant que le gouvernement n'ait pas retenu la formule d'un conseil de médiation suggérée dans son rapport, estime que même si l'on décentralisait l'appareil, on verrait la recréation des mêmes «patterns»: «Les syndicats s'attendraient l'un et l'autre pour négocier et éventuellement débattre en même temps, ils uniformeraient leurs demandes.»

Et pourtant, nombreux sont ceux qui croient que la centralisation, poussée à ce point extrême, a eu pour résultat de gonfler le poids de l'appareil syndical, de diminuer considérablement le degré de vitalité interne des syndicats locaux, dépossédés à toutes fins utiles de toutes responsabilités, et de créer chez les directions d'institutions un climat de dépendance totale envers le gouvernement, le tout étant l'une des causes qui font qu'à tant d'endroits le climat de



Jacques Parizeau, un jacobin?

travail est malsain. Le premier ministre Lévesque partage un peu cette perception des choses, on l'a vu dans l'entrevue qu'il accordait samedi dernier à LA PRESSE, et où il manifestait clairement ses réticences par rapport à ce gros appareil — une sorte de «monstre» — où plus personne, y compris les syndiqués, n'est en mesure de recevoir une information claire et adéquate.

Un système qui ne colle pas à la réalité

Le professeur Léo Roback, spécialiste en relations industrielles, pense lui aussi que «le régime de négociation a atteint un degré de centralisation qui dépasse les limites du bon sens et ne colle pas à la réalité. Qu'on négocie la masse salariale au sommet, ça peut aller. Mais ça n'a pas de bon sens de négocier une convention qui s'applique indifféremment à un gros hôpital de Montréal et au petit hôpital de Saint-Glin-Glin. Ainsi on enlève aux syndicats locaux leur raison d'être.»

«En outre, ajoute-t-il, la procédure de griefs est trop lourde et trop lente. Cela produit une accumulation telle que la négociation débute avec cette hypothèque. On commence à négocier à partir de griefs qui pourrissent. Dans le régime actuel, de gros organismes comme la Fédération des affaires sociales à la CSN et l'Association des hôpitaux ont trop de pouvoirs par rapport à leur base. Cela favorise l'action des groupuscules

d'extrême-gauche. Il faudrait qu'au moins les conditions de travail quotidiennes, par exemple les relations entre employés et cadres au sein d'une institution, soient déterminées au niveau local, quitte à ce qu'on continue à négocier au sommet des questions comme la sécurité d'emploi et la mobilité.»

Ailleurs, un peu partout, toutes sortes d'idées flottent ici et là: ainsi, un membre du Conseil d'information créé à l'occasion de la dernière ronde de négociations suggère l'«accréditation multiple» qui briserait le monopole des oligarchies syndicales en les forçant à se mettre à l'écoute des membres.

Chose certaine, c'est avec un scepticisme de bon aloi que les contribuables devraient envisager les choses. Car la réalité plutôt crue, c'est que l'on ne saura pas de sitôt, pas dans le détail en tout cas, la portée réelle de tout ce qui a été signé dans ces super-sommets, dans des secteurs aussi névralgiques que l'enseignement et la santé. Un haut fonctionnaire du ministère des Affaires sociales n'en fait pas mystère: «Il n'y a qu'un tout petit groupe de gens qui savent exactement ce qui a été négocié, et encore même ceux-là ne savent pas dans tous les détails ce que ça va donner dans la pratique. Il arrive qu'on découvre six mois après l'effet concret de telle ou telle clause.»

Et du côté syndical? Il fallait voir les délégués — quelque 800 en tout — au conseil fédéral de la Fédération des affaires sociales de la CSN, à trois heures du matin, au Centre des congrès de Québec, alors qu'ils en étaient à leur deuxième nuit de veille pour étudier les offres finales qui avaient fait l'objet d'une entente de principe en haut lieu. Des gens studieux, bien au poste, qui essayaient tant bien que mal de soutenir leur attention, mais qui n'en pouvaient plus de fatigue et devaient en dernière analyse, tant tous ces documents étaient lourds et complexes, se fier à la parole de leurs négociateurs.

Une théorie bureaucratique

La centralisation du pouvoir — des deux côtés, ou des trois côtés plus exactement puisque la partie patronale a deux têtes (le gouvernement et les institutions) qui ne s'entendent pas toujours. L'absence presque inévitable, compte tenu de la multiplicité des délégations de pouvoirs, d'information à la base. Le triomphe des hommes d'appareil.

C'est de ce monstre bureaucratique qu'est née la théorie des «services essentiels» en matière de santé. L'opti-

que légaliste qui a inspiré le fonctionnement du Conseil sur le maintien des services essentiels vient en droite ligne de la philosophie des grands technocrates préoccupés avant tout d'efficacité administrative. Ainsi le rapport Martin-Bouchard déplore-t-il, citant un expert qui a écrit un livre sur «les critères de conflit créant une situation d'urgence» et qui se trouve ainsi décrit comme «un observateur impartial», que «l'évaluation des situations (dans les hôpitaux en grève) ne s'effectue généralement que dans un contexte d'exagération... Quant à savoir quel est le degré tolérable des «inconvenients» que le patient peut subir, le rapport se pose toutes sortes de questions et comme il ne trouve pas de réponse il en conclut qu'il faut juger chaque cas au mérite, et en quelque sorte effectuer un minutieux dosage entre deux droits, le droit à la grève et le droit à certains soins médicaux et infirmiers... Lesqueels? Le législateur n'a jamais osé les définir, tant la matière est complexe.

M. Martin juge aujourd'hui que, sauf «quelques bavures», la loi 59 par laquelle on a tenté de préserver les services essentiels a été plus satisfaisante que le recours à l'arbitrage prévu par la loi antérieure, et que «graduellement, les choses vont s'améliorer».

M. Roback, lui aussi, pense que la loi 59 ne doit pas être «chambardée» tout de suite après une première expérience, et que le «bilan global de cette année» est positif — exception faite de la loi 62 qui, pour lui est «l'ombre au tableau». Pour M. Roback, le système prévu par la loi 59 — par laquelle on donne la responsabilité aux syndicats de définir les services essentiels s'il n'y a pas entente avec l'institution — «a fonctionné». «Il ne faut pas dramatiser, dit-il, nous vivons dans une société où les relations de travail sont fondées sur les rapports de force. C'est malheureux à dire, mais une grève qui ne fait de mal à personne c'est une grève ratée. Y a-t-il eu des abus?... Ce n'est pas mon domaine. Le mot «abus», c'est un concept moralisateur. Si les syndicats se mettent l'opinion publique à dos, ils auront un prix à payer.»

Ainsi se répandent les idées: la maladie, la souffrance, ne doivent pas être affaire d'émotivité. Il n'y a pas eu de drame ouvert, pas qu'on sache, alors il n'y a pas de problèmes. Ceux qui posent le problème en termes de valeurs plutôt qu'en termes d'affrontement classique sont classés comme des «moralistes». Et c'est pourquoi, au bout du compte, une société se retrouve blessée. Moralement, d'ailleurs, bien plus que physiquement.

—FIN—

Qui gagnera la bataille de la sécurité routière?



Marc LAURENDEAU
(collaboration spéciale)

AU COURS DE L'ANNEE 1978, 1765 personnes trouvaient la mort sur les routes du Québec et 57,000 individus subissaient des blessures dans quelque 175 000 accidents routiers. Or les chiffres de la Régie de l'assurance-automobile, tels que cités par la nouvelle présidente, Mme Claudine Sotiau, laissent prévoir une hausse de 11% pour les accidents en 1979. Plusieurs études le démontrent: les accidents de la route sont plus fréquents et plus meurtriers au Québec que dans la plupart des pays industrialisés.

Comment se fait-il qu'un bilan aussi tragique, au lieu de se redresser, semble s'aggraver? Il s'agit à la fois d'un problème de mentalité populaire et de volonté politique.

Contrairement au préjugé répandu, ce n'est ni la mécanique, ni l'état de la route mais le conducteur qui est en cause dans au moins 80% des accidents. Nos stéréotypes sociaux valorisent encore le conducteur qui prend un maximum de risques: manoeuvrer sa voiture dans des virages brusques et rouler à une vitesse folle, cela reste au Québec le symbole d'une décontraction très à la mode, voire d'une certaine virilité et même maintenant d'une forme de libération féminine. Il serait essentiel de transformer la mentalité des Québécois, en valorisant le civisme et la conduite sécuritaire, exactement comme on a sensibilisé les jeunes générations à la protection de l'environnement et aux droits et avantages du non-fumeur.

Néanmoins, dans tous les pays où un pareil progrès fut réalisé, il a fallu qu'intervienne une véritable volonté politique d'informer et de réprimer. Ainsi, la France, de 1972 à 1978, a réussi à faire fléchir son taux annuel de mortalité sur les routes, de 17 000 à 12 000. Les autorités françaises sont parvenues à ce résultat en menant principalement une lutte vigoureuse axée sur trois préoccupations: la limitation de la vitesse, la lutte à la conduite sous influence de l'alcool et le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Fait significatif: même le tueur Jacques Mesrine, qui ne s'embarrassait pas du respect des lois, portait sa ceinture de sécurité. C'est ainsi qu'il n'a pu rejoindre assez rapidement les grenades à sa portée et que, dans son cas, ce sont les policiers qui ont eu la vie sauve.

En France, il a fallu qu'un premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, fasse de la sécurité routière une priorité et prenne personnellement la responsabilité du dossier. Car, antérieurement, la dilution des tâches entre différents ministères entraînait une dispersion de la volonté d'agir. Quand trop de ministères sont chargés de résoudre un problème, plus personne ne se sent responsable.

Sans cet aiguillon d'une volonté politique exprimée au plus haut niveau, les comités interministériels restent de bien faibles instruments. En Hollande, les experts citent le cas d'un tel comité au sein duquel les sept ministères concernés ont pris quatre ans avant de s'asseoir à table. Au Québec, le ministre des Transports, M. Denis De Belleval, avait récemment à la télévision que les ministres visés par le comité qu'avait lancé son prédécesseur ne s'étaient réunis qu'une seule fois depuis sa création cet été.

Chez nous, la sécurité routière est même l'objet d'une lutte de pouvoir assez sourde que se livrent, à divers ni-



Claudine Sotiau

veaux, deux ministères. Relevant du ministère des Transports, le Bureau des véhicules automobiles, dirigé par Me Ghislain-K. Laflamme, avait pleine compétence sur le comportement des conducteurs; mais avec la création de la Régie de l'assurance automobile (sous le contrôle du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières), un nouvel organisme s'est trouvé confronté à la terrible réalité des accidents routiers. En

pratique, le Bureau des véhicules automobiles est devenu le percepteur du régime d'assurance-automobile, mais c'est la Régie qui l'appliquait. Des frictions sont survenues.

La Régie de l'assurance-automobile a d'abord assumé un effort d'information. Puis le président, M. Robert De Coster, a commandé à diverses firmes (Ideacom, etc.) des études détaillées sur les raisons du taux très élevé d'accidents. Des campagnes publicitaires et des efforts d'information ont suivi. Le Bureau des véhicules automobiles se sentait doublé sur sa gauche, d'autant plus qu'il comptait chez lui bon nombre de fonctionnaires nommés sous Duplessis et habitués à travailler d'une manière plus traditionnelle. La cadence des efforts de la Régie n'était pas sans perturber. Dans cette lutte de pouvoir, les ministres soutenaient leurs fonctionnaires respectifs et on a tout lieu de croire que cela se continue.

Avant de quitter son poste, M. Robert De Coster souhaitait, en conformité avec les recommandations des études, la création d'un Office de la sécurité routière. Certaines personnes de son entourage imaginaient même cet organisme comme greffé au ministère du Développement social. Au mieux, rien n'interdisait de souhaiter, par ailleurs, que cet office soit spécialement pris en charge par le premier ministre et par un ministre délégué à la sécurité routière (cette dernière modalité ressemble à la très efficace structure japonaise).

Me Ghislain Laflamme, du Bureau des véhicules automobiles, ne voit pas l'utilité d'un nouvel organisme qui «se disputerait avec d'autres la part déjà très mince des budgets consacrés à la sécurité routière». Il suggère de s'en remettre au comité interministériel présidé par le ministre des Transports. Présidente de la Régie, depuis quelques semaines, Mme Claudine Sotiau, est très engagée dans la sécurité routière car pour la Régie, dit-elle, les statisti-

ques ont un visage, celui des victimes et de leurs parents. Mais quant à la création d'un nouvel organisme, Mme Sotiau semble adopter une attitude prudente de «wait and see» jusqu'à ce que la démonstration ait été faite de la nécessité de ce nouveau mécanisme de coordination.

Pourtant, on attend encore que naisse un véritable leadership en matière de sécurité routière. Seul un organisme spécialisé relevant du plus haut niveau décisionnel et possédant un mandat bien défini parviendrait à transformer la situation, disait M. Gerald Wilde, professeur de psychologie à l'Université Queen's de Kingston. Cet expert traçait d'ailleurs un certain nombre de balises: nécessité d'un laboratoire de recherche en sécurité routière, d'études scientifiques continues pour évaluer les mesures appliquées et besoin d'intégrer les spécialistes du comportement dans le personnel responsable de la sécurité routière.

Lorsque des experts sont venus, à la mi-novembre, de Suède, des États-Unis, de France, de Suisse et du Canada, au Symposium sur la gestion de la sécurité routière, les ministres québécois concernés, MM. Guy Joron (Institutions financières) et Denis DeBelleval n'ont pu être présents. Le premier ministre aussi s'est tenu à l'écart. Ils étaient réunis à Québec, car le gouvernement traversait les moments les plus chauds de sa négociation avec le Front commun. Ces circonstances n'ont guère aidé.

Une application rigoureuse des normes de la sécurité routière suppose une certaine répression. Cela ne rapporte pas de dividendes électoraux immédiats. A moyen et à long terme, cela peut amener cependant une satisfaction du public. En attendant que vienne de très haut, au sein du cabinet, cette véritable volonté politique, deux ministères continueront leur bataille de juridiction et il nous faudra vivre avec notre taux scandaleux d'accidents routiers.

**AU
MAGASIN
DE LA
PLAZA
ST-HUBERT**
seulement

SAUVÉ FRÈRES

**À NOS
5
MAGASINS**

ÉCONOMISEZ

JUSQU'À **\$130**



437 COMPLETS
2 ou 3 MORCEAUX
de première
qualité

QUI SONT
DES
FINS DE SÉRIES
OFFERTS
À UN SEUL
BAS PRIX
INCROYABLE

TOUTES LES TAILLES
Couleurs, motifs et
styles variés

ORD. JUSQU'À
~~\$250~~

SPÉCIAL
\$119⁹⁸

**PREMIERS ARRIVÉS
PREMIERS SERVIS**

6554 PLAZA ST-HUBERT SEULEMENT

SUGGESTIONS DE CADEAUX À MOITIÉ PRIX

Chemises de toilette
de marques réputées

Tons de beige, bleu ou
blanc
Encolures 14 à 17½
Manches 32 à 35

Ord. \$22.00

SPÉCIAL
\$11.00

Choix de cravates
par Paul Bri

Tissus et motifs variés

Ord. \$9.00 et \$10.00

SPÉCIAL
\$3.98



Wolsey

Chandail à col rond à
grosses mailles

100% pure laine vierge. Ivoire
seulement P.M.G.T.C.

Ord. \$65.00

SPÉCIAL
\$32.50

6554, Plaza Saint-Hubert
273-6392

Centre Laval
688-6292

Les Galeries d'Anjou
351-6810

Carrefour Laval
681-9213

Complexe Desjardins
281-1611

Deux jours seulement après le vol de la Brink's, un témoin s'était offert à «fournir la preuve», moyennant \$50,000

par Léopold LIZOTTE

Deux jours seulement après le vol de \$2,800,000 commis aux dépens de la compagnie Brink's, près de la succursale principale de la Banque Royale, rue Saint-Jacques, Claude «Tarzan» Legault avait offert de «fournir la preuve» contre ceux qui avaient tramé ce crime, pourvu qu'on lui verse une récompense de \$50,000.

C'était le 1er avril 1976, et, à ce moment-là, selon Legault, une première «prime» avait déjà été offerte pour retrouver les voleurs.

Selon le témoin, qui était contre-interrogé hier après-midi au procès que subissent les deux gardiens Gilles Lachapelle et Roland Brunette, de la Brink's, pour conspiration, c'est au sergent détective Bisson qu'il avait fait son offre.

Ce dernier, après lui avoir demandé quelques

explications, répondit qu'il allait soumettre le tout à ses supérieurs. Et Legault de commenter qu'il... n'en entendit plus parler jusqu'à l'automne de 1978, alors qu'il devait faire à ce même policier (qui n'était incidemment pas impliqué dans cette enquête, en 1976) une déclaration sur cassette couvrant trente-quatre pages de texte dactylographié.

Au cours de ce même contre-interrogatoire, les procureurs de la défense, Mes Robert La Haye et Robert Beaudet avaient par ailleurs fait admettre au témoin (qui purge présentement une peine de quatre ans pour un autre vol à main armée) qu'une triple accusation d'enlèvement, de séquestration et d'extorsion qui avait été portée contre lui, à peu près à la même époque, avait été retirée quelques semaines plus tard. Et sans que le dos-

sier ne donne explication de ce retrait.

Pour la Couronne, Me Yves Berthiaume avait fait raconter plus tôt au jeune mais imposant bagnard les détails de ses diverses rencontres avec les deux accusés, rencontres dont Réal Boisvert avait été écarté, incidemment, à la faveur d'une visite qu'il

était allé faire à la toilette, au domicile de Brunette.

C'est ce dernier, selon les dires de Legault, qui aurait par ailleurs proposé une façon de procéder de rechange pour la perpétration du vol, ruelle Dollard.

Au lieu de pénétrer dans le sous-sol de la banque, pour y surpren-

dre les messagers et gardes de la Brink's, il aurait soumis que si on pouvait obtenir une arme assez puissante, qui pourrait justifier le conducteur du blindé d'ouvrir les portes de son véhicule, eh bien on pourrait, de cette façon, prendre le camion au complet.

Legault explique tou-

tefois que lui et son compagnon André Laporte n'étaient pas en posture, à ce moment-là, de se procurer une arme lourde ou même un «bazooka».

Et comme son compagnon, il affirme que l'affaire s'est terminée en queue de poisson pour eux.

Après trois rencontres

avec les deux prévenus, ils ne réussirent tout simplement plus à les rejoindre, même au téléphone.

A plusieurs reprises, au cours de sa déposition, Legault a nié qu'on lui ait fait quelque promesse que ce soit pour l'amener à y aller des révélations qu'il a faites hier.

UNE AUBAINE SANS PAREILLE!

ACHETEZ DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR AU PRIX DE GROS OU PRESQUE

Superbe choix de complets, vestons et blazers fins à la main, en tweed exclusif! Pardessus, en cashmere, molair et laine vierge conçus par les plus grands COUTURIERS de France, Italie et New York.

Ouvert au public tous les jours y compris le samedi.

1470, rue Peel

Edifice HERMES - 4e étage

Montréal (514) 282-0415

A 71 ans, il va rejoindre son fils en prison

Un homme de 71 ans, qui s'était reconnu coupable d'avoir recélé \$525 provenant d'un vol de banque, a été condamné à trois mois de prison, hier après-midi, par le juge Benjamin Schecter, et il est par la même occasion allé rejoindre son jeune fils de 17 ans, qui purge lui-même une peine de sept années pour avoir commis alors qu'il n'avait que quatorze ans, vingt-trois vols du genre.

Pour la Couronne, Me Philip Schneider avait précédemment fait remarquer que si l'on n'avait pu établir la participation du fils de Paul-Auguste Evrard à ce hold-up en particulier, on avait cependant établi qu'un de ses jeunes amis, qui demeurait d'ailleurs avec lui, chez ses parents, était bien sur place au moment du crime.

Du rapport présentiel qui a été présenté à la Cour pour l'aider à prendre sa décision, on retient que condamné lui-même à une douzaine de reprises entre 1925 et 1955, le septuagénaire n'avait jamais été inculpé depuis

cette année-là, et qu'il avait fait à peu près tous les métiers (y compris celui de ferrailleur) pour soutenir les quatorze enfants qu'il avait donnés à sa concubine.

C'est d'ailleurs sur ces enfants, en trop grand nombre et de plus en plus indisciplinés, qu'il devait rejeter la responsabilité de tous ses malheurs, en soulignant qu'il ne pouvait pas les empêcher de commettre des crimes.

Les enfants, de leur côté, ont affirmé que leur père était à la fois alcoolique et autoritaire au plus haut point. Pour ne pas dire tyrannique à leur égard.

Tout en soulignant qu'il n'était évidemment pas agréable d'envoyer un homme de cet âge derrière les barreaux, le juge a lui-même fait remarquer qu'il avait l'impression très nette de ne pas avoir devant lui un père ou même un citoyen «idéal», qui savait très bien ce qu'il faisait lorsqu'il est entré en possession de ces billets marqués provenant d'une banque du quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Enquête sur la découverte d'un corps à Lavaltrie

Les policiers de la section des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec enquêtent présentement sur la découverte du cadavre de M. Max Mauve, âgé de 36 ans, retrouvé lundi après-midi à l'intérieur du 161 du rang Saint-Jean à Lavaltrie, à quelque 30 milles à l'est de la métropole.

Selon la police, la mort pourrait remonter à samedi dernier. Une carabine de calibre 30-30 a été retrouvée sur les lieux du crime. Une femme de 31 ans qui est présentement sous observation médicale pourrait être interrogée prochainement sur le meurtre et fournir des éclaircissements sur cette affaire.

Pour moins de \$4.00, un ruban LIQUID PAPER® peut transformer votre machine à écrire électrique ordinaire en une «correctrice»....



Les rubans effaçables Liquid Paper permettent d'enlever complètement les fautes de frappe de la surface du papier, donc de faire des corrections absolument invisibles.

Nous avons actuellement toute la gamme des rubans effaçables Liquid Paper. Commandez dès aujourd'hui celui qui convient à votre machine.

Compagnie FAB Ltée

fournisseur d'articles de bureau
6864 est, rue Jarry
Saint-Léonard, Québec H1P 3C1 Tél. 321-7811
Avec LIQUID PAPER, finies les fautes de frappe!

Technics

70 watts RMS total

- Le tourne-disque TECHNICS modèle SL-220 pleurage et sautillement 0.045%
- Les haut-parleurs à 3 voies de 60 watts RMS total

Prix ordinaire \$1049.95
Spécial M.T.L. \$699

2335 est, rue Belanger (coin des Ecores) 721-1106

Technics BIC

144 watts RMS total

- Amplificateur TECHNICS modèle SU-8080 de 72 watts RMS par canal
- Le synthétiseur TECHNICS modèle ST-8080
- Le tourne-disque TECHNICS modèle SL-220 semi-automatique. Pleurage et sautillement 0.045%
- Les haut-parleurs BIC à 3 voies de 120 watts RMS total.

Prix ordinaire \$1999
Spécial M.T.L. \$1459

916 est, rue Mont-Royal Metro Mont-Royal 527-9511

Radio T.V. Stéréo

LE VRAI PRIX DU GROS

M.T.L. ÉLECTRONIQUE INC.

Esc. de 20 à 60%

SPÉCIAL TEAC

- Magnétophone à cassettes A-103
- Pleurage et sautillement 0.045%
- Flourage et sautillement 0.06%
- Réponse de fréquences 30 Hz à 16,000 C/MS
- 25 Hz à 28,000 Hz

Spécial M.T.L. \$259.50
Prix spécial M.T.L. \$989.50

6952 est, rue Sherbrooke Metro Radisson 255-2893 (Bureau chef)

Pharma Plus

FIABLE et ÉCONOMIQUE

AGREE
Shampooing pour cheveux doux, régulier, gras. 350 ml.
Valeur: \$3.37
PRIX PHARMA PLUS \$2.07
Limite 3 par client

BAIN DE MER OCEAN
10 oz
Valeur: \$4.75
PRIX PHARMA PLUS \$3.19
Limite 3 par client

BOUTONNETTE
Serviette mains
Valeur: \$2.39
PRIX PHARMA PLUS \$1.69
Limite 3 par client

BODY ON TAP
Shampooing pour cheveux: régulier, gras, sec. 450 ml.
Valeur: \$4.08
PRIX PHARMA PLUS \$2.23
Limite 3 par client

BROMO SELTZER FAMILIAL
150 g
Valeur: \$2.32
PRIX PHARMA PLUS \$1.49
Limite 3 par client

CHAP STICK EMB. COMPT. ASS.
96 unités
Valeur: 75¢
PRIX PHARMA PLUS 53¢
Limite 3 par client

CLAIROL HERBAL 350 ml
Shampooing cheveux gras
Valeur: \$3.15
PRIX PHARMA PLUS \$1.69
Limite 3 par client

CLAIROL FINAL NET 12 oz
Vaporisateur non parfumé/parfumé.
Valeur: \$4.10
PRIX PHARMA PLUS \$2.19
Limite 3 par client

FACELLE ROYALE
100 mouchoirs blancs
Valeur: 96¢
PRIX PHARMA PLUS 66¢
Limite 3 par client

LUX SAVON VAISSELLE
24 on. liquide
Valeur: \$1.70
PRIX PHARMA PLUS 99¢
Limite 3 par client

DU 12 DÉCEMBRE AU 18 DÉCEMBRE 1979
CES PRODUITS SONT DISPONIBLES AU COMPTOIR SEULEMENT

AIM AU FLUORURE
Pâte à dent 100 ml
Valeur: \$1.95
PRIX PHARMA PLUS 89¢
Limite 3 par client

PAMPERS COUCHES PREMIERS PAS
24 couches
Valeur: \$4.36
PRIX PHARMA PLUS \$3.44
Limite 3 par client

SHAMPOOING POUR BÉBÉ JOHNSON
350 ml
Valeur: \$3.83
PRIX PHARMA PLUS \$1.99
Limite 3 par client

COTTONELLE PAPIER HYGIÉNIQUE
Blanc/jaune/rose/vert
4 rouleaux
Valeur: \$1.54
PRIX PHARMA PLUS \$1.19
Limite 3 par client

LUX SAVONS DE BEAUTÉ
3 pains
Valeur: \$1.57
PRIX PHARMA PLUS 99¢
Limite 3 par client

LISTERINE PASTILLES
Menthe-citron, orange, régulière
Valeur: \$1.89
PRIX PHARMA PLUS 93¢
Limite 3 par client

À cause d'une forte demande, certains produits ne seront plus disponibles.

PHARMA-PLUS M. ALTER 373 ouest, rue Chabanel Montréal, Québec. 381-2594

PHARMA-PLUS H. ALTER 4201 est, rue Jarry Montréal, Québec. 722-4609

PHARMA-PLUS D. FREEDMAN 3483, av. du Parc Montréal, Québec. 842-4189

PHARMA-PLUS J. SCHNEIDMAN 151 ouest, rue Saint-Viateur Montréal, Québec. 274-2581

PHARMA-PLUS ANDRÉ DALPE 1614, boul. de Montarville Saint-Bruno 653-2455

PHARMA-PLUS H. GOLDENBERG 4451 ouest, rue Sainte-Catherine Westmount, Québec. 933-1155

PHARMA-PLUS E. GERALD HELD 13081, boul. Guin. Pierrefonds, Québec. 626-6668

PHARMA-PLUS ROBERT DESTOINIS 4502, av. du Parc, Montréal, Québec. 273-9529

PHARMA-PLUS CLAUDE MARCLL 3999, Montée St-Hubert 676-1841

PHARMA-PLUS J. RETTER 5819, av. du Parc, Montréal, Québec. 274-7728

PHARMA-PLUS E. SCHWARTZ 520, rue Saint-Roch Longueuil, Québec. 279-8501

PHARMA-PLUS P. BERGERON 145 ouest, rue Saint-Charles Longueuil, Québec. 677-6366

PHARMA-PLUS YVON BERGER 2200, chemin Chambly, Longueuil, Québec. 677-9117

PHARMA-PLUS GILLES HÉBERT 1901, chemin Chambly, Longueuil, Québec. 679-3450

Pharma Plus

FIABLE et ÉCONOMIQUE

LISTERINE ANTISEPTIQUE
500 ml
Valeur: \$2.39
PRIX PHARMA PLUS \$1.47
Limite 3 par client

MEGGEZONE PASTILLES
Miel et citron, casse, régulière, adulte 50 g
Valeur: \$1.72
PRIX PHARMA PLUS 83¢
Limite 3 par client

POUDRE POUR BÉBÉ JOHNSON
680 g
Valeur: \$4.92
PRIX PHARMA PLUS \$2.53
Limite 3 par client

PERMANENTE QUICK FASH
Douce, régulière, super 40-B
Valeur: \$4.17
PRIX PHARMA PLUS \$2.39
Limite 3 par client

REVLON MILK PLUS 6
Shampooing colorant no 5875, 8525, 8526 350 ml
Valeur: \$4.39
PRIX PHARMA PLUS \$2.19
Limite 3 par client

SIROP MATHIEU POUR LA TOUX
250 ml
Valeur: 2.02
PRIX PHARMA PLUS \$1.19
Limite 3 par client

SKIN BRACER ass. col. cadeau =2635 et SPEED STICK SKI cadeau =2535
Valeur: \$4.67
PRIX PHARMA PLUS \$2.97
Limite 3 par client

VIVA ESSUIE-TOUT
Ass. #1259 et imprimé #1288
Valeur: \$1.54
PRIX PHARMA PLUS \$1.18
Limite 3 par client

WONDRA LOTION 400 ml
hydratante non parfumé, parfumé
Valeur: \$3.00
PRIX PHARMA PLUS \$1.69
Limite 3 par client

NICE & EASY Shampooing colorant couleurs assorties
Valeur: \$4.19
PRIX PHARMA PLUS \$2.28
Limite 3 par client

Disponible PHARMA-PLUS dans toute la province de Québec.



Nos prix

TOURTIÈRES 4-ÉTOILES

TAILLEFER ou LA BELLE FERMIÈRE

AUBAINE!

Limite 3 par client

500 g

.88

COCKTAIL DE LÉGUMES

E.D. SMITH

AUBAINE!

Pot
28 oz liq.

.59

JEUNES DINDES

SURGELÉES - CANADA CATÉGORIE UTILITÉ

6 à 16 lb

.88 LB

AUBAINE!

Ne manquez pas
de lire dans ce journal

**NOTRE
CIRCULAIRE
8 PAGES COULEUR**

JEUNES DINDES

SURGELÉES - DE LUXE GOLDEN BIRD -
IMPRÉGNÉES D'HUILE DE MAÏS - CANADA CATÉGORIE A

8 à 24 lb

1.18 LB

AUBAINE!

HEURES D'OUVERTURE

LES SUPERMARCHÉS DOMINION SITUÉS DANS LES
GRANDS CENTRES COMMERCIAUX SERONT OUVERTS LE
SOIR JUSQU'À 21 HEURES JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE 1979
— Y COMPRIS LE SAMEDI —

LE 24 DÉCEMBRE OUVERTS TOUTE LA JOURNÉE —
LE MARDI 26 DÉCEMBRE DE 13 HEURES À 18 HEURES.

les meilleurs!



BACON DÉCOUENNÉ

MAPLE LEAF - SWIFT ou LEGRADE

AUBAINE!

Limite 2 par client

**MOITIÉ
PRIX!**

Pqt
1 lb

.74

JUS D'ORANGE

SURGELÉ — CONCENTRÉ — KENT — NON-SUCRÉ

AUBAINE!

Bte
12½ oz liq.

.49

PORC HACHÉ

PRODUIT DÉGELÉ

1.18

LB

AUBAINE!

POMMES CORTLAND

RÉCOLTE DU QUÉBEC — DE FANTAISIE

.98

Sac
4 lb

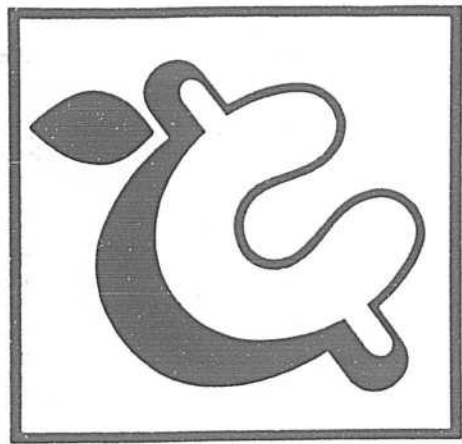
AUBAINE!

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi 18 décembre 1979 dans tous les Supermarchés Dominion de l'île de Montréal, Laval, St-Jean, Rive sud, Repentigny, Joliette, Rosemère, St-Eustache, St-Jérôme, Ste-Agathe, Ste-Adèle, Lachute, Châteauguay et Valleyfield.

Les Supermarchés Dominion Limitée

Ça c'est du
supermarché
Dominion



ÉCONOPRIX

Oui. C'est plus avantageux de faire son marché aux plus petits prix possibles

ÉCONOPRIX est un magasin d'alimentation vraiment différent. Nous vendons tous les produits d'un supermarché, mais avec moins de formats et de marques. Et, nous n'offrons que des charcuteries au comptoir des viandes.

DINDES SURGELÉES **78¢** LB
 Canada Catégorie Utilité
 Toutes pesanteurs

CIGARETTES **6.99**
 Marques populaires
 Cartouche de 200

DINDES SURGELÉES **98¢** LB
 Canada Catégorie A
 Dind.O.Jus - Imprégnées d'huile - Toutes pesanteurs

PAMPLEMOUSSES BLANCS ou ROSES **10¢** ch.
 De la Floride - Grosseur 48

TOURTIÈRES LA CANTINIÈRE
 20 oz **88¢**

GROSSES TOMATES
 Fraîches - De la Floride
 Canada No 1 6 x 6 **59¢** lb

CANNEBERGES FRAÎCHES
 Importées
 Sac 1 lb **68¢**

TANGERINES FRAÎCHES
 de la Floride
 Grosseur 176 **79¢** douz.

PAPIER D'ALUMINIUM REYNOLDS
 Roul. 18" x 25' **1.39**

FRAISES SURGELÉES
 TRANCHÉES - RIO
 Paq. 15 oz **39¢**

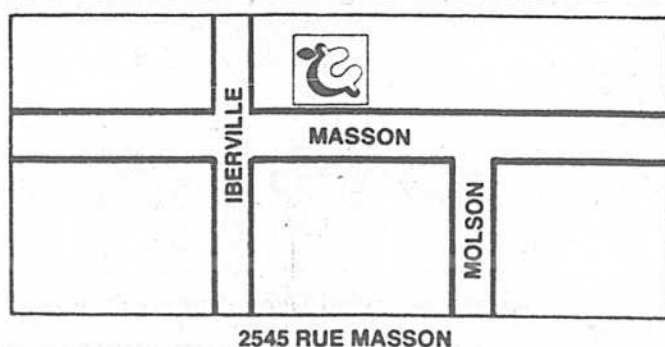
MAÏS EN ÉPIS
 De la Floride - Canada No 1
 6 pour **98¢**

POMMES DÉLICIEUSES
 Rouges ou Dorées - De fantaisie
 de la Colombie-Britannique **49¢** lb

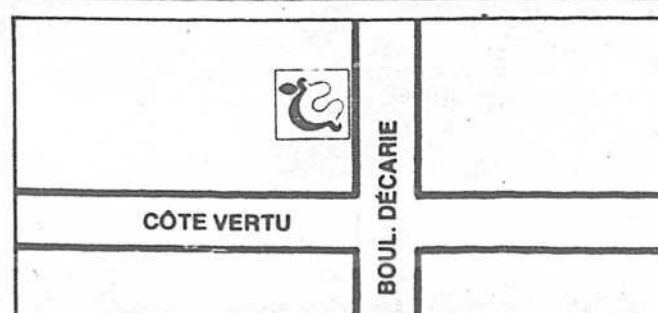
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 15 décembre 1979.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

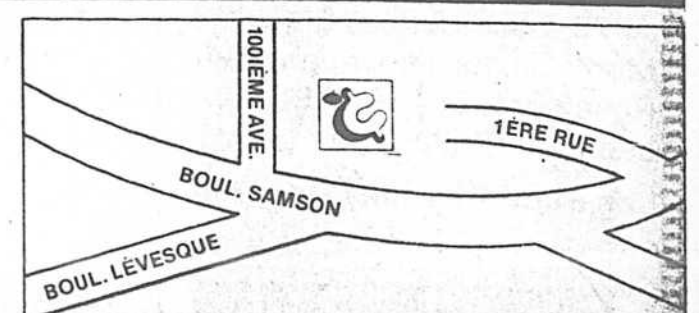
Heures d'ouverture
 lundi fermé
 mardi 10h à 18h
 mercredi 10h à 18h
 jeudi 10h à 21h
 vendredi 10h à 21h
 samedi 9h à 17h



2545 RUE MASSON



1120 BOUL. DÉCARIE, VILLE SAINT-LAURENT



4691 BOUL. SAMSON CHOMEDEY - LAVAL

Pannes à l'Hydro Québec: Lévesque menace les grévistes de sanctions

par Pierre VENNAT

Le premier ministre du Québec, René Lévesque, a clairement menacé les grévistes d'Hydro-Québec de prendre les mesures qui s'imposent (suppression du droit de grève ou injonction) pour les forcer à réparer plus rapidement les nombreuses pannes qui s'accumulent.

Pendant qu'on attendait encore le rapport des médiateurs, la menace du premier ministre peut laisser également entrevoir que si les travailleurs d'Hydro-Québec devaient refuser la proposition

des médiateurs, qui ont rencontré tour à tour les porte-parole de la société d'Etat et du Syndicat canadien de la fonction publique avant de se retirer pour tenter de trouver une solution au conflit, on pourrait la leur imposer.

Lundi, en confirmant leur nomination, le ministre du Travail annoncé à l'avance que la proposition des médiateurs serait «juste, raisonnable et acceptable». Ce qui laisse les syndiqués en mauvaise posture pour la refuser.

Quoiqu'il en soit, le premier ministre, à l'Assemblée nationale,

a déclaré hier après-midi que si cela devait continuer et le moins dement s'éterniser, «il va falloir que des mesures soient prises, qu'on espère ne pas avoir à prendre, mais quand même qu'on devrait prendre à ce moment. Ce n'est pas possible d'endurer, maintenant que le froid est tombé, indéfiniment».

Le ministre Yve Bérubé, pour sa part, a déclaré que dans le contexte normal de réparation, cela prend de 2 à 4 heures pour une réparation dans le milieu urbain et de 3 heures à 5 heures en

milieu rural. Or, actuellement, il faut en moyenne 24 heures pour réparer des pannes. 1,100 abonnés étaient, hier après-midi, sans électricité depuis plus de 48 heures.

Quant à la médiation, l'échéancier est le suivant: les quatre personnes chargées de trouver une solution au conflit, le sous-ministre Yvan Blain, le directeur général Raymond Désilets et les médiateurs Crevier et Tremblay, doivent rédiger des recommandations qui devraient être rendues publiques ou remises aux parties, ce soir ou au plus tard demain.

Viols: 15 ans de bagne

Un homme de 44 ans, Marcel Nadeau, vient d'être condamné à 15 années d'emprisonnement par le juge Denis Lantôt, de la Cour criminelle, pour le viol de deux jeunes filles, dont l'un commis à Saint-Laurent deux jours après avoir été remis en liberté par le tribunal qui jugeait sa première offense.

aurait frappé sa victime pour ensuite l'agresser sexuellement. Et c'est alors qu'il subissait un procès pour ce premier délit que deux jours après sa remise en liberté sur parole, le 29 août, qu'il s'attaquait à une adolescente de 18 ans, cette fois dans un terrain vague de Saint-Laurent.

Le quadragénaire, qui demeure à Saint-Paul l'Ermitte, avait assailli, le 28 février dernier, une jeune fille de 19 ans qu'il avait fait monter dans sa voiture, à l'intersection des boulevards Papineau et Henri-Bourassa, dans le nord de Montréal.

Appréhendé le 10 septembre suivant par la police de la CUM, Nadeau plaide coupable aux deux accusations portées contre lui, ce qui lui valut des peines d'emprisonnement de cinq ans et de 10 ans respectivement. Ces deux sentences étant consécutives, il devra donc purger 15 années de bagne.

PHILIPS cafetière-filtre

Prix Simpsons **47⁹⁹**

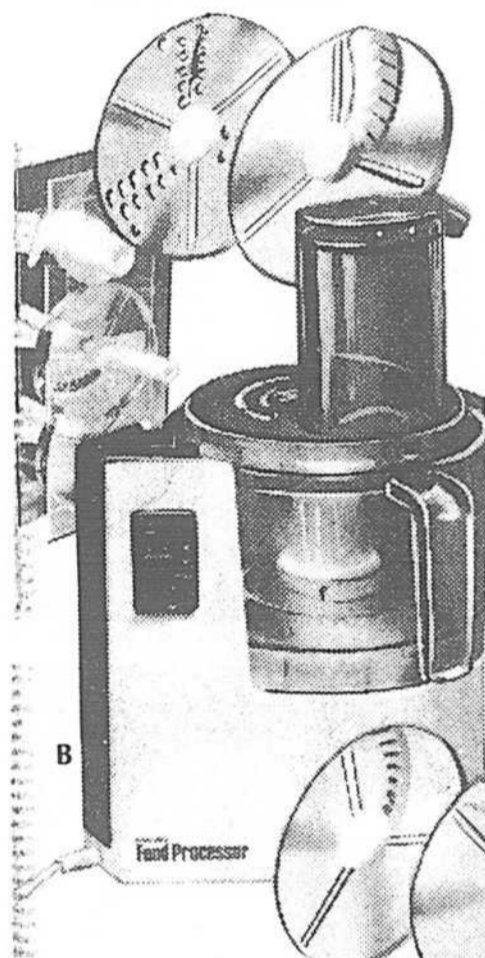
A. Prenez le temps de vous offrir une bonne tasse de café avec une cafetière-filtre 12 tasses. Elle peut aussi préparer 60 oz (1.7 litre). Sélecteur «Dial-A-Brew» pour déguster votre café comme vous l'aimez, c'est-à-dire fort ou faible. Plaque chauffante pour le garder chaud. C'est facile et rapide — 8 minutes. Offrez-vous une cafetière-filtre à Noël! Modèle HD5170.



PHILIPS combiné de cuisine

Prix Simpsons **\$149**

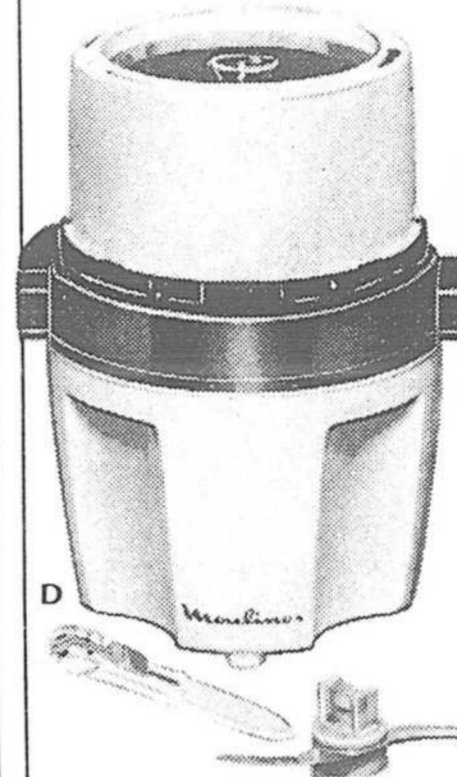
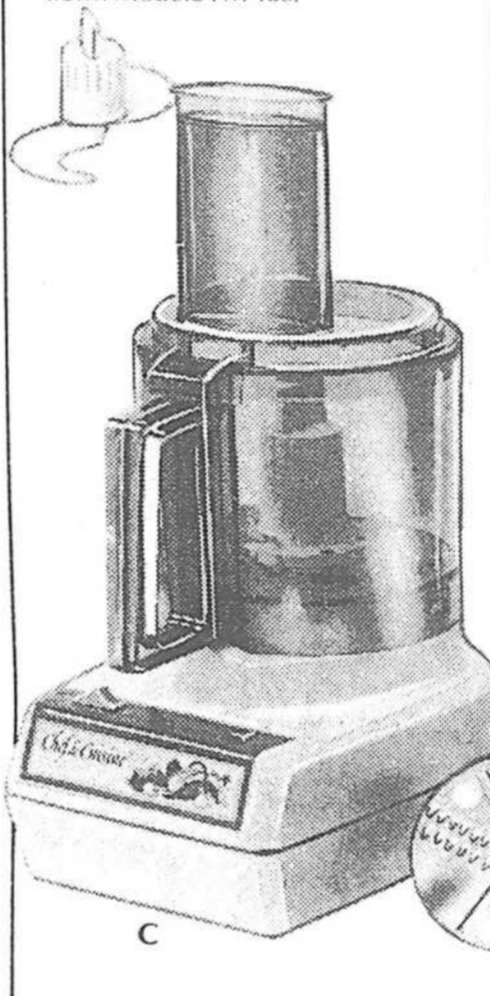
B. Un aide-ménagère pratique et efficace en tout temps. Ce combiné «Philips» coupe, hache, mélange, fait des purées, sauces, la pâte à pain, etc. Lames en acier inoxydable pour couper, trancher, déchiqueter, faire des frites. Complet avec espace de rangement pour lames. Préparez de bons plats avec cet appareil disponible chez Simpsons. Modèle chromé. FP 5708.



Sunbeam combiné cuisinier

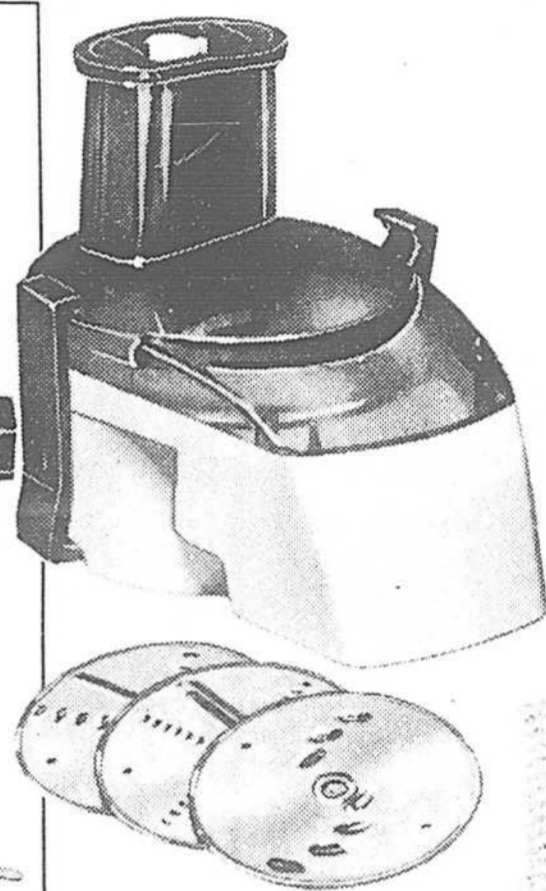
Prix Simpsons **134⁹⁹**

C. Le combiné «Sunbeam» sera un cadeau fort apprécié à Noël. Il vous rendra la tâche plus facile; coupe, tranche, déchiquette, mélange, râpe, fait des purées et la pâte à pain. Modèle puissant, silencieux et facile à manier. Complet avec disques/lames et livre d'instructions. Modèle FM 100.



Rayon 426, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez jour et nuit **842-7221**



Moulinex robot de cuisine

Prix Simpsons **49⁹⁹**

D. Pour des plats réussis et délicieux, optez pour le robot de cuisine «Moulinex». Il vous permet de faire autre chose pendant qu'il fait du bon travail. Il coupe, moule, déchiquette, râpe, tranche, fait la salade de choux, pâte et beaucoup plus encore. Modèle à 2 têtes interchangeables. No 354.

puissant chasse-neige 24" 8 c.v.

«Toro»
Prix Simpsons **929⁹⁵**

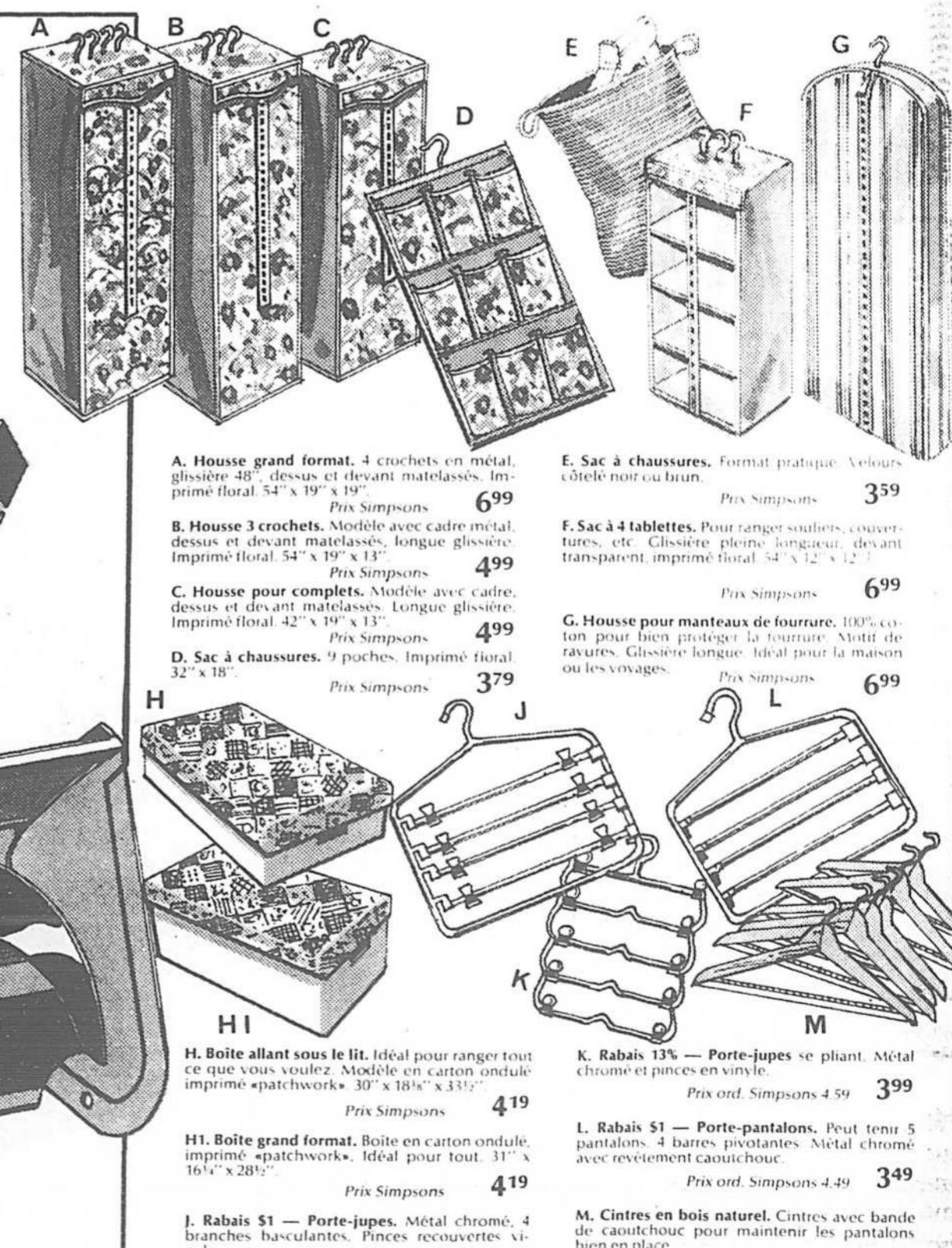
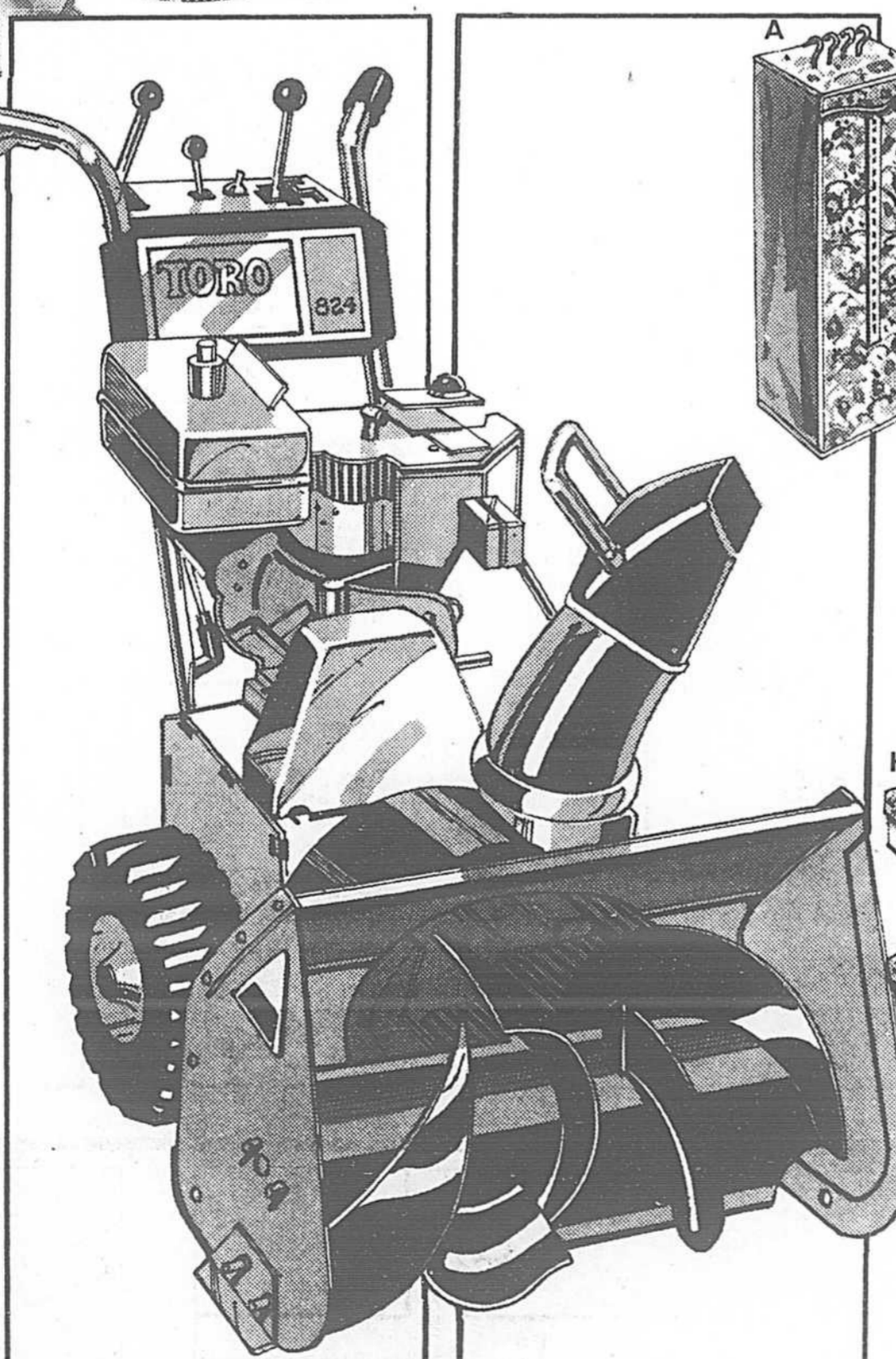
Pourquoi pelleter alors que vous pouvez vous rendre la vie plus facile! Le puissant chasse-neige «Toro» fait du bon travail. Il est compact et facile à manier. Modèle 2 stages à 3 vitesses avant pour un bon rendement, 2 vitesses arrière. Pneus semi-pneumatiques 13.00 x 4.00 — 6. Complet avec démarreur électrique et chaînes pour un meilleur rendement. Modèle 38080. Aussi disponibles (non représentés): modèles avec démarreur électrique et chaînes.

Modèle 38250, moteur 4 c.v. x 21" Prix Simpsons **749⁹⁵**

Modèle 38040, moteur 5 C.V. 24" Prix Simpsons **849⁹⁵**

Modèle 38150, Moteur 8 C.V. x 26" Prix Simpsons **1099⁹⁵**

Rayon 690, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



A. Housse grand format. 4 crochets en métal, glissière 48". dessus et devant matelassés. Imprimé floral. 54" x 19" x 19" Prix Simpsons **6⁹⁹**

B. Housse 3 crochets. Modèle avec cadre métal, dessus et devant matelassés. longue glissière. Imprimé floral. 54" x 19" x 13" Prix Simpsons **4⁹⁹**

C. Housse pour complets. Modèle avec cadre, dessus et devant matelassés. Longue glissière. Imprimé floral. 42" x 19" x 13" Prix Simpsons **4⁹⁹**

D. Sac à chaussures. 9 poches. Imprimé floral. 32" x 18" Prix Simpsons **3⁷⁹**

E. Sac à chaussures. Format pratique. Velours côté noir ou brun. Prix Simpsons **3⁵⁹**

F. Sac à 4 tablettes. Pour ranger souliers, couvertures, etc. Glissière pleine longueur, devant transparent, imprimé floral. 54" x 12" x 12" Prix Simpsons **6⁹⁹**

G. Housse pour manteaux de fourrure. 100% coton pour bien protéger la fourrure. Mottif de ravures. Glissière longue. Idéal pour la maison ou les voyages. Prix Simpsons **6⁹⁹**

H. Boîte allant sous le lit. Idéal pour ranger tout ce que vous voulez. Modèle en carton ondulé imprimé «patchwork». 30" x 18 1/2" x 3 1/2" Prix Simpsons **4¹⁹**

H1. Boîte grand format. Boîte en carton ondulé, imprimé «patchwork». Idéal pour tout. 31" x 16 1/2" x 28 1/2" Prix Simpsons **4¹⁹**

J. Rabais 51 — Porte-jupes. Métal chromé, 4 branches basculantes. Pincées recouvertes vinyle. Prix ord. Simpsons 6.49 **5⁴⁹**

K. Rabais 13% — Porte-jupes se pliant. Métal chromé et pincées en vinyle. Prix ord. Simpsons 4.59 **3⁹⁹**

L. Rabais 51 — Porte-pantalons. Peut tenir 5 pantalons. 4 barres pivotantes. Métal chromé avec revêtement caoutchouc. Prix ord. Simpsons 4.49 **3⁴⁹**

M. Cintres en bois naturel. Cintres avec bande de caoutchouc pour maintenir les pantalons bien en place. Prix ord. Simpsons, ch. 1.99 **6/6⁹⁹**

Venez, écrivez... ou composez **842-7221** jour et nuit.

Rayon 206, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno
Venez, écrivez... ou composez **842-7221** jour et nuit



L'Atelier du cuir

La SDI a cautionné la prise de possession

par Martha GAGNON
La Société de développement industriel (SDI) a cautionné moralement la prise de possession de l'Atelier du cuir par la Caisse populaire de Granby qui, le 6 décembre dernier, a fermé les deux usines de Montréal et d'Acton Vale.

Devant le juge C. Benoit, de la Cour supérieure, qui entendait hier la demande d'injonction de l'Atelier du cuir pour rouvrir l'entreprise, deux représentants de la SDI, MM. J.-Guy Leclerc et Robert Joncas ont déclaré que le geste de la Caisse populaire était devenu nécessaire à la suite de la mort de la présidente Raymonde Parent le 22 octobre. Avant son assassinat au Village olympique, Mme Parent était propriétaire à 100 p. cent de l'Atelier du cuir.

«Tous ensemble nous avons décidé de la prise de possession afin d'assurer le roulement normal de l'entreprise après le drame. Il fallait quelqu'un pour administrer et signer les chèques. A ce moment-là, la SDI et la Caisse populaire ne connaissaient pas les capacités administratives des personnes sur place. Dans le passé, nous avions toujours négocié avec Mme Raymonde Parent. De plus, elle était le seul propriétaire». Et toujours selon le représentant de la SDI, M. Joncas, personne ne reconnaissait le conjoint de Mme Parent, soit M. Fernand Beaudoin, comme le nouveau propriétaire de l'Atelier du cuir. On attendait que ce dernier fasse la preuve légale de ses nouvelles fonctions.

Attitude négative
Devant cette situation, la SDI a donné son accord à la prise de possession. D'après les représentants de la Société de développement, il n'était pas question de fermer l'entreprise mais plutôt de l'aider en attendant que les choses se régularisent. MM. Joncas et Leclerc ont expliqué au juge que c'est l'attitude négative de Fernand Beaudoin qui a provoqué l'arrêt des opérations. Au cours de deux réunions avec la Caisse populaire de Granby et la SDI, M. Beaudoin a clairement laissé entendre qu'il n'accepterait jamais une prise de possession et qu'il jugeait ce geste illégal. C'est alors que le conflit a pris naissance.

D'après M. Joncas de la SDI, la situation s'est envenimée lorsque Fernand Beaudoin a refusé de payer les frais de la prise de possession qui s'élevaient à \$13,100 et qu'il a décidé d'ouvrir un compte «in trust» dans une banque au lieu de continuer à faire ses dépôts réguliers à la caisse populaire. Cette action de M. Beaudoin a provoqué une vive réaction chez les financiers de l'Atelier du cuir.

En juillet 1978, la SDI a accordé un prêt de \$100,000 à l'entreprise pour sa machinerie et son fond de roulement. Un deuxième prêt de \$125,000 a également été consenti. Dans ce dernier cas, seul un montant de \$62,000 a été déboursé sur le montant global accordé.

C'est le 12 juillet dernier que l'Atelier du cuir a signé avec la Fiducie du Québec et la Caisse populaire de Granby un acte de fiducie prévoyant l'émission d'obligations d'une valeur nominale globale de \$300,000.

Dans son témoignage hier, Fernand Beaudoin a surtout insisté sur le fait que, selon lui, la Caisse populaire et la SDI savaient que le testament de Raymonde Parent faisait de lui le seul propriétaire de l'Atelier du cuir. Une convention signée devant notaire existait aussi

entre lui et Mme Parent. «Je n'ai jamais rien compris à cette prise de possession. Je n'ai jamais compris pourquoi on avait décidé d'asseoir des gestionnaires de

Dutemple, Giroux & associés dans mon entreprise. La Caisse populaire m'a toujours dit qu'elle faisait cela pour sauver l'Atelier du cuir. Je trouve pourtant que

c'est bien cher, \$1,000 par jour, pour des gestionnaires qui ne connaissent rien aux opérations de la manufacture». M. Beaudoin a admis avoir refusé de payer les

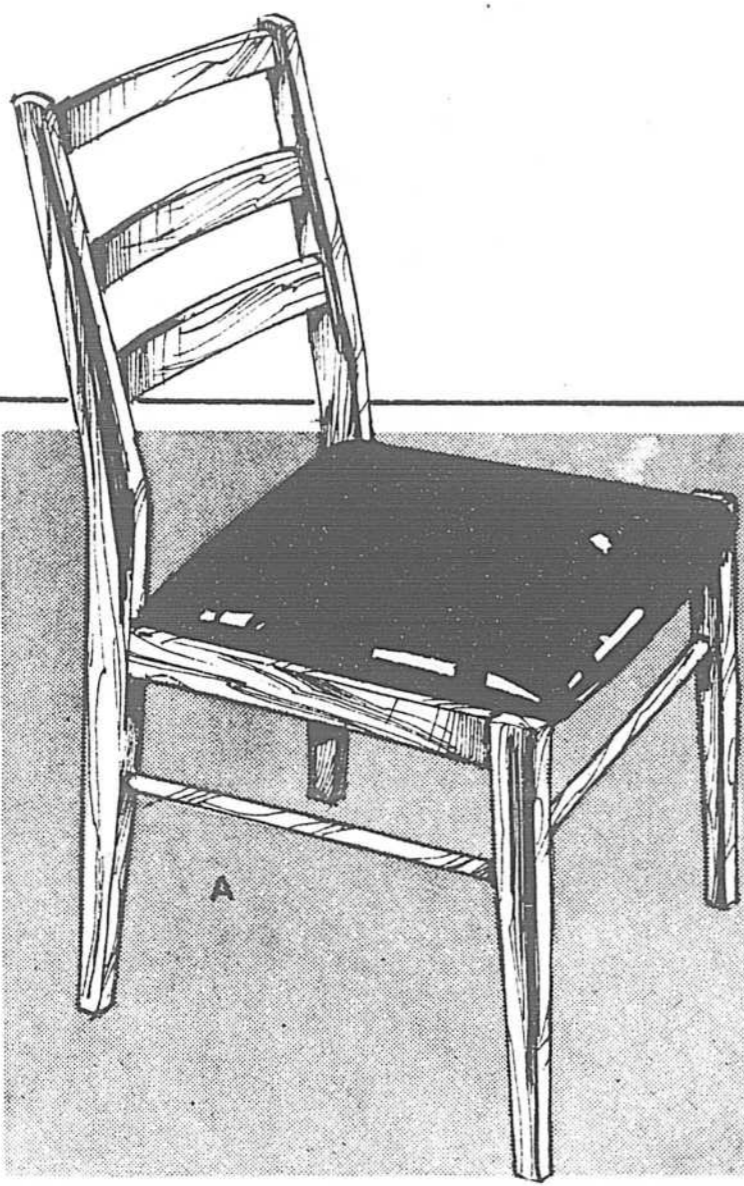
frais de la prise de possession. Il a aussi reconnu avoir cessé d'effectuer ses dépôts à la Caisse de Granby. «C'est bien vrai. J'ai dû ouvrir un compte à la Banque

de Montréal parce que la Caisse refusait de signer les chèques pour payer les fournisseurs. Il me fallait acheter ma matière première, le cuir. J'ai donc décidé de dépo-

ser \$38,000 dans un compte «in Trust» pour continuer d'opérer l'entreprise. Surtout que nous sommes dans la période la plus importante concernant la pro-

duction», a précisé M. Beaudoin.

Le juge Benoit continuera d'entendre la demande d'injonction ce matin.



chaises d'appoint style moderne

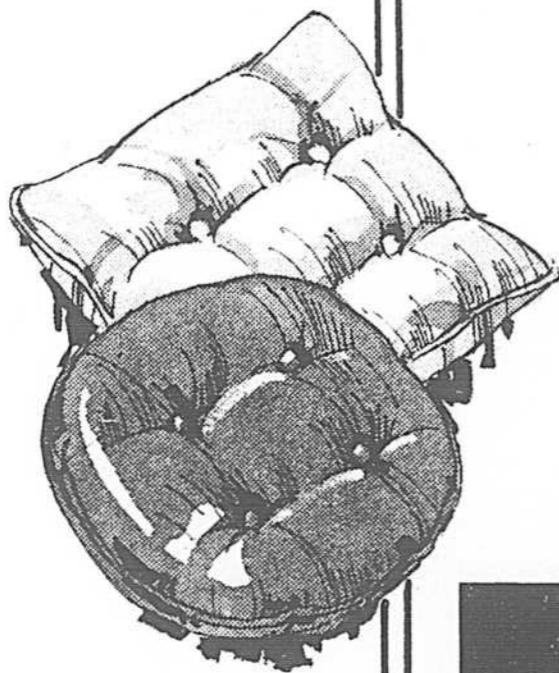
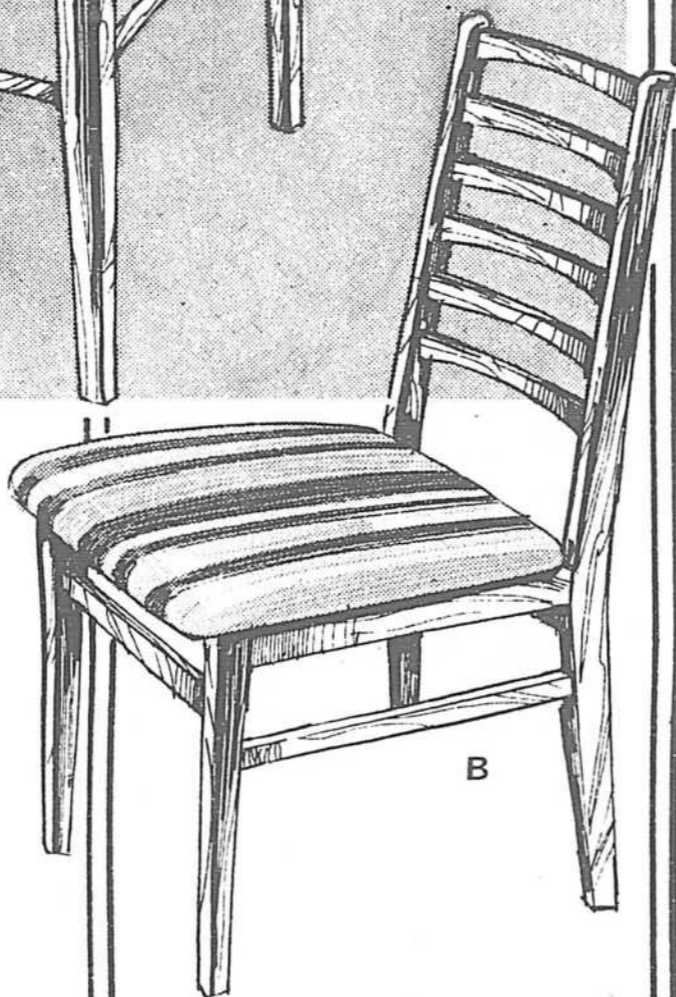
Vous avez besoin de chaises? Simpsons peut vous en offrir à bons prix. Le temps des fêtes approche et vous aurez beaucoup d'invités. Soyez sûr de ne pas manquer de chaises... comme celles-ci. Elles sont teintes en teck et leur style contemporain conviendra à tout décor. Cadres hêtre massif.

Prix Simpsons

A. Chaise. Siège vinyle noir 5998

B. Chaise à dossier haut. Siège à rayures beige brun 6998

Rayon 401, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno



coussins velours pour Noël...

Jolis coussins en velours acrylique de qualité. Modèles à 4 boutons décoratifs, coussinage polyester et kapok, garniture de liséré. Env. 15" de diamètre. Choix de ton or, brun, bleu clair, rouge bordeaux, vieux rose, platine (beige) ou vert mousse.

Prix Simpsons 898

Rayon 385, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

tapis tressés style colonial

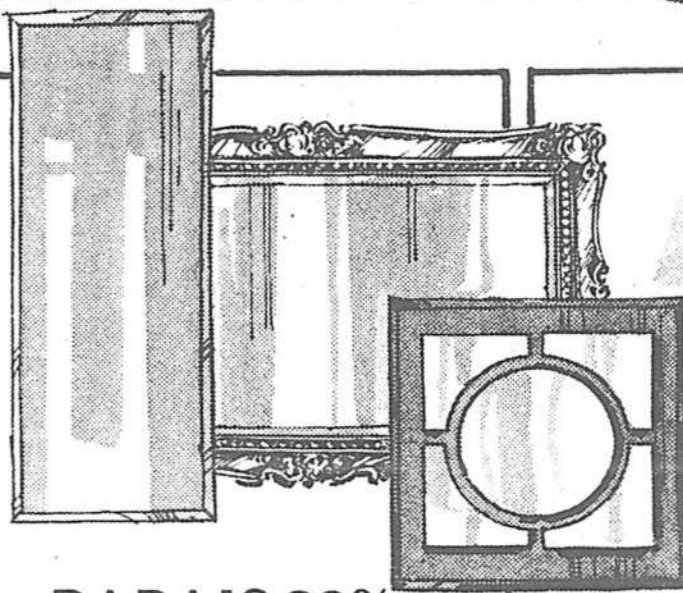
Rabais 1.49 à 19.99. Tapis tressés de style colonial. Modèles ovales, réversibles, 99% nylon / 1% autres fibres de longue durée. Choix de 5 coloris dans les tons prédominants de rouille, or, vert, brun, bleu ou rouge.

Dim. approx.	Prix ord. Simpsons	
20" x 32"	6.98	549
30" x 54"	16.98	1449
42" x 66"	29.98	2499
66" x 102"	64.98	5499
102" x 138"	129.98	10999

Rayon 376, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno



SIMPSONS LE MAGASIN DE L'ARBRE DE NOËL



RABAIS 20% beaux miroirs décoratifs

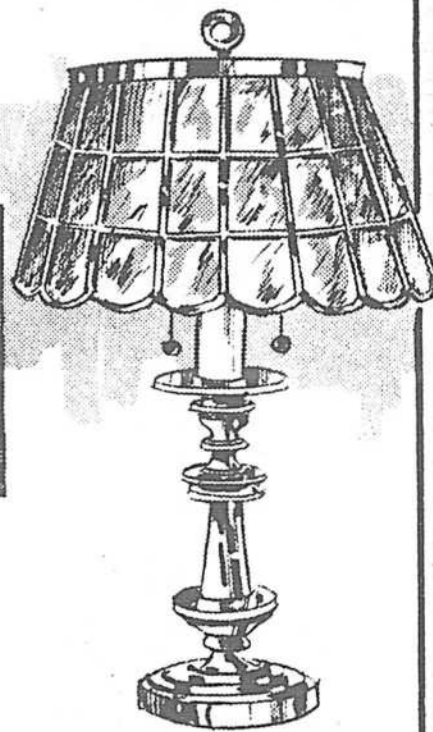
Pour 3 jours seulement, vous pourrez profiter d'un rabais de 20% sur tous nos miroirs en stock. Faites votre choix parmi nos modèles: miroir mural, console ou décoratif. Pas de commandes spéciales. Ces modèles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins.

Prix ord. Simpsons 4.99 à \$500

399 à \$400

Rayon 451, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Pour achat en personne seulement

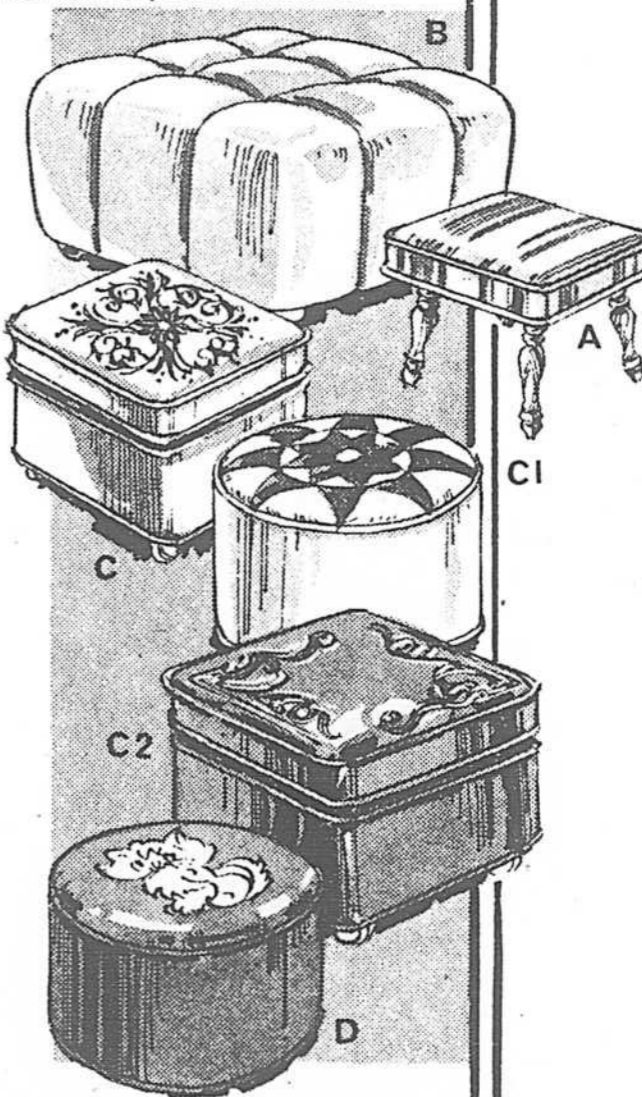


RABAIS 20% lampe de table «Westwood»

Prix ord. Simpsons \$99

Une jolie lampe de table offerte à 20% de rabais. Voilà un beau cadeau à offrir à Noël. Modèle à colonne style balustrade fini laiton fumé rehaussée d'un abat-jour en coquillage de «Kappa». Utilise 2 ampoules de 60 watts (non comprises). Env. 30" de haut. Quantités limitées.

Rayon 439, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno



poufs pratiques à bons prix

A. Rabais 4.99 — Tabouret. Pieds carrés fini érable. Recouvrement tissu à rayures. Dim. totale 13" x 13" x 9". (pied 7" de hauteur). Crème (beige / brun), ananas (or), bleu ciel.

Prix ord. Simpsons 24.98

1999

B. Rabais 6.99 — Pouf sur roulettes. Velours froissé, dessus capitonné 4 boutons. 22" x 22" x 12". Or, brun et vert.

Prix ord. Simpsons 54.98

4799

C. Point d'aiguille. Pouf carré à dessus coussiné. Motif point d'aiguille au centre. 18" x 18" x 14 1/2". Or seulement.

Prix ord. Simpsons 24.98

1999

C1. «Trapunto». Pouf rond à centre motif géométrique. 21" x 13". Brun ou or.

Prix ord. Simpsons 24.98

1999

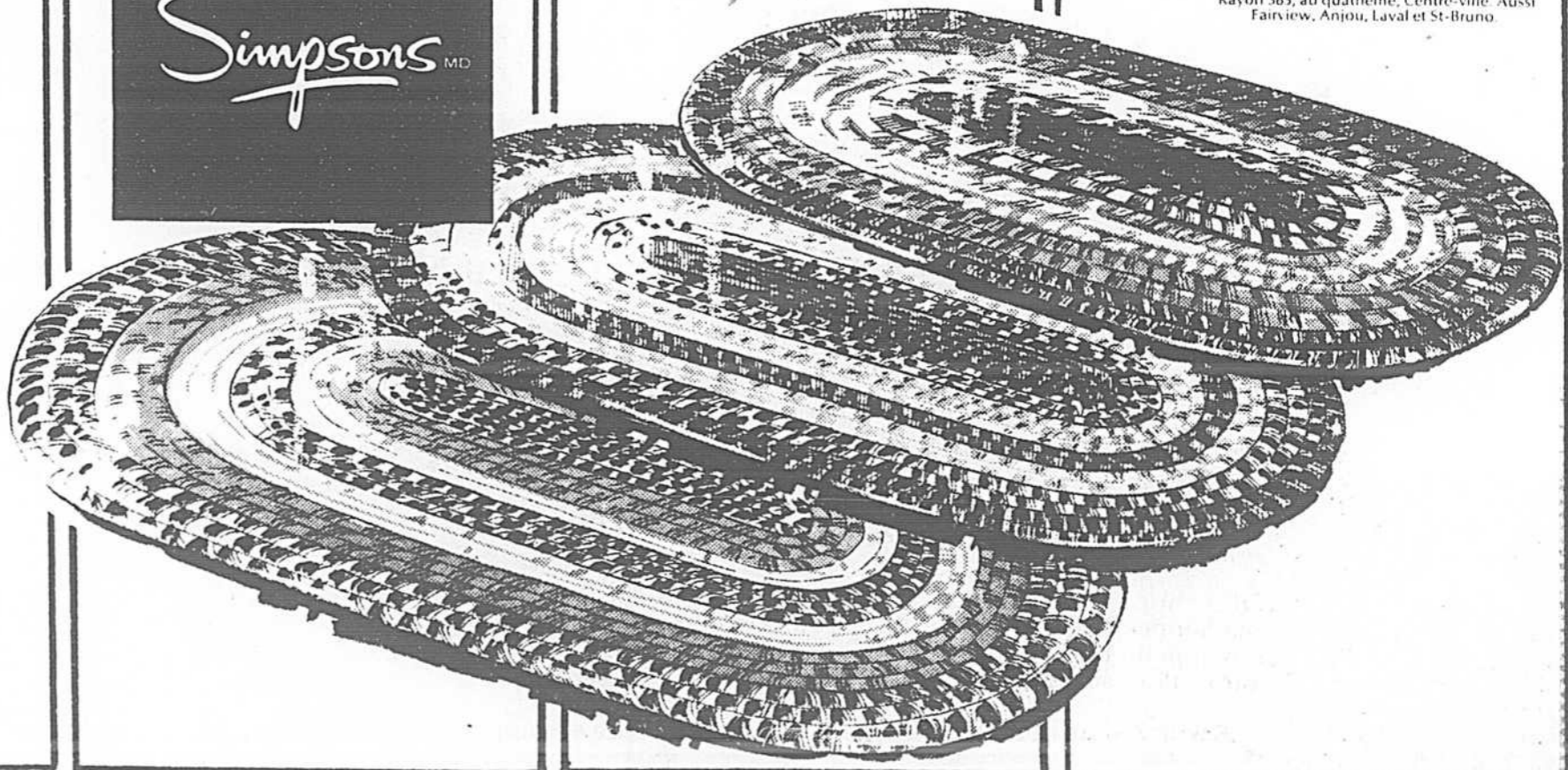
C2. Arabesque. Pouf carré à dessus coussiné motif arabesque au centre. Brun seulement. 18" x 18" x 14 1/2".

Prix Simpsons 999

999

D. Petit pouf à dessus vinyle. Motifs pour plaire aux enfants. Au choix: éléphant, chat, chien ou mouton. 11" x 7". Or ou brun.

Rayon 385, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno



Composez 842-7221 jour et nuit (sauf indication contraire)

BREVETS D'INVENTION
Robic, Robic ET ASSOCIÉS
Membres de commerce
Dessins de fabrication en tous pays
1514 McGregor, Montréal
Téléphone: 934-0272
H3G 1X3

Air Canada suspend un préposé aux réservations

par Guy PINARD

Le préposé aux réservations d'Air Canada responsable de la diffusion publique du système préférentiel des réservations du solde de places préconisé par Air Canada a été suspendu préalablement au ren-

voi, mais pas avant que la société de la Couronne n'ait, à son avis, modifié son système.

Accusé de «sabotage» et d'avoir «causé des dommages considérables» à la société, M. Pierre Dumais a été avisé qu'il avait sept jours

pour en appeler de sa suspension. Il a donc confié son problème au district 400 de l'Association canadienne des employés du transport aérien (CTC) dès réception de sa lettre, vendredi.

En outre, l'Association

des gens de l'air n'entend pas laisser l'incident passer inaperçu, d'autant plus qu'elle ne souhaite pas perdre un de ses officiers les plus militants chez Air Canada (M. Dumais était président du comité in-

tra Air Canada de l'association).

Chez Air Canada, le porte-parole de l'entreprise confirme la suspension de M. Dumais, tout en refusant d'en divulguer les causes, laissant à M. Dumais le

soin de le faire s'il le désire.

La lettre de suspension de M. Dumais précise:

«Votre geste a effectivement saboté la procédure établie pour répondre plus efficacement à

la demande téléphonique.

«Vous avez fait des déclarations fallacieuses de manière à causer des dommages considérables à votre employeur dans son effort de mise en marché dans son solde de places.»

M. Dumais est d'autant plus déçu de la décision d'Air Canada qu'il se dit très favorable à la décision d'organiser un solde pour améliorer le coefficient de remplissage à bord des avions en période creuse.

chez Simpsons! magnifiques manteaux de vison canadien — peaux descendues

Prix Simpsons

\$2888



A. Simpsons a tout pour vous plaire... y compris un superbe manteau de vison canadien, peaux entièrement descendues. Silhouettes flatteuses aussi nouvelles que demain...

- Chaque peau est sélectionnée pour la richesse de ses nuances et la texture incomparable de son poil touffu et soyeux. Agencement impeccable par des artisans canadiens réputés.
- Choix de ton pastel naturel, buff naturel ou foncé d'élevage (traité «Colour Added» aux reflets sans pareils).

manteaux chat sauvage naturel — peaux descendues

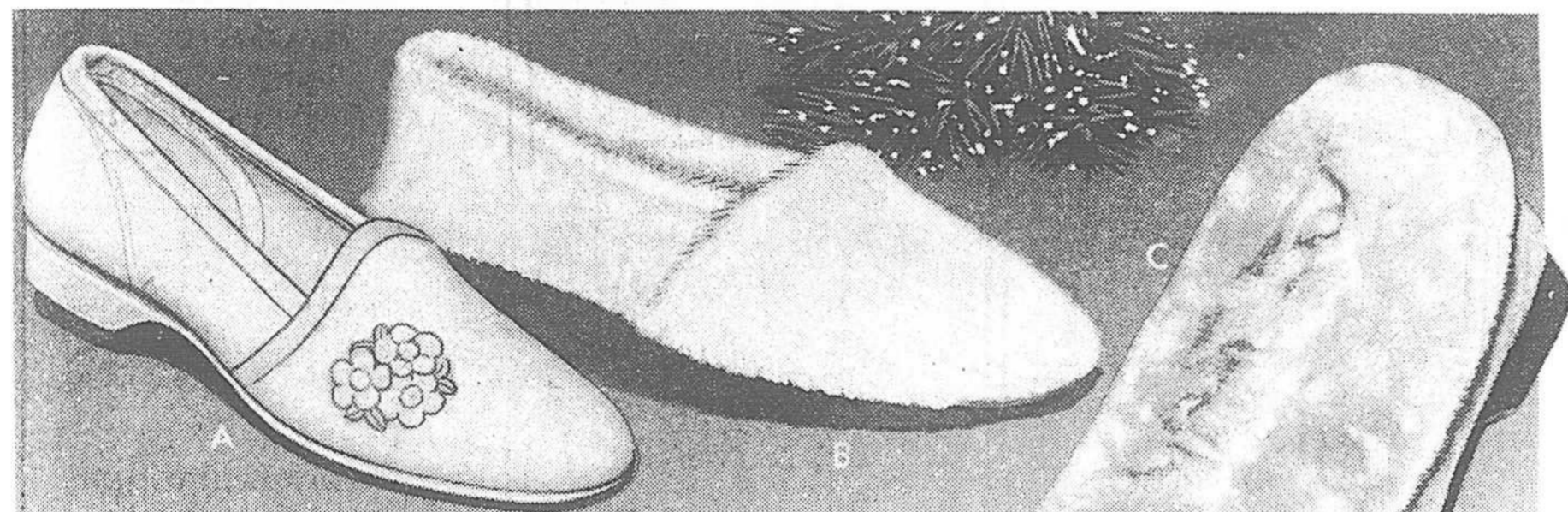
Prix Simpsons **\$2388**

- B. Haute élégance et confort hors pair seront votre avec un manteau de chat sauvage à poil long, léger et durable.
- Simpsons vous offre un vaste choix de modèles, il y en a sûrement un pour vous!
- Venez choisir le vôtre au magasin Simpsons le plus près de chez-vous.

Pensez à Simpsons pour votre nouveau manteau de fourrure.

Pour achat en personne seulement.

Rayon 311, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



à Noël, réchauffez vos pieds dans ces confortables pantoufles de la sélection Simpsons

Prix Simpsons

A ou C **\$11**

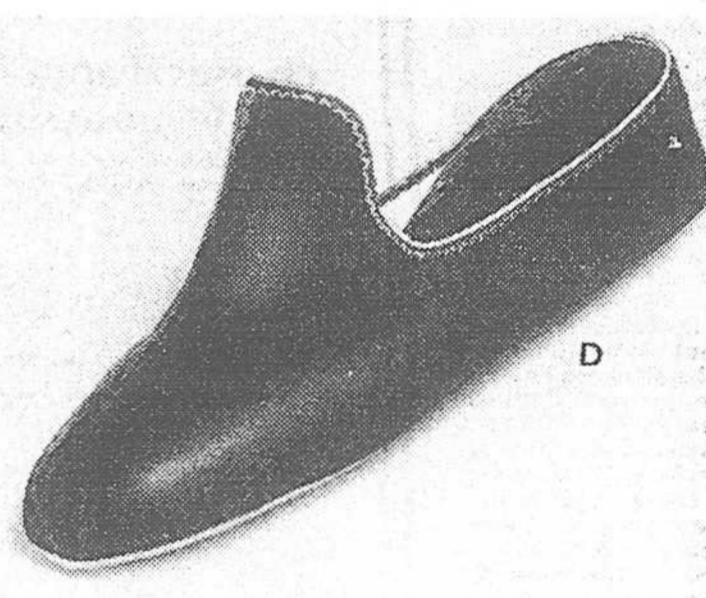
B **\$10**

C'est le temps de penser à vos pieds... Dorsotez-les avec ces pratiques pantoufles... C'est aussi un cadeau chaudement apprécié.

- A. «Duchess» de «Kaufman», en nylon brossé, doublure tissu éponge. Talon bas. Chamois, bleu roi ou rose pâle. Pointures 6 à 9 (avec 1/2).
- B. «Sweetness» et «Kaufman». Modèle en peluche acrylique et intérieur peluche «Orlon» acrylique. Talon bas. Chamois ou bleu roi. Pointures 6 à 9 (sans 1/2).
- C. Modèle «87». Pantoufles en luxueuse peluche acrylique jusqu'à la cheville. Revers simili-fourrure, semelle intérieure coussinée. Rose foncé. Pointures 6 à 9 (sans 1/2).

Rayon 276, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.



mules «Packard» en velours pour Noël

Prix Simpsons **799**

D. Velours doux et léger comme un nuage! Mules élégantes et tout confort pour vous-même ou pour offrir à Noël. Noir avec liséré or. Pointures 6 à 9 (sans 1/2).

Rayon 276B au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

SOLDE CHEZ SIMPSONS CHAUSSURES POUR DAMES

Prix Simpsons **39⁹⁹** à **49⁹⁹**

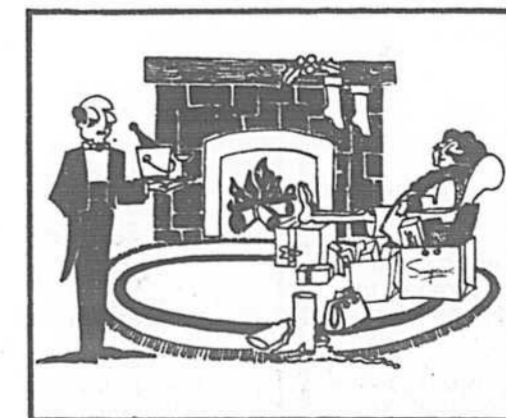
- SOULIERS DE VILLE
- SANDALES

- ESCARPINS
- SANDALES DE VILLE

TOUS DE MARQUES RÉPUTÉES

Venez choisir vos nouvelles chaussures mode automne '79 parmi nos marques canadiennes réputées de «Wallace» ou «Denny Stewart». Cuir et suède dans le groupe. Brun, noir ou taupe et autres coloris de la saison dans le groupe. Pointures 6 à 10 dans le groupe. Pour achat en personne seulement.

Rayon 276, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Un cadeau de Noël de Simpsons et de l'Hôtel Bonaventure Evasion emplettes de Noël

Une chambre pour la nuit de 13h à 13h \$20.00 par personne, tarif basé sur une occupation double.

Petit déjeuner, sac d'emplètes, échantillons. Livre des cadeaux Simpsons. Coupons de rabais inclus. Plus d'autres avantages.

Réservez votre chambre en demandant le «Spécial Simpsons» pour des achats agréables. Composez (514) 878-2332. En vigueur du 26 novembre au 13 janvier 1980.

Rayonier demande trop cher pour ses 300,000 cunits de bois

par Pierre GINGRAS

Les premières négociations entreprises par la Rayonier Québec, de Port-Cartier, afin de vendre une partie de ses 300,000 cunits de bois qui se trouve encore en forêt ont échoué, le prix demandé par la compagnie étant trop élevé.

Les principaux acheteurs inté-

ressés, des représentants d'usines de bois de sciage de la Beauce et de la région des Apalaches, se sont en effet rendus à Port-Cartier la semaine dernière et ont constaté que le bois abattu était dans un état de vieillissement plus avancé que prévu. C'est pourquoi l'offre de vente de la filiale de

l'ITT a été jugée trop élevée.

Toutefois, selon le président de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, M. Napoléon Létourneau, ces acheteurs éventuels présenteraient une contre-offre à la Rayonier dès la semaine prochaine.

Évaluées à \$25 millions, les ré-

serve de bois abattu par les employés de la Rayonier au cours des mois précédant la fermeture de l'usine risquent de pourrir sur place s'il n'est pas récupéré à temps. Environ 60,000 cunits de ce bois peuvent encore être transformés en bois d'oeuvre.

Selon M. Létourneau, si une

entente intervenait entre les usines de bois de sciage et la Rayonier, le bois serait vraisemblablement transporté sur la côte sud en bateau. Des négociations à cet effet seraient sur le point de commencer avec les responsables du bateau-rail desservant Matane et Baie-Comeau. Le transport

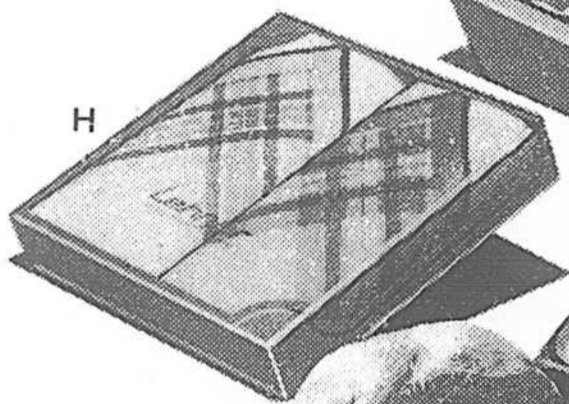
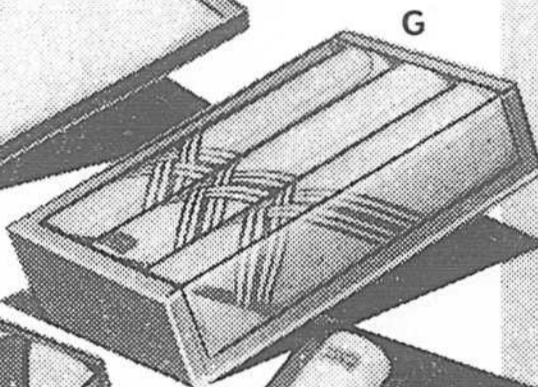
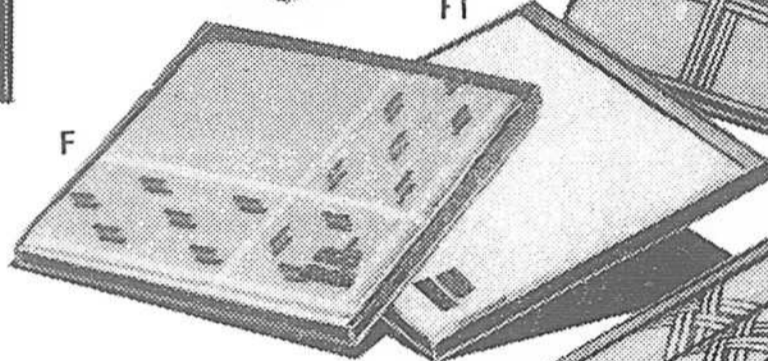
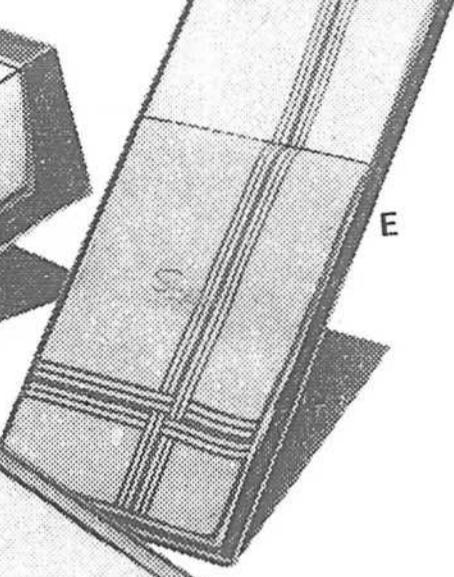
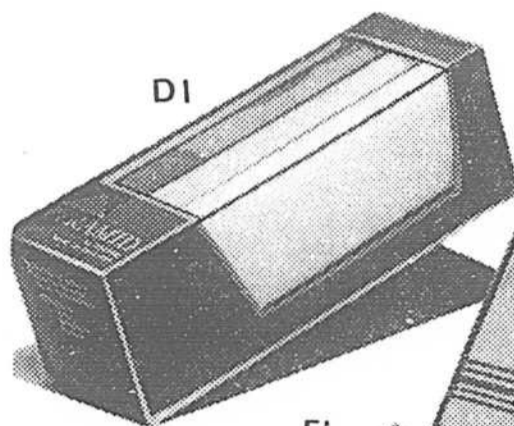
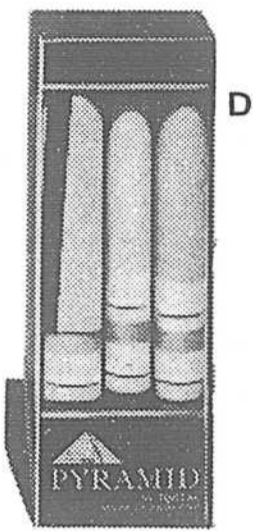
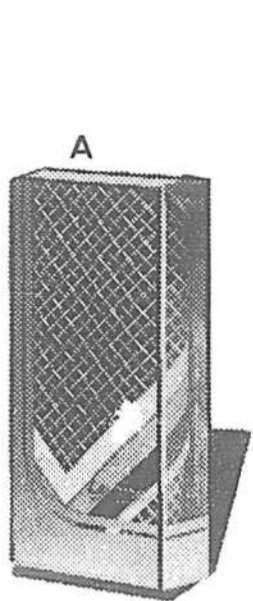
s'effectuerait cependant de nuit pour ne pas perturber le service régulier du bateau.

Par ailleurs, d'autres acheteurs du secteur des pâtes et papiers étudient encore la possibilité de récupérer le reste du bois de l'ITT, mais aucune décision n'a été annoncée.

Les 5 magasins Simpsons

OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9 H

et tous les soirs y compris samedi, le 22 décembre



RABAIS 25%

mouchoirs pour hommes

Pour être tiré à quatre épingles à Noël, n'oubliez pas l'élégance du mouchoir. En voici en tissu 100% coton qui rehausseront votre tenue. Chaque ensemble est présenté dans une jolie boîte-cadeau.

	Prix ord. Simpsons	Vente
A. Mouchoirs de Suisse. Motif fantaisie. Couleurs variées. Boîte de 1.	800	599
D. Mouchoirs «Pyramid» d'Angleterre. Couleurs unies variées. Boîte de 3.	800	599
E. Mouchoirs de Suisse. Couleurs variées. Boîte de 2.	1000	749
F. Mouchoirs de Suisse. Couleurs variées ou blanc. Boîte de 1.	500	349
G. Mouchoirs de Suisse. Motif fantaisie. Couleurs variées. Boîte de 3.	1000	749
H. Mouchoirs de Suisse. Motif fantaisie. Couleurs variées. Boîte de 2.	1200	899
J. Mouchoirs de Suisse. Couleurs variées. Boîte de 3.	1200	899

Rayon 251, au rez-de-chaussée, centre-ville.

doux peignoir fait au Canada pour lui

Prix Simpsons **24⁹⁹**

Pour la détente rien de mieux que ce luxueux peignoir en peluche rasée 80% triacétate/20% nylon, lavable à la machine. Tons unis avec garniture et liséré contrastants. Brun/rouille, chameau chocolat, marine/bleu ou vin marine. Taille unique.

Rayon 251, au rez-de-chaussée, centre-ville.



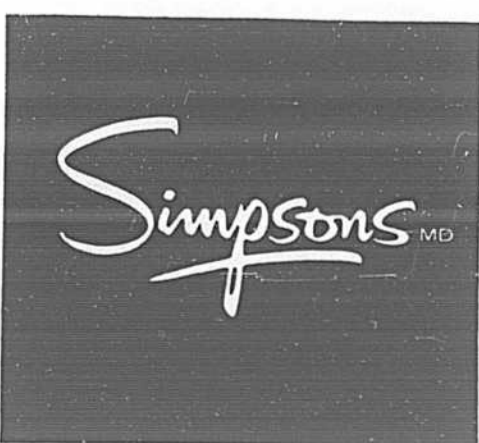
chaud anorak fait au Canada pour hommes

Prix ord. Simpsons \$65 **49⁹⁹**

Toujours pratique, cet anorak avec capuchon se porte aussi bien à la campagne qu'à la ville. Modèle en tissu polyester/coton rebelle aux intempéries, chaude doublure peluche acrylique et polyester matelassé dans les manches. Glissière devant, capuchon tendu formant col (boutons-pression). Cordon coulissant à la taille, empiècement tempête aux poignets. Tan ou marine. Tailles 38 à 44. Toutes les tailles non disponibles dans les 2 coloris. 2 autres modèles aussi disponibles au même prix.

Jusqu'à épuisement du stock.
Rayon 260, au sous-sol, centre-ville.

Pour achat en personne seulement.



**SIMPSONS PENSE À VOUS!
PENSEZ À SIMPSONS!**

RABAIS 25% foulards «Glentana» tout laine d'Écosse

Prix ord. Simpsons 9⁹⁹ **749**

Une élégante suggestion-cadeau pour lui... D'Écosse, de magnifiques foulards tout laine, extrémités frangées. Choix de Tartans authentiques: Black Watch, Dress Gordon, Royal Stewart, Lindsay, McKenzie, Dress Black Watch ou Hunting Fraser ou tons unis classiques de chameau, chocolat, marine, vin ou gris moyen.

Rayon 251, au rez-de-chaussée, centre-ville.

Toute la marchandise de cette page disponible au centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit (sauf indication contraire)